



SOCIÉTÉ MARTINICAISE DES EAUX



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2014



Indicateurs de performance du service d'eau potable du SICSM 2014

Indicateurs	Résultats
Nombre d'habitants desservis	218 449
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1/01/2015	2,95 €
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24 heures (hors samedi, dimanche et jours fériés)
Taux de conformité microbiologique des prélèvements sur les eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire	99,7 %
Taux de conformité physico-chimique des prélèvements sur les eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire	100 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	90%
Rendement du réseau (calcul contractuel)	73,0 %
Indice linéaire de perte	4,83 m ³ /km/jour
Indice linéaire des volumes non comptés	6,33 m ³ / km/jour
Taux moyen de renouvellement des réseaux (1) (hors branchement)	0,42 %
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0018 €/m ³
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	22,6 / 1000 abonnés
Taux de respect d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
Taux d'impayés sur les factures d'eau N-1	5,89 %
Taux de réclamations	7,15 / 1000 abonnés

(1) Ce chiffre correspond au renouvellement réalisé dans le cadre du fond de travaux en 2014.



Matrice de correspondance entre les informations demandées par le contrat d'affermage de l'eau potable et les informations fournies dans le Rapport Annuel du Délégué.

Article	Référence chapitre du Rapport Annuel du Délégué correspondant
Article 51-2	
Population desservie	1.2.3
Volumes facturés par nature d'abonnés	1.2.4
Volumes prélevés, importés et exportés	1.2.2
Nombre d'abonnés par nature	1.2.3
Nombre d'abonnés prélèvement automatique	4.7
Liste des abonnés dont la consommation est supérieure à 6000 m ³ par an avec diamètre compteur, leur consommation et leur nature	4.7
Rendement du réseau	4.3
Indice linéaire de fuite	4.3
Indice linéaire de consommation	4.3
Consommation moyenne par abonné et nature d'abonné	4.7.2
Consommations annuelles de réactifs	2.4.1 et 2.4.2
Consommations annuelles d'énergie	2.4.1, 2.4.2, 3.2.1 et 3.2.2
Taux moyen d'injection de réactifs	2.4.1 et 2.4.2
Volume mensuel importation et exportation	2.4.3
Volume stations de pompage	3.2.1 et 3.2.2
Volume annuel estimé utilisé pour les besoins	4.3
Estimation du rendement technique du réseau	4.3

Indice linéaire de fuites techniques	4.3
Synthèse des résultats d'analyse de la qualité de l'eau dans le cadre du contrôle réglementaire	4.8
Synthèse des résultats d'analyse de la qualité de l'eau dans le cadre de l'autocontrôle	4.8
Descriptif des usines de production d'eau potable	2.3.1 et 2.3.2
Nombre et longueur estimée des branchements	4.2.1
Longueur canalisation par nature, matériau et diamètre	4.1.1
Article	Référence chapitre du Rapport Annuel du Délégué correspondant
Capacité des postes de pompage, nombre de pompes, présence groupes électrogènes	3.1, 3.2.1 et 3.2.2
Capacité des réservoirs et nombre de cuves	3.1 et 3.3.1
Pyramide des compteurs par âge, diamètre et type	4.1.3
Inventaire des accessoires par nature et par type	4.1.2
Inventaire des compteurs de livraison aux abonnés par diamètre et par année de pose	4.1.3
Nombre de branchements neufs réalisés	4.1.4
Nombre de branchement supprimés	Rapport spécifique
Nombre de fuites réparées sur branchement	4.1.4
Nombre de fuites réparées sur canalisation	4.1.4
Nombre de fuites par 100 branchements	4.3
Nombre de fuites par km de canalisation	4.3
Nombre de compteurs sur réseaux posés et renouvelés par diamètre	4.1.3
Nombre de compteurs de livraison aux abonnés réparés	4.1.4
Nombre de branchements renouvelés par le fermier	4.1.4
Nombre de compteurs renouvelés par le fermier	4.1.4
Longueur de canalisation renouvelée par le fermier	4.2.2

Liste des autres opérations réalisées dans le cadre du fonds de travaux	4.2.2
Liste des travaux achevés par la collectivité	En fonction des données du maître d'ouvrage
Nombre de poteaux, bouches incendie, prises de potentiel, vannes, de vidanges et de ventouses	4.1.2
Article 51-3	
Organisation générale du service et son évolution	1.1
Représentation schématique d'ensemble des réseaux et ouvrages structurants	SIG et 3.1
Etat général des ouvrages	SIG
Liste des poteaux et bouches d'incendie	SIG
Principales opérations d'entretien du fermier	2.5.1
Liste des opérations de renouvellement réalisées par le fermier	4.2.3
Liste et la description des travaux réalisés par la collectivité	En fonction des données du maître d'ouvrage
Liste des installations hors service	SIG
Article	Référence chapitre du Rapport Annuel du Déléataire correspondant
Recommandation du fermier sur les travaux à réaliser par la collectivité	2.6 et 3.4
Principales prévisions de renouvellement du fermier	Rapport spécifique
Liste des réclamations sur la qualité de l'eau	4.8.4
Statistique concernant la gestion des abonnés	4.8
Synthèse de l'enquête annuelle de satisfaction des abonnés	1.1.3
Evénement significatif intervenu	1.1.2
Situation du personnel	1.1.1.2
Article 53	
Statistiques sur les motifs d'interrogation du site Internet	4.7.4
Etat avancement du Système documentaire	Déjà réalisé
Etat d'avancement de la numérisation des plans	SIG
Evolution de la réglementation	1.1.4.2

Plans de réseau	SIG
Rapport annuel sur le rendement de réseau	Rapport spécifique
Etat hiérarchisé des opérations de renouvellement du SICSM et de la SME	2.6 et 3.4
Rapport d'enquête annuelle de satisfaction des usagers	Rapport spécifique



SOMMAIRE

1.	COMMENTAIRES GENERAUX	10
1.1.	PRESENTATION DU SERVICE.....	10
1.1.1.	Description	10
1.1.1.1.	Présentation générale de la SME	10
1.1.1.2.	Moyens en personnel	11
1.1.1.3.	Organisation interne.....	11
1.1.1.4.	Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)	13
1.1.2.	Les faits marquants de l'année 2014	13
1.1.3.	La qualité de service	14
1.1.3.1.	La démarche qualité de la SME	14
1.1.3.2.	Le baromètre satisfaction clients.....	15
1.1.3.3.	Le service client.....	18
1.1.3.4.	La communication externe.....	21
1.1.3.5.	Coopération internationale	22
1.1.1.	Orientations pour l'avenir.....	23
1.1.1.1.	Les grands travaux.....	23
1.1.1.2.	Les évolutions réglementaires	25
1.2.	INDICATEURS TECHNIQUES.....	31
1.2.1.	Production d'eau potable.....	31
1.2.2.	Volumes mis en œuvre.....	32
1.2.3.	Abonnés.....	33
1.2.4.	Volumes facturés	34
1.2.5.	La qualité de l'eau	35
1.2.6.	Détail par commune des principaux indicateurs	36
1.3.	INDICATEURS FINANCIERS	37
1.3.1.	Tarifs	37
1.3.2.	Prix de l'eau (facture 120 m ³).....	38
2.	USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE.....	39
2.1.	SITUATION	39
2.2.	PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT	39
2.3.	DESCRIPTION DES FILIERES DE TRAITEMENT	40
2.3.1.	Usine de Rivière Blanche	40

2.3.2.	Usine de Directoire	43
2.4.	SYNTHESE DU FONCTIONNEMENT DES USINES	45
2.4.1.	Usine de Rivière Blanche	45
2.4.2.	Usine de Directoire	46
2.4.3.	Bilan des volumes produits, achetés et vendus	47
2.4.4.	Suivi des incidents et arrêts d'usines	49
2.5.	TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'ANNEE SUR LES USINES DE PRODUCTION	50
2.5.1.	Travaux d'entretien et de maintenance	50
2.5.2.	Travaux de renouvellement	51
2.5.3.	Travaux d'amélioration.....	51
2.5.4.	Etalonnage des compteurs de production	51
2.6.	LIMITES DES INSTALLATIONS ET AMELIORATIONS PROPOSEES	52
2.6.1.	Ressources	52
2.6.2.	Usine de Rivière Blanche	53
2.6.3.	Usine de Directoire	54
3.	STATIONS DE POMPAGE ET RESERVOIRS.....	55
3.1.	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	55
3.2.	STATIONS DE POMPAGE	72
3.2.1.	Stations de pompage alimentées en basse tension.....	72
3.2.2.	Stations de pompage alimentées en moyenne tension	73
3.2.3.	Bâches de pompage.....	74
3.2.4.	Travaux d'entretien et de maintenance sur les stations de pompage	75
3.2.5.	Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les stations de pompage.....	76
3.3.	RESERVOIRS DE STOCKAGE.....	77
3.3.1.	Inventaire des réservoirs	77
3.3.2.	Travaux d'entretien et de maintenance sur les réservoirs	81
3.3.3.	Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les réservoirs.....	81
3.4.	LIMITES DES INSTALLATIONS ET AMELIORATIONS PROPOSEES	82
3.4.1.	Limites constructives des ouvrages.....	82
3.4.2.	Limites structurelles du réseau de distribution.....	86
4.	RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	88
4.1.	INVENTAIRE DES CONDUITES ET EQUIPEMENTS DU RESEAU	88
4.1.1.	Linéaire total du réseau d'eau potable (source SIG).....	88
4.1.2.	Inventaire par commune des principaux équipements hydrauliques du réseau (source SIG).....	89
4.1.3.	Pyramide des compteurs de vente d'eau	90
4.1.4.	Mouvements de compteurs par type de travaux et par commune.....	91
4.2.	TRAVAUX REALISES SUR RESEAU	95
4.2.1.	Les nouveaux branchements	95
4.2.2.	Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de travaux de déplacements de canalisations et d'améliorations ».....	96
4.2.3.	Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de Renouvellement »	99

4.2.4.	Ressources utilisées et conditions d'attribution des travaux	106
4.3.	BILAN DES VOLUMES ET RENDEMENT DE RESEAU.....	107
4.4.	LIMITES DES INSTALLATIONS ET PROBLEMES RENCONTRES.....	108
4.5.	DOCUMENT UNIQUE	109
4.5.1.1.	Rappel réglementaire	109
4.5.1.2.	La démarche d'évaluation des risques.....	109
LES ABONNES.....		111
4.6.	EVOLUTION PAR COMMUNE	111
4.6.1.	Evolution du nombre d'abonnés.....	111
4.6.2.	Evolution des volumes consommés.....	112
4.7	LES GROS CONSOMMATEURS	113
4.7.1	Domestiques	113
4.7.2	Collectivités	114
4.7.3	Etablissements industriels.....	115
4.7.	VOLUMES FACTURES	116
4.7.1.	Evolution des facturations par types d'activités	116
4.7.2.	Evolution des consommations unitaires.....	117
4.7.3.	Principaux indicateurs relatifs à la gestion des abonnés	118
4.7.4.	Evolution du nombre de mutation et de réclamation	119
4.7.5.	Evolution du nombre de consultations du site internet	119
QUALITE DE L'EAU		120
4.8.	EAUX BRUTES (CAPTAGES EN RIVIERES).....	120
4.9.	EAUX TRAITEES (EN SORTIE D'USINES).....	121
4.9.1.	Analyses bactériologiques.....	121
4.9.2.	Analyses physico-chimiques	122
4.10.	EAUX DISTRIBUEES (RESEAU DE DISTRIBUTION)	124
4.10.1.	Analyses bactériologiques.....	126
4.10.2.	Analyses physico-chimiques	126
7. ANNEXES*.....		127

1. COMMENTAIRES GENERAUX

1.1. Présentation du service

1.1.1. *Description*

La SOCIETE MARTINICAISE DES EAUX (SME) assure pour le compte du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CENTRE ET DU SUD DE LA MARTINIQUE (SICSM), la gestion complète du service de l'eau potable, répartie sur les 16 communes du Centre et du Sud de la Martinique.

Le Service assuré concerne au 31/12/2014 :

- o 95 317 clients,
- o 218 449 habitants,
- o 12 365 471 m³ consommés,
- o 2 133 km de réseaux,
- o 67 stations de pompage et de surpression,
- o 157 réservoirs de stockage,
- o 2 usines de production d'eau potable :
 - * Rivière Blanche (1500 m³/h)
 - * Directoire (720 m³/h).

1.1.1.1. Présentation générale de la SME

Créée en 1977, la SME intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, dans la collecte et le traitement des eaux résiduaires, assure l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau pour 23 communes :

- les 16 communes du SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du sud de la Martinique),
- la gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph au travers du syndicat mixte SICSM / CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique), jusqu'au 31 Décembre 2014,
- les 7 communes du SCCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

Elle assure également le service de l'assainissement sur le périmètre du SICSM, du SCCCNO.

Les Ressources Humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique. Et de par son lien avec le groupe SUEZ-ENVIRONNEMENT-LYONNAISE DES EAUX, la société peut accéder aux moyens de ce grand

groupe, réputé pour son expérience dans les métiers de l'eau et l'assainissement, leur expertise technique, leur solidité économique et leur stabilité financière.

1.1.1.2. Moyens en personnel

D'un effectif de 211 au 31 décembre 2014, les salariés de la SME disposent de véritable compétence, acquise à la fois par la mise en place d'actions de formation adaptées mais aussi grâce à l'expérience acquise au sein de l'entreprise, ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en local et à l'international.

La SME consacre environ 3 % de sa masse salariale au développement, à l'acquisition et au maintien des compétences de ses salariés grâce à la mise en place d'actions de formation qualifiante et diplômante en externe et en interne.

La politique de formation est orientée vers la prise en compte de l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice efficace de nos métiers, en respectant les exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

Ouvriers – employés :	156
Agents de maîtrise :	42
Cadres :	13

1.1.1.3. Organisation interne

La SME est organisée par Agences et Direction.

Le siège social, situé à Place d'Armes au Lamentin, accueille tous les services centraux : la direction générale de la société, la direction administrative et financière, l'agence clientèle, la direction des ressources humaines, la direction de la performance et des travaux et la direction Technique et Environnement.

L'organisation des activités d'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'accueil client lié à ces activités, a été répartie en deux agences organisées comme suit :

-  Agence CENTRE-NORD dont le siège situé dans les locaux de Place d'Armes regroupe les zones CENTRE (Lamentin et Saint-Joseph), NORD (Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert, Prêcheur et Saint-Pierre) et NORD ATLANTIQUE (François, Robert et Trinité) ;
-  Agence SUD dont le siège situé à Petit-Bourg regroupe les zones SUD (Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce et Vauclin) et SUD CARAÏBE (Anses-d'Arlet, Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint-Esprit et Trois-Ilets).

☛ Organisation de l'astreinte

La SME gère les appels relatifs aux manques d'eau, fuites, pollutions ou problèmes électromécaniques. Ces appels peuvent provenir des clients ou directement des équipements de télésurveillance des 500 installations dont la SME a la gestion.

Le service d'astreinte (21 personnes en continu) permet une permanence 24h/24, tous les jours de l'année. Cette continuité du service concerne la gestion des installations de production et de distribution d'eau, de collecte et de traitement des eaux usées.

Les équipes d'astreinte sont mobilisables hors des heures ouvrables, pour déclencher les réparations nécessaires.

Le personnel est compétent en traitement d'eau, épuration, plomberie, terrassement, électromécanique et gestion des réseaux. Il est encadré par des agents de maîtrise et un cadre. L'effectif mobilisé chaque semaine représente 10 % de l'effectif total de la société.

L'astreinte est planifiée semestriellement. Un tableau est tenu à jour au Secrétariat technique de la SME.

- L'organigramme d'astreinte

Sous l'autorité d'un cadre responsable, l'astreinte s'organise en quatre entités distinctes :

- le responsable d'astreinte (cadre) :
Il représente la Direction de la SME, assure la responsabilité du bon fonctionnement de l'astreinte et intervient en situation d'exception.
- l'astreinte téléphonique :
L'objectif est de fournir à tous clients ou tiers, qui appelle sur un numéro d'urgence, un interlocuteur physique et ce 24 h/ 24.
L'astreinte téléphonique prend le relais du standard de la SME ; la réception des alarmes techniques est centralisée vers les électromécaniciens en fonction de zones géographiques pré-définies.
- l'astreinte d'encadrement :
Elle gère les situations qui sortent de la pratique courante et nécessitent soit une appréciation spécifique, soit la mobilisation de moyens importants. Elle prend les décisions d'intervention pour les cas qui n'ont pas fait l'objet d'une description pré-établie d'intervention.
Elle encadre les interventions importantes et permet de mettre en œuvre les dispositions appropriées à chaque situation.
- l'astreinte d'intervention :
Les travaux à réaliser étant urgents par nature, elle se mobilise dès qu'elle est sollicitée, dans des délais très courts, pour les effectuer. Pour un certain nombre de situations banalisées étudiées à l'avance (petites interventions, diagnostics...), elle travaille en autonomie. Les incidents les plus fréquents ou les plus prévisibles sont passés en revue de façon systématique.
- L'astreinte mobilise au total 20 personnes par semaine.

- Les moyens mis à disposition du personnel d'astreinte
 - téléphones à domicile et téléphones portables,
 - P.C. portables avec accès à la supervision et au SIG,
 - véhicules avec outillage et jeux de plans de réseaux,
 - fourgons-ateliers, mini pelles et camions benne,
 - mallettes d'astreinte (adresses, téléphone, consignes d'intervention ...),
 - camion hydrocureur d'intervention,
 - téléphones satellites en cas de nécessité.

Les interventions d'astreinte sont enregistrées et font l'objet d'un suivi dans le cadre des procédures de certification, afin d'en améliorer en permanence le fonctionnement.

1.1.1.4. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages,
- 187 réservoirs de stockage,
- 85 stations de pompage,
- 20 millions de m³ produits par an,
- plus de 2 500 km de réseau d'eau potable.

1.1.2. Les faits marquants de l'année 2014

13 Janvier 2014 : Décès brutal de M. Jean-Michel MARTINEZ, Chef d'Agence Clientèle SME.

28 février 2014 : Le conseil communautaire de la CACEM vote la reprise en régie de la distribution d'eau du Lamentin et de Saint-Joseph. La régie communautaire Odyssi devra gérer le réseau au 1er janvier 2015. Des agents SME devront être transférés à la Régie Odyssi.

Avril 2014 : Arrêté Préfectoral portant la Martinique en zone d'alerte sécheresse.

22 avril 2014 : Réponse aux appels d'offre de Délégation de Service Public Eau et Assainissement du SICSM. Commence alors une longue période de négociations avec le SICSM.



Juillet et Septembre 2014 : Mouvements sociaux à la SME.

24 décembre 2014 : Signature d'un avenant de prolongation de 3 mois des contrats Eau et Assainissement du SICSM.

Décembre 2014 : Vote par le Conseil Communautaire de Cap Nord de la prise de compétence Eau et Assainissement sur son périmètre. Ceci concerne l'ensemble des périmètres du SCCNO, SCNA, du Morne Rouge, du Robert et de Trinité.

19 mars 2015 : Signature de contrats de délégation de service publics pour les services d'eau et d'assainissement du SICSM, pour une durée de 12 ans chacun.

De façon générale, la SME a connu une année 2014 très difficile, marquée par plusieurs événements de nature différentes, qui ont affecté la bonne marche de l'entreprise.

1.1.3. La qualité de service

1.1.3.1. La démarche qualité de la SME

L'évolution du marché et l'ambition de la SME de toujours satisfaire ses clients (collectivités, abonnés et consommateurs), l'ont conduite à entreprendre dès 1999 une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses produits et services.

Depuis juin 2005, la SME est certifiée ISO 9001 pour la totalité de ses activités sur l'ensemble de son périmètre.

Ce certificat a été renouvelé en novembre 2013 et concerne :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la gestion administrative des clients,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'entretien et l'inspection des réseaux.
- L'analyse des eaux de baignade

La politique d'entreprise définit différents axes :

- ☞ Produire une eau de qualité, 24h/24 ;
- ☞ Rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel ;
- ☞ Respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes ;
- ☞ Progresser en performance et en efficacité ;
- ☞ S'engager dans le développement durable et être un partenaire du développement de la Martinique ;
- ☞ Préserver l'intégrité physique de chaque collaborateur ;
- ☞ Renforcer la qualité de service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes, par la formation permanente de nos collaborateurs, par l'utilisation de technologies nouvelles et innovantes.

L'ensemble des agents de la SME est mobilisé sur ces axes d'amélioration par la déclinaison d'objectifs opérationnels individuels et des ressources importantes ont été mises en place afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette démarche Qualité.

Le système Qualité en place est évalué en interne, par une équipe d'auditeurs préalablement formés et en externe par l'organisme AFNOR Certification.

L'ensemble de ces évaluations démontre que le système de management de la Qualité de la SME répond bien aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et met en avant les fondations solides liées à la construction progressive du système Qualité, l'expérience acquise par la SME dans son environnement professionnel, la forte implication et l'appropriation du système Qualité par le personnel.

1.1.3.2. Le baromètre satisfaction clients

Depuis 2000, la SME a lancé un baromètre annuel de satisfaction pour mesurer l'appréciation de ses clients sur ses prestations et connaître leurs attentes.

L'enquête a été réalisée par l'institut de sondage LH2Dom durant les mois de novembre et décembre 2014.

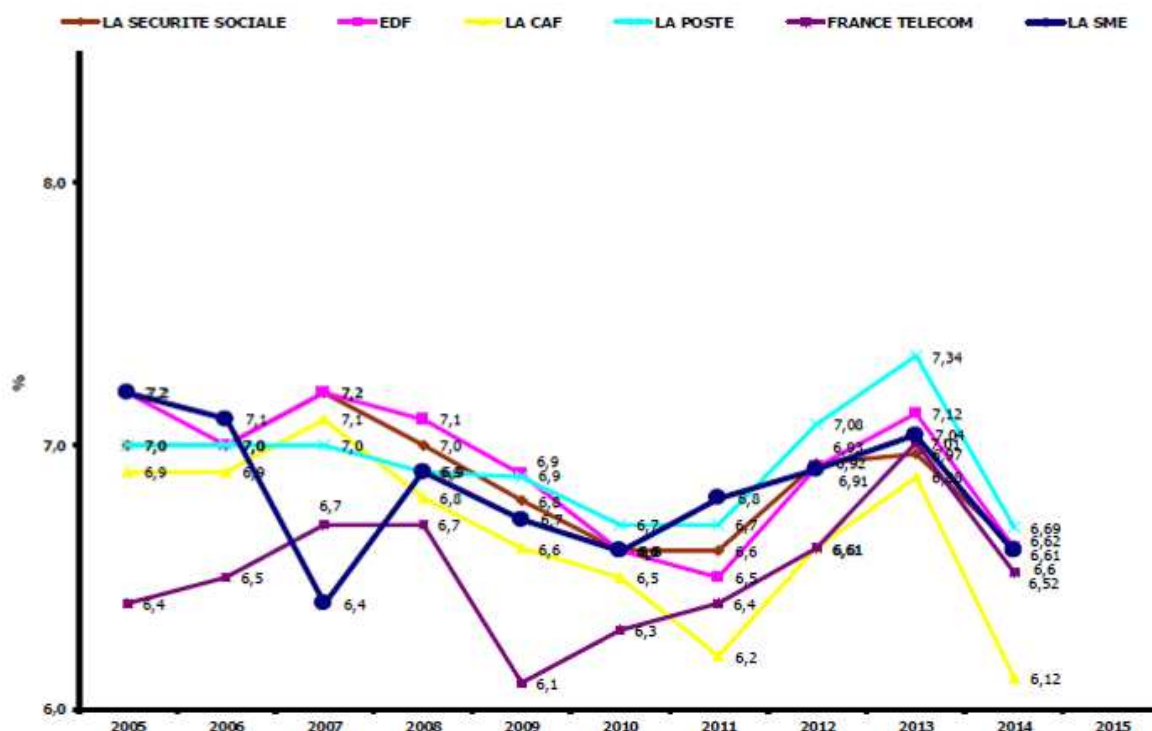
On peut retenir les résultats suivants :

Image comparative avec d'autres services publics

A l'instar des autres acteurs avec lesquels elle est comparée, la SME enregistre une baisse de ses résultats en terme d'image globale de qualité de service :

- La SME bénéficie d'une note d'appréciation globale de 6,61 / 10, contre 7,04 / 10 en 2013.

- D'autres acteurs tels que La Poste ou EDF enregistrent aussi des baisses significatives passant de 7,34 à 6,69 / 10 et de 7,12 à 6,62 / 10.
- La SME est en seconde position, derrière La Poste, ex aequo avec EDF.



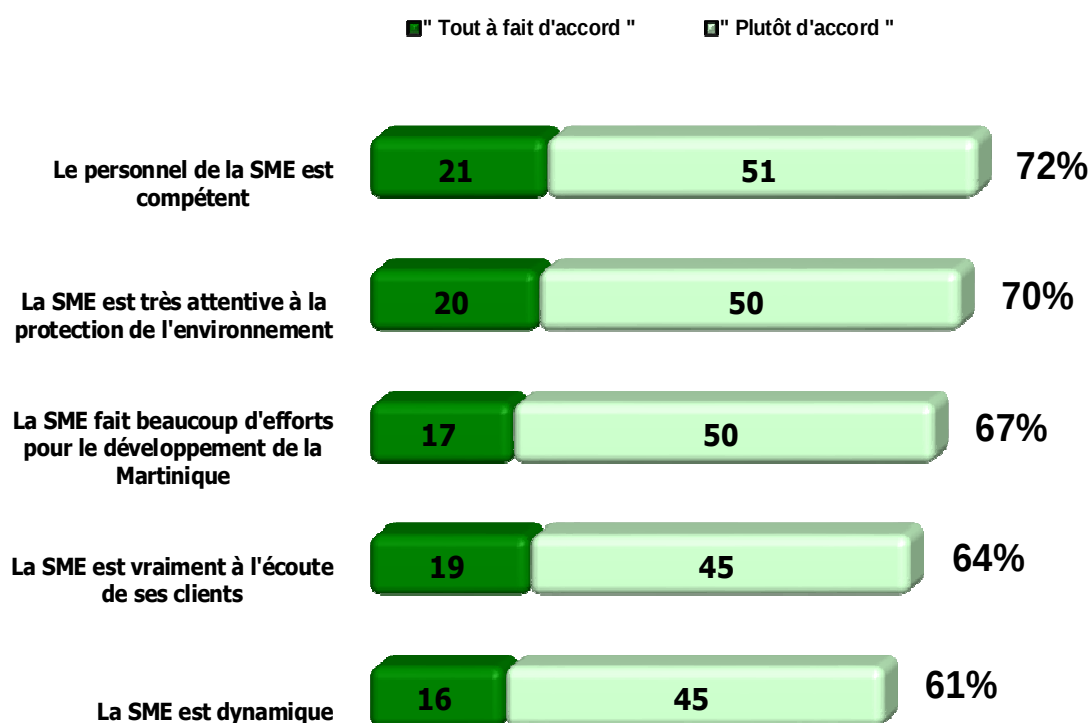
Les mouvements sociaux à la SME ont eu un impact indéniable sur la perception des clients car la plupart des indicateurs évalués sont en baisse.

On note cependant que la baisse des résultats concerne davantage les indicateurs liés à l'image institutionnelle que ceux liés à la qualité de service qui n'enregistrent qu'une baisse limitée

Image institutionnelle

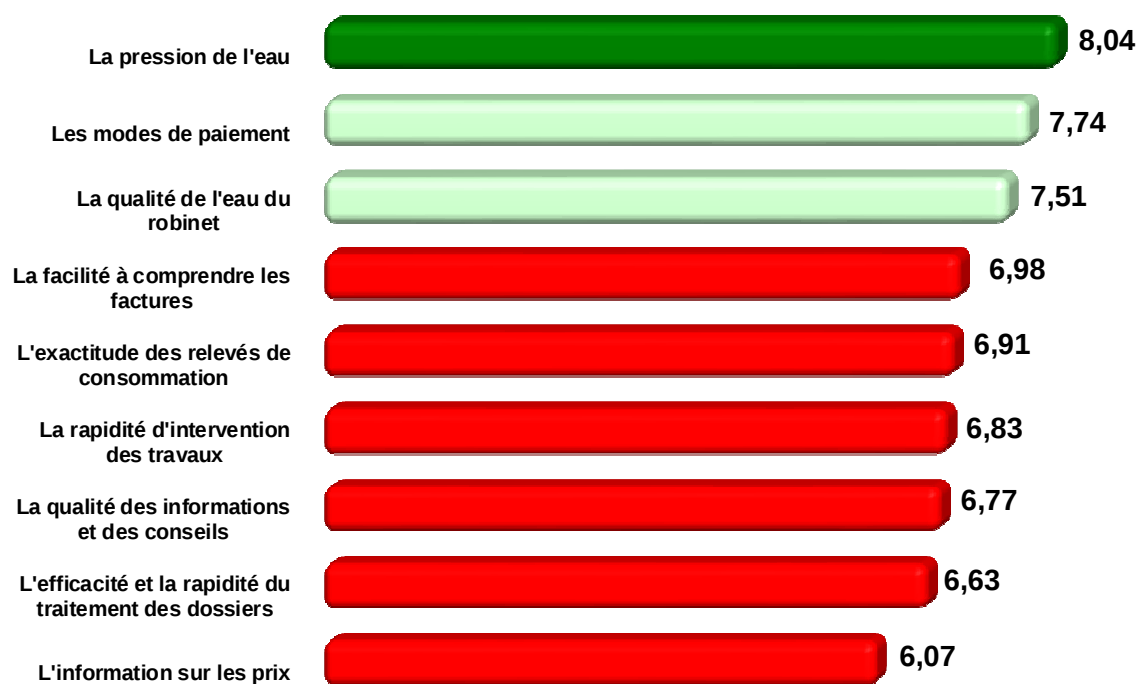
Les indicateurs liés à l'image institutionnelle enregistrent une baisse significative :

- Entre 2013 et 2014, les baisses les plus notables (baisses de 10 à 17 points) concernent :
 - La SME est dynamique
 - La SME est vraiment à l'écoute de ses clients :
 - La SME fait beaucoup d'efforts pour le développement de la Martinique :
- Les autres indicateurs enregistrent des baisses, moins marquées, de 5 à 7 points, par rapport à 2013 :
 - La SME est très attentive pour la protection de l'environnement.
 - Le personnel de la SME est compétent.



Satisfaction/insatisfaction des clients abonnés

Les indicateurs liés à la qualité de service enregistrent une baisse contenue, inférieure à 0,5.



Notes moyennes sur 10

Les souhaits des abonnés

Lorsque l'on demande aux interviewés de se prononcer sur les projets qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre en priorité, les trois projets suivants, déjà les plus mentionnés en 2013, sont confirmés en 2014 :

- Transmettre des fiches d'information en même temps que la facture : 57 %
- Mettre en place une tarification sociale pour aider les plus démunis à payer leur facture d'eau : 35 %
- Rénover les canalisations : 39 %.

1.1.3.3. Le service client

• **Accueil de la Clientèle :**

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégataire à l'adresse :

Société Martiniquaise des Eaux
Z.I. Place d'Armes
LE LAMENTIN

Aux heures d'ouvertures suivantes :

- ▶ 7h45 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
- ▶ 7h45 – 12h30 et 13h45 – 17h00, les mardis et jeudis

Le numéro de l'accueil téléphonique le 05 96 51 80 51

Le service d'astreinte de la SME permet de répondre à toutes les urgences, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le numéro de **téléphone d'urgence** en dehors des heures ouvrées est le **05 96 56 99 20**. Cependant, si le client appelle notre standard, en dehors des horaires de « réception client », il a la possibilité d'être réorienté directement sur notre service d'astreinte.

□ **Information de la Clientèle**

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

En 2014, les actions de communication suivantes ont été renouvelées :

- Mise à jour, à chaque événement, d'une carte interactive www.smeaux.fr informant le client des éventuelles perturbations de l'alimentation en eau potable.
- envoi aux abonnés de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées.

□ Une démarche de progrès

La SME va poursuivre ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

* Amélioration de l'accueil téléphonique

Dans un souci permanent d'amélioration notre qualité de service, nous avons créé en date du 2 décembre 2013, un centre de relation clientèle (CRC). Ce CRC comprend 4 collaborateurs (au lieu de 2 précédemment) dans un espace dédié avec 4 postes de travail.

Dans le cadre d'un plan de formation ambitieux, les collaborateurs du CRC ont acquis de nouvelles connaissances, afin d'améliorer la prise en charge des appels entrants.

Cette montée en compétence a été l'un des éléments permettant de réguler le flux client.

* Mise en place de nouveaux moyens de paiement

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement fait partie de nos priorités. C'est une requête forte de la part des clients.

a/ Les bornes de paiement

La mise en service de deux bornes de paiement automatisées, au Lamentin, depuis le 5 décembre 2012, confirme bien la volonté de la SME d'améliorer sa qualité de service en apportant à ses clients des solutions toujours plus innovantes et adaptées à leurs besoins.

Les nouvelles « Otomatic » de l'Agence acceptent les paiements par cartes bancaires et espèces. Elles offrent aussi la possibilité de payer un ou plusieurs acomptes sur factures, et de solder les factures antérieures.

Ainsi, la mise en service de deux nouvelles bornes placées en extérieur avec un accès 24H/24 sur notre site de Place d'Armes au Lamentin, a permis de répondre à cette logique.

Le paiement est possible uniquement par carte bleue.

b/ Le télépaiement

Face au succès rencontré par le service du télépaiement, nous avons mis en place un serveur vocal automatisé accessible 7j/7 et 24H/24H depuis avril 2013, et ce sans changement de numéro téléphonique. Le télépaiement reste accessible au 0810 301 130. L'abonné garde toujours la possibilité d'effectuer un paiement total ou partiel de sa facture. Ce type de paiement est de plus en plus utilisé par nos abonnés.

c/ Le paiement en ligne

Depuis avril 2013 il est aussi possible via notre site internet d'effectuer le paiement total ou partiel de sa facture. Pour ce faire, nous avons créé un lien sur notre site permettant, en toute sécurité, d'accéder au paiement de sa facture en ligne.

Les chiffres enregistrés sur ce moyen de paiement sont aussi en augmentation : xx% sur l'ensemble de nos encaissements.

* Information des abonnés par d'autres vecteurs

- Mise en place de rencontres régulières avec les associations de consommateurs (un interlocuteur privilégié par association).

- * Systeme d'information Clientèle : e-GEE

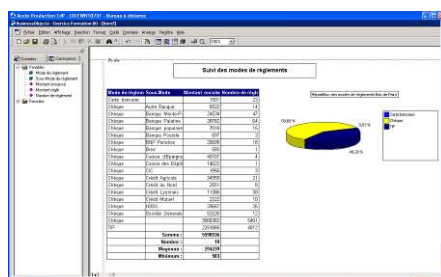
Ce changement a été motivé par les opportunités contextuelles suivantes :

- Le basculement sur e-GEE, s'est déroulé en aout 2011.

Il s'agit d'une application de type client-serveur développée pour répondre aux besoins des collectivités et des sociétés gestionnaires du domaine de l'eau et de l'électricité.

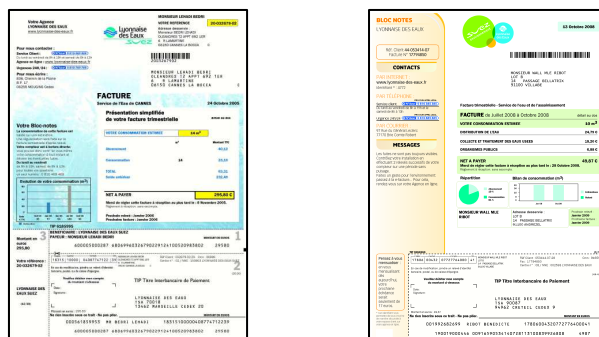
- La mise en place d'un module de gestion de la relation client
- La vision client/branchement évolue vers une vision client/acteurs
- L'ancien Système d'Information nous permettait de distinguer difficilement dans nos bases de données le client propriétaire du client locataire et du client payeur.
- Le nouveau Système d'Information recentre l'intérêt sur le point de service de distribution autour duquel peuvent coexister distinctement 3 types de clients : propriétaire, locataire et payeur.

La solution e-GEE dispose d'un infocentre nous permettant de disposer de requêtes sous technologie Business Object.



- Page 20

La présentation a été améliorée afin de permettre aux clients de mieux comprendre leur facture. Nous avons révisé la lisibilité, rajouté des informations complémentaires et amélioré les palettes de couleurs, passant d'une bichromie à une coloration plus riche et plus agréable au visuel.



Aujourd'hui, nous continuons à investir sur notre logiciel clients, afin d'améliorer la qualité de service rendue à nos abonnés, clients et affiner encore plus nos données.

Ainsi, nous n'avons pas hésité à mettre en place des moyens supplémentaires (évolution du logiciel) visant à renforcer la qualité du traitement de nos demandes.

1.1.3.4. La communication externe

Au-delà de ses missions premières relatives aux services publics d'eau et d'assainissement, la SME s'investit dans diverses actions destinées à mieux informer les habitants sur les enjeux environnementaux.

Elle participe également à des activités de type culturelles, sociales ou sportives des territoires sur lesquels elle est présente.

En 2014, les opérations suivantes ont été réalisées :

Relations publiques

- Mise à disposition d'informations détaillées sur notre Société, nos services et notre métier sur le site internet : www.smeaux.fr ; informations en temps réel des interruptions programmées
- Travail en lien avec le tissu associatif via la participation à des réunions publiques à la demande d'associations de consommateurs pour présenter nos métiers et expliquer la facturation et les bonnes pratiques de consommation d'eau
- Participation au salon de l'agriculture pour faire connaître l'usine Terraviva et le process de traitement des boues de stations d'épuration (novembre 2014)
- Organisation de visites des installations (accueil du grand public à l'usine d'eau potable de Rivière-Blanche)
- Organisation de la Journée sur la précarité hydrique en partenariat avec l'Association des Aînés de la Martinique et l'Association Solidarité, Fraternité, 3^{ème} âge

- Réalisation d'une exposition à partir de dessins réalisés par les enfants de l'école maternelle de Dostaly (François)

Partenariats

- Sponsoring sportif :
 - Criterium des quartiers (Lamentin Avril 2014)
 - Longvilliers club (Lamentin)
 - Club Franciscain (François)
 - Club Ufolep (Robert)
 - Sprint Club de Saint Joseph
 - Club des Gommiers de la Martinique
- Partenariats éducatifs :
 - Participation à l'organisation des cérémonies de remise des prix de plusieurs collèges (Collège Petit Manoir du Lamentin, Collège de Ducos, Collège de Sainte-Luce, Collège George Elisabeth , Collège Place d'armes, Lycée Acajou 2, ...)
 - Participation à la bourse d'études Alizés pour l'accompagnement de jeunes martiniquais dans des voies d'excellence
 - Accueil de lycéens de seconde dans le cadre de stages d'immersion dans le cadre de la Bourse d'études Alizés
 - Ateliers découverte du cycle de l'eau en école maternelle (Dostaly – François)

Relations presse

- Communication dans les médias (presse écrite et radio) des informations de manque eau
- Prises de parole régulières dans les médias lors des interventions sur le terrain suite à la réparation des casses

Publicité

- Parution de visuels dans les agendas 2014 de nos partenaires (Agenda de l'Association des Maires, Agenda des villes du Robert, du Diamant, Marin, François et Vauclin)

1.1.3.5. *Coopération internationale*

La SME, en tant qu'entreprise martiniquaise, est sensible à tous les événements qui peuvent concerner les îles de la Caraïbe. Aussi, les équipes de la SME se sont mobilisée pour apporter leur assistance et leur savoir faire à la DINEPA (gestionnaire de l'eau sur le Grand Port au Prince) et à la WASCO (gestionnaire de l'eau sur l'ensemble de Sainte Lucie), en réponse aux catastrophes naturelles que ces deux organismes ont eu à gérer.

Pour Haïti, Lyonnaise des eaux a remporté à un appel d'offre international ; la mission consistant à superviser la remise en service des forages du sud de l'agglomération et les réparations des fuites sur les canalisations maîtresses.

Pour Sainte Lucie, en partenariat avec le SICSM la SME a proposé à WASCO une assistance technique en complément de la mission réalisée en 2010 après le passage de la tempête tropicale Earl.

1.1.1. Orientations pour l'avenir

1.1.1.1. Les grands travaux

Principaux travaux de l'année 2014 :

- ☞ Paiement en ligne sur des Bornes de paiement accessible 24/24 h.
- ☞ La SME a entièrement réorganisé son organisation logistique achats commencée en 2013.



Le magasin principal de Petit Bourg a été transformé en plate-forme logistique, au service des différents métiers de l'entreprise. Il garanti la disponibilité des articles suivis en stocks, tant pour les métiers Eau Potable que pour les métiers Assainissement.

Les articles stockés sont mis à disposition des utilisateurs, soit par la mise

à disposition des articles dans le cadre d'un magasin secondaire dépendant des Agences Territoriales, soit par la mise à disposition directement sur chantier.

Approvisionnement Chantier Fonds de Travaux 3 Rivières à Sainte Luce en 2013

La SME dispose sur le site de Petit Bourg de l'ensemble des pièces permettant la réparation de casse réseau jusqu'au diamètre 800 mm.

Livraison d'un tuyau en fonte de 800 mm de diamètre pesant plusieurs tonnes.



- un stock stratégique canalisation : au début de la saison cyclonique, la SME s'assure de la disponibilité de plus d'un km de canalisations PEHD électro-soudable, réparti dans les diamètres allant jusqu'à 315 mm, ainsi que des raccords et coudes correspondant.



Livraison
d'un
conteneur



de tuyau PHED stock stratégique
Ouverture du conteneur

Au cours d'un événement climatique majeur, il est courant que les canalisations soient emportées par les glissements de terrain ou les phénomènes de houle. Les équipes d'intervention SME peuvent dans ces conditions être à pied d'œuvre pour rétablir le service dès la fin de l'alerte cyclonique.

CATALOGUE Articles stockés MARTINICAISE DES EAUX

COLLIERS A SANGLE



CODS SME	CODS SIMPAC	DESIGNATION ARTICLES
COLSAG417G	S05051	COLLIER A SANGLE GB 45 à 175
COLSAG417P	S05051	COLLIER A SANGLE PB 45 à 175
COLSAG435G	S05052	COLLIER A SANGLE GB 45 à 350
COLSAG435P	S05052	COLLIER A SANGLE PB 45 à 350

COLLIERS DE PRISE EN CHARGE

COLLIERS DE PRISE EN CHARGE
A GRANDE TOLERANCE



CODS SME	CODS SIMPAC	DESIGNATION ARTICLES
VCGT100060	S03022	COLLIER PRISE G.T. 108/128X60
VCGT100080	S04797	COLLIER PRISE G.T. 108/128X80
VCGT150080	S03027	COLLIER PRISE G.T. 165/185X80
VCGT150100	S03028	COLLIER PRISE G.T. 165/185X100
VCGT200100	S03035	COLLIER PRISE G.T. 211/231X100
VCGT200150	S03036	COLLIER PRISE G.T. 211/231X150
VCS600300	S03074	COLLIER A PRISE SPECIFIQUE DE 600X300

- un catalogue informatisé des pièces stockées :

Le magasin principal gère plus de 1000 références articles. Afin de faciliter la connaissance des pièces disponibles et de mieux répondre aux besoins, le magasin principal a mis en place un catalogue des articles stockés, comportant une photo des articles, son code de gestion SME et son appellation.

1.1.1.2. Les évolutions réglementaires

Certains des textes présentés peuvent avoir des impacts contractuels. La SME se tient à disposition pour assister la collectivité dans l'évaluation de ces impacts en local et la préparation en tant que de besoin des projets d'avenant.

REGLES COMMUNES AUX MARCHES PUBLICS ET AUX DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

ADOPTION DES DIRECTIVES EUROPEENNES « MARCHES PUBLICS » ET « CONCESSIONS »

> Directive 2014/23/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'attribution de contrats de concession

> Directive 2014/24/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE

Les directives relatives à la passation des marchés publics (secteurs classiques et spéciaux) et à l'attribution des contrats de concession ont été adoptées le 26 février 2014. Les Etats membres ont deux ans pour les transposer, soit jusqu'en avril 2016. Un projet d'ordonnance relative à la transposition des directives marchés a été publié.

S'agissant des marchés publics, les directives constituent une simplification et un assouplissement du régime procédural établi par les règles en vigueur depuis 2004. Le recours à la négociation est favorisé par une nouvelle « *procédure concurrentielle avec négociation* ». Une telle procédure pourra notamment être mise en œuvre lorsque « *les besoins du pouvoir adjudicateur ne peuvent être satisfaits sans adapter des solutions immédiatement disponibles*. »

S'agissant des concessions, l'innovation majeure de cette nouvelle directive tient à l'encadrement des concessions de services, qui recouvrent les délégations de service public françaises. La définition de la délégation de service public, ses règles de passation et d'exécution vont donc devoir être adaptées en tenant compte des nouvelles règles en la matière. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un bouleversement des règles internes. Le secteur de l'eau a été exclu du champ d'application de la directive.

ADOPTION DE LA LOI RELATIVE A LA SEMOP

> Loi n°2014-744 du 1^{er} juillet 2014 permettant la création de sociétés d'économie mixte à opération unique

Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales peuvent désormais créer une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP), revêtant la forme d'une SA, avec au moins un actionnaire opérateur économique sélectionné après une mise en concurrence en vue de la conclusion et de l'exécution d'un contrat.

L'objet unique de ce contrat, qui ne peut être modifié durant toute la durée du contrat, peut concerner, notamment, la gestion d'un service public pouvant inclure la construction des ouvrages ou l'acquisition des biens nécessaires au service.

La sélection des candidats et l'attribution du contrat sont effectuées via un unique appel public à la concurrence qui devra respecter les règles applicables au type de contrat destiné à être conclu (délégation de service public, concession de travaux, concession d'aménagement ou marché public).

La SEMOP est dissoute de plein droit au terme du contrat avec la collectivité ou dès que l'objet du contrat est réalisé.

OUVERTURE DU RECOURS EN CONTESTATION DE LA VALIDITE DU CONTRAT A L'ENSEMBLE DES TIERS

> Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994

Dans cette décision le Conseil d'Etat a étendu à l'ensemble des tiers le recours en contestation de la validité d'un contrat administratif, autrefois réservé aux seuls concurrents évincés (CE, 16 juillet 2007, Sté Tropic Travaux Signalisation, n°291545).

Ce recours de pleine juridiction, éventuellement assorti de demandes indemnitaires, doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et ses modalités de consultation. Deux conditions encadrent ce recours :

- les intérêts du requérant devront avoir été lésés de façon suffisamment directe et certaine par la passation du contrat ou par ses clauses ;
- le requérant ne pourra se plaindre que des vices du contrat en rapport direct avec l'intérêt lésé dont il se prévaut ou de ceux d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office.

Ces conditions ne sont toutefois pas applicables au Préfet ni aux membres des organes délibérants des collectivités qui peuvent invoquer tout moyen à l'appui de leur recours compte tenu des intérêts dont ils ont la charge.

RECEVABILITE DES CANDIDATURES ET PARITE HOMME-FEMME

> Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Les interdictions de soumissionner aux marchés publics et aux délégations de service public sont étendues aux personnes qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation sur les objectifs d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes dans l'entreprise, ainsi que sur les mesures permettant de les atteindre et qui, à la date à laquelle elles soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation.

Cette obligation de négociation s'applique uniquement dans les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives. (articles L. 2242-1 et L. 2242-5 du code du travail)

MARCHES PUBLICS

RECEVABILITE DES CANDIDATURES

> Décret n°2014-1097 du 26 septembre 2014 portant mesures de simplification applicables aux marchés publics

Plafonnement du chiffre d'affaires :

Ce décret contraint les acheteurs publics à plafonner leurs exigences en matière de capacités financières des candidats. Lorsqu'ils exigent, dans les documents de la consultation, un chiffre d'affaires annuel minimal pour la réalisation des prestations, le montant qu'ils fixent ne peut être supérieur à deux fois le montant estimé du marché ou du lot concerné, « *sauf justifications liées à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution* ».

Cette mesure s'applique à toutes les consultations lancées à partir du 1er octobre 2014.

Consécration du principe « Dites-le nous une fois » :

Les pouvoirs adjudicateurs sont désormais dispensés de demander des documents qu'ils auraient déjà obtenus dans le cadre d'une précédente consultation, à condition qu'ils soient toujours valables.

Ils ne peuvent plus non plus exiger des candidats la production de documents qui seraient accessibles gratuitement en ligne. Sont concernés les documents qui sont mis à disposition par un organisme officiel mais également ceux qui sont rendus accessibles au pouvoir adjudicateur, par le candidat, via un espace de stockage numérique.

PAYEMENT DIRECT DES SOUS-TRAITANTS HORS TVA POUR LES TRAVAUX IMMOBILIERS

> Loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014

> BOI-TVA-DECLA-10-10-20-20140124 « TVA - Régimes d'imposition et obligations déclaratives et comptables - Redevable de la taxe - Livraisons de biens et prestations de services - Détermination du redevable »

L'article 283 du code général des impôts a été complété par la loi de finances pour 2014. Un dispositif d'auto-liquidation de TVA a été mis en place pour les travaux de construction, y compris ceux de réparation, de nettoyage ou d'entretien, de transformation et de démolition effectués en relation avec un bien immobilier par une entreprise sous-traitante pour le compte d'un preneur assujéti.

Les collectivités territoriales doivent désormais effectuer les paiements directs des sous-traitants agréés hors TVA. La TVA correspondante est auto-liquidée par le titulaire du marché, qui facture à la collectivité la TVA sur l'ensemble du montant de l'opération (part de la sous-traitance comprise).

DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

MODIFICATION DES MODALITES DE MISES EN ŒUVRE DES CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

> Conseil d'Etat, 30 juillet 2014, Sté Lyonnaise des eaux, n°369044

Le Conseil d'Etat a précisé les conditions dans lesquelles une personne publique peut modifier les modalités de mise en œuvre des critères de sélection des offres dans le cadre d'une procédure d'attribution d'une délégation de service public.

La personne n'est pas tenue d'informer les candidats des modalités de mise en œuvre des critères de sélection (CE, 23 décembre 2009, Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles, n° 328827). Néanmoins, lorsqu'elle décide de rendre publiques ces informations, elle ne peut ensuite les modifier qu'en informant les candidats en temps utiles.

Ainsi si l'information initiale sur les modalités de mise en œuvre des critères a été donnée avant le dépôt des candidatures, la modification devra être portée à la connaissance des candidats en temps utile avant le dépôt des candidatures.

Pour le cas où l'information a été donnée après le dépôt des candidatures, la modification des modalités de mise en œuvre des critères devra intervenir en temps utiles avant le dépôt des offres.

GESTION DES SERVICES D'EAU

RELATIONS DES FOURNISSEURS D'EAU AVEC LES USAGERS

> Loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation

La « loi Hamon » s'applique aux seuls contrats portant sur la fourniture d'eau, à l'exclusion du service assainissement.

Cette loi impacte la gestion des relations entre les fournisseurs d'eau et leurs usagers de plusieurs façons :

- Les fournisseurs d'eau (publics ou privés) sont désormais soumis à l'obligation d'information précontractuelle. En conséquence, avant la conclusion d'un contrat d'abonnement, le fournisseur d'eau doit communiquer au consommateur de manière lisible et compréhensible certaines informations au nombre desquelles figure le prix de l'eau.
- Un délai de rétractation de 14 jours est accordé au consommateur après la souscription à distance d'un contrat d'abonnement ou d'un marché de travaux en vue notamment de la réalisation d'un branchement neuf. Pour les contrats conclus par voie électronique, avant qu'il ne passe sa commande, il devra être rappelé au consommateur les informations relatives aux caractéristiques essentielles des services commandés, à leur prix et à la durée du contrat. Enfin, le consommateur doit reconnaître explicitement son obligation de paiement (à peine de nullité de la commande).
- Interdiction de facturer aux usagers des frais supplémentaires venant s'ajouter au prix de l'objet principal d'un contrat et le coût de prestations non expressément commandées.
- Réglementation du démarchage téléphonique : interdiction pour le fournisseur d'eau de démarcher par téléphone un consommateur inscrit sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.
- Interdiction de facturer des frais liés au rejet de paiement à des consommateurs en situation de précarité.
- Pénalisation de la facturation des frais de recouvrement amiable aux consommateurs.
- Possibilité d'infliger une amende administrative d'un montant maximal de 15 000 euros à une personne morale lorsqu'un contrat conclu entre un professionnel et un consommateur contient une ou plusieurs clauses abusives.
- Factures entre professionnels : renforcement des sanctions encourues en cas de paiement tardif.
- Protection du nom des collectivités territoriales : dans des conditions qui seront fixées par décret, toute collectivité territoriale ou tout établissement public de coopération intercommunale peut demander à l'Institut national de la propriété industrielle d'être alerté en cas de dépôt d'une demande d'enregistrement d'une marque contenant sa dénomination, pour, le cas échéant, former une opposition à la demande d'enregistrement.

FACTURES D'EAU IMPAYEES ET PROCEDURE A SUIVRE

> Décret n°2014-274 du 27 février 2014 modifiant le décret n°2008-780 du 13 août 2008 relatif à la procédure applicable en cas d'impayés des factures d'électricité, de gaz, de chaleur ou d'eau

Ce décret modifie celui du 13 août 2008 relatif à la procédure applicable en cas d'impayés des factures d'électricité, de gaz, de chaleur ou d'eau, pour tenir compte de la « loi Brottes » (loi n° 2013-312 du 15 avril 2013 *visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes*).

Désormais lorsqu'un consommateur n'aura pas acquitté sa facture d'eau à la date limite, son fournisseur l'informerá par un 1er courrier qu'à défaut de règlement dans un délai de 15 jours, sa fourniture d'eau pourra être interrompue. Si pendant ce délai aucun accord n'est trouvé, le fournisseur pourra interrompre la fourniture d'eau, après avoir adressé un second courrier au consommateur lui laissant 20 jours pour saisir les services sociaux (s'il s'agit d'un cas social déjà connu, le délai est porté à 30 jours et le fournisseur doit proposer de transmettre lui-même le dossier aux services sociaux).

Nota : Ce décret confirme la possibilité de couper l'eau (hors situations de précarité qui doivent donner lieu à des aides sociales)

ASSAINISSEMENT

REUTILISATION DES EAUX USEES EPUREES

> Arrêté du 25 juin 2014 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif à l'utilisation d'eaux issues du traitement d'épuration des eaux résiduaires urbaines pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts

L'arrêté du 25 juin 2014 assouplit les conditions d'utilisation des eaux usées traitées en supprimant le dossier de demande d'expérimentation pour l'irrigation par aspersion antérieurement fixées par l'arrêté du 2 août 2010. En revanche, les contraintes de mise en œuvre restent toujours très contraignantes, notamment pour l'irrigation d'espaces verts et pour l'irrigation par aspersion.

Les conditions d'utilisation détaillées dans l'arrêté portent sur la qualité et le programme de surveillance de l'eau traitée, les prescriptions techniques des systèmes d'irrigation ainsi que sur la mise en œuvre de l'utilisation de cette eau. La réutilisation des eaux usées épurées reste soumise à autorisation du préfet du département (qui peut prévoir des modalités d'irrigation plus strictes que l'arrêté du 25 juin), mais l'avis de l'ANSES n'est plus demandé sur chaque dossier.

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

> Décret n° 2014-45 du 20 janvier 2014 portant adoption des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a prévu l'adoption d'un document-cadre intitulé : « *Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques* ».

Le document-cadre adopté par le présent décret contient deux parties :

— une première partie relative aux choix stratégiques précisant les définitions, les objectifs et les grandes lignes directrices pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue ;

— une seconde partie constituant le guide méthodologique précisant les enjeux nationaux et transfrontaliers pour la cohérence écologique de la trame verte et bleue à l'échelle nationale, les éléments méthodologiques propres à assurer la cohérence des schémas régionaux en termes d'objectifs et de contenu, et un volet relatif à l'élaboration des schémas régionaux dans les départements d'outre-mer.

INSTALLATIONS CLASSEES

> Arrêté du 28 avril 2014 relatif à la transmission des données de surveillance des émissions des installations classées pour la protection de l'environnement

A compter du 1er janvier 2015, doivent être transmis par voie électronique sur GIDAF, le site de télédéclaration du ministère en charge des installations classées, les résultats de la surveillance des émissions réalisée conformément aux prescriptions édictées par les arrêtés relatifs aux ICPE (résultats d'auto surveillance et contrôles externes).

MISE EN DECHARGE DES DECHETS INERTES : CAS DES ENROBES AMIANTES

> Arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et dans les installations de stockage de déchets inertes relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des installations classées

Cet arrêté rend notamment impossible l'admission des déchets enrobés amiantés (qui peuvent provenir des travaux de voirie) sur les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et 2760 dès lors qu'ils sont dangereux. Cette dangerosité doit être vérifiée par l'exploitant de l'ICPE, lequel doit mettre en place une procédure d'acceptation préalable et doit réclamer au producteur de déchets un document préalable relatif à l'origine du déchet et sa classification au termet de la nomenclature déchets.

SDAGE

> Instruction du Gouvernement du 22 avril 2014 relative à la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et des programmes de mesures associés, NOR : DEVL1406395J

> Décret n° 2014-1510 du 15 décembre 2014 portant diverses modifications des procédures d'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et d'octroi de l'autorisation prévue par le II de l'article L. 411-3 du code de l'environnement

> Arrêté du 18 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux

Cette instruction précise le cadrage général de la mise à jour des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de leurs programmes de mesures. Elle est complétée par des documents spécifiques (instructions, guides, notes), listés en annexe. Les SDAGE et leurs programmes doivent être mis à jour et publiés pour mi-2015. L'instruction fait état du suivi de nouvelles substances donnant lieu à de nouveaux indicateurs à suivre, d'un meilleur degré de connaissances des masses d'eau, d'un niveau d'ambition non atteint au travers des états des lieux réalisés. Il s'agira également d'identifier les masses d'eau qui ne rempliront les objectifs fixés par la directive européenne cadre sur l'eau pour 2015 (bon état ou bon potentiel).

Pour sa part, le décret apporte des adaptations aux procédures d'élaboration des SDAGE. Sont notamment concernées les modalités de consultation du public et des différents organismes concernés. Le décret prévoit également la publication sur un site internet du SDAGE.

En ce qui concerne le contenu du SDAGE, il est précisé que les dérogations aux objectifs de qualité et de quantité que fixent les SDAGE ne peuvent être accordées pour un projet entraînant des modifications dans les caractéristiques physiques des eaux ou l'exercice de nouvelles activités humaines que lorsque certaines conditions sont remplies. Il appartient au préfet coordonnateur de bassin de fixer la liste des dérogations.

L'arrêté du 18 décembre 2014 procède à la mise à jour du contenu des SDAGE (substances prioritaires, démarche d'adaptation au changement climatique, résumé des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs environnementaux, etc...). Les SDAGE doivent donc être plus complets dans la précision des objectifs pour la gestion des ressources en eau et dans la présentation synthétique relative à la gestion des eaux. Cet arrêté modifie également la liste des documents et données à apporter pour la détermination de ces objectifs et de cette présentation.

REFORME CONSTRUIRE SANS DETRUIRE

> Décret n°2014-627 du 17 juin 2014 relatif aux travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution

> Arrêté du 18 juin 2014 modifiant divers arrêtés relatifs à l'exécution de travaux à proximité des réseaux de transport et de distribution et au téléservice « reseaux-et-canalizations.gouv.fr »

> Arrêté du 19 juin 2014 pris en application du IV de l'article 3 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution

Le décret du 17 juin 2014 simplifie les procédures applicables pour la préparation et l'exécution des travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution. Il entre en vigueur le 1er avril 2015.

Plusieurs apports peuvent être relevés :

- le fonctionnement du guichet unique « reseaux-et-canalizations.gouv.fr » a été amélioré, afin d'en augmenter l'efficacité et de promouvoir la dématérialisation des déclarations préalables aux travaux ; dans ce but, le délai de réponse aux DT/DICT reçues sous forme dématérialisée est ramené à 7 jours (contre 9 jours depuis juillet 2012) ;
- des dispositions importantes relatives aux travaux urgents ; en cas d'absence de fourniture par un exploitant (de réseau sensible) des informations utiles dans un délai compatible avec la situation d'urgence, l'ordre d'engagement des travaux mentionne explicitement que le réseau de l'exploitant concerné est considéré comme situé au droit de la zone d'intervention, les travaux d'entretien ordinaire le long des réseaux aériens ou souterrains peuvent être dispensés de déclaration préalable à condition que l'exploitant et le responsable de projet aient signé une convention portant notamment sur la sécurité et que la couverture géographique de cette convention comprenne la zone des travaux ;

- pour les travaux de très faible emprise, le marquage ou le piquetage individuel des ouvrages peut être remplacé par un marquage ou piquetage du périmètre de la zone d'intervention et l'utilisation de techniques "douces" appropriées ;
- les investigations complémentaires, opérations à caractère obligatoire menées en amont du chantier et visant à mieux connaître l'emplacement des réseaux sensibles avant d'engager les travaux, sont distinguées des opérations de localisation facultatives, effectuées à l'initiative des responsables de projets ;
- l'obligation d'information du maire par les exploitants de réseaux sur les programmes de travaux sur la voirie est étendue aux informations portant sur la réalisation d'investigations complémentaires lorsque celles-ci sont obligatoires, afin que le maire puisse assurer une meilleure coordination de ces opérations entre les maîtres d'ouvrage concernés et encourager leur mutualisation ;
- En cas de reprise d'enrobés sur une fouille ponctuelle, l'envoi d'une nouvelle DICT n'est plus nécessaire, à condition que le maître d'ouvrage des travaux de réfection ait déjà les RDTR, RdICT ainsi qu'un relevé topographique des nouveaux ouvrages posés, ou bien une déclaration par le responsable du projet de la fouille effectuée mentionnant la profondeur minimale des réseaux neufs et existants dans ces tranchées à la date du remblaiement provisoire.

S'agissant des arrêtés, celui du 18 juin 2014 améliore l'encadrement des travaux urgents, limite l'obligation d'investigations complémentaires aux chantiers les plus sensibles, modifie les formulaires CERFA, définit les obligations des prestataires d'aide aux déclarants pour la partie de leur activité relevant du service public et révisé les règles de certification des prestataires en localisation de réseau.

L'arrêté du 19 juin 2014 définit les formats des fichiers permettant un envoi dématérialisé des déclarations préalables aux travaux et des avis de travaux urgents, indépendamment du mode de transmission électronique utilisée.

DROIT DE LA CONSOMMATION

ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACTION DE GROUPE

> Loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation

> Décret n°2014-1081 du 24 septembre 2014 relatif à l'action de groupe en matière de consommation

> Circulaire du 26 septembre 2014 de présentation des dispositions de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation et du décret n° 2014-1081 du 24 septembre 2014 relatif à l'action de groupe en matière de consommation

L'action de groupe est entrée en vigueur en droit français le 1^{er} octobre 2014.

La procédure d'action de groupe a pour objet de permettre la réparation des préjudices matériels subis individuellement par un groupe de consommateurs ayant pour origine commune l'inexécution ou la mauvaise exécution par un professionnel de ses obligations légales ou contractuelles, à l'occasion de la vente de biens ou de la fourniture de services. Elle s'applique également aux préjudices causés par des pratiques anticoncurrentielles.

La circulaire précise que l'action de groupe, telle qu'elle est introduite en droit français dans le domaine de la consommation et de la concurrence peut être définie comme un droit d'agir d'une nature particulière que la loi confie à certaines personnes déterminées qui ont seules qualité à agir sous certaines conditions pour engager la procédure.

La loi n'ouvre la qualité à agir dans l'intérêt des consommateurs, pour la réparation de leur préjudice propre, qu'à quinze associations de défense des consommateurs représentatives au niveau national et agréées.

Une fois l'action engagée le juge devra trancher sur la question de la responsabilité du professionnel et de l'indemnisation des consommateurs.

Le jugement statuant sur la responsabilité fixera également la somme que l'entreprise devra verser à chaque consommateur ou au minimum précisera tous les éléments permettant l'évaluation de cette somme.

Le juge est également tenu de préciser dans son jugement les mesures de publicité destinées aux consommateurs potentiellement concernés afin qu'ils se déclarent auprès de l'association pour être indemnisés.

Les consommateurs disposent d'un délai fixé par le juge, entre 2 et 6 mois, pour se manifester.

L'association se charge ensuite d'obtenir l'indemnisation des consommateurs concernés.

L'action de groupe ne peut porter que sur la réparation des préjudices patrimoniaux résultant des dommages matériels subis par les consommateurs et ne permet l'indemnisation d'un préjudice moral.

1.2. Indicateurs techniques

1.2.1. Production d'eau potable

L'eau distribuée sur le Syndicat est d'origine superficielle et produite à partir de trois unités de traitement :

- les usines de Rivière Blanche et Directoire qui appartiennent au SICSM,
- l'usine de la Capot qui appartient au Conseil général, au travers de l'achat d'eau à Cosmy.

Quatre achats d'eau à SMDS depuis le réseau du SCNA complètent également ces ressources. :

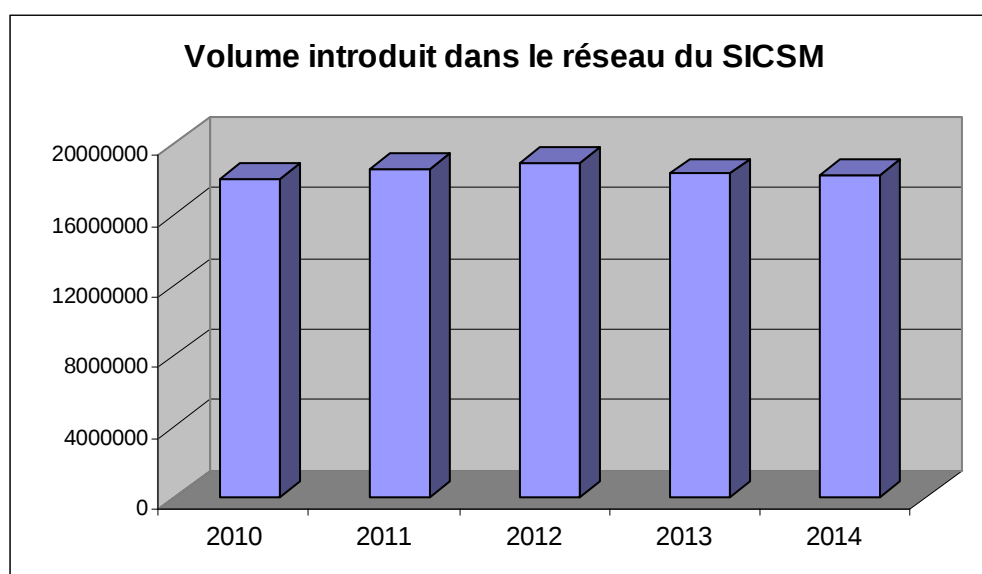
- Morne Poirier, Les Hauts et Bois Léopard à Trinité,
- Bois Neuf au Robert.

Evolution des volumes produits (m³)

	2010	2011	2012	2013	2014
Usine Rivière Blanche	9 838 495	10 212 478	10 061 468	10 160 341	9 564 489
Usine Directoire	5 447 962	5 603 755	5 852 097	5 983 003	5 500 289
Usine Capot + SMDS	2 786 834	2 774 410	3 061 593	2 185 812	3 186 690
Total	18 073 291	18 590 643	18 975 158	18 329 156	18 251 418
Variation	-4,9 %	+2,7 %	+2,0 %	- 3,5 %	-0,42%

La diminution du volume produit pour les usines du SICSM s'explique par un Carême très long, plus de 4 mois.

Evolution des volumes produits (m³)



1.2.2. Volumes mis en œuvre

Le réseau du SICSM alimente en gros :

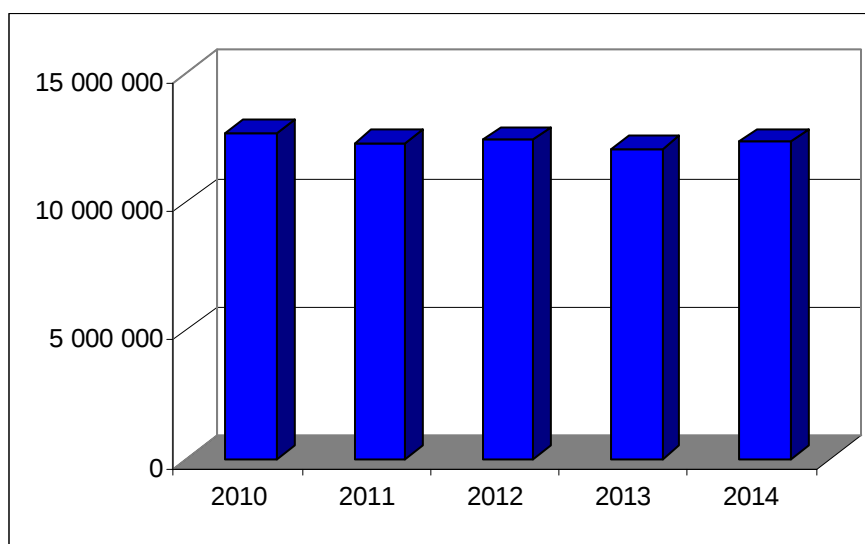
- la ville de Schoelcher à partir de l'usine de Rivière Blanche,
- le quartier du Vert-Pré au Robert rattaché au réseau du SCNA, en sortie de l'usine de Directoire.

Evolution des volumes mis en œuvre (m³)

	2010	2011	2012	2013	2014
Volumes produits SICSM	15 286 457	15 816 233	15 913 565	16 143 344	15 064 728
Volumes importés	2 786 834	2 774 410	3 061 593	2 185 812	3 186 690
Volumes exportés	1 119 530	1 233 898	943 222	985 170	467 837
Volumes distribués	16 953 761	17 356 745	18 031 936	17 343 985	17 783 581
Volumes consommés par les abonnés	12 688 123	12 597 518	12 393 218	12 077 705	12 365 471
Variation	-0,85 %	- 0,8 %	- 1,6 %	- 2,5 %	+2,3 %

A noter la baisse significative de la vente d'eau à la commune de Schloelcher qui pénalise mécaniquement le rendement de réseau.

Evolution des volumes consommés (m³)



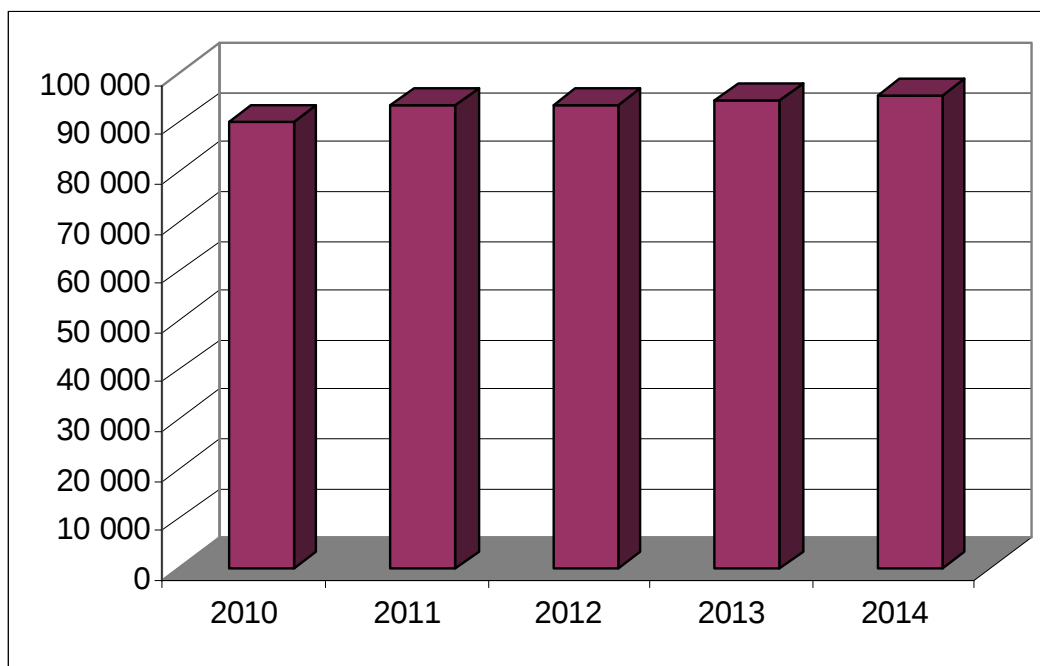
1.2.3. Abonnés

Répartition du nombre d'abonnés

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'habitants	217 875	218 195	218 556	218 449	218 449
Clients domestiques	90 004	93 396	93 202	94 183	95 216
Clients industriels *	36	47	52	36	53
Clients Logements et collectivités *	43	53	35	41	48
Total	90 092	93 508	93 299	94 268	95 317
Variation	2,6%	+ 3,6 %	- 0,2 %	1,0 %	+1,1%

* : gros consommateurs dont la consommation est supérieure à 6000 m³/an

Evolution du nombre d'abonnés



1.2.4. Volumes facturés

Répartition des volumes facturés (m³)

	2010	2011	2012	2013	2014
Volumes domestiques	10 985 367	10 420 235	10 596 094	10 265 491	9 228 849
Volumes Domestique *	112 963	121 268	102 074	86 043	163 223
Volumes industriels *	967 773	1 009 635	867 755	667 003	1 301 375
Volumes Logement / collectivités *	622 020	803 957	880 244	858 417	657 110
Total	12 688 123	12 355 095	12 446 167	11 876 954	11 350 557
Variation	-4,00 %	- 2,6 %	+ 0,7 %	-4,57%	- 4,4 %
<i>Consommation domestique unitaire (m³/an)</i>	122	111	114	109	96
<i>Consommation moyenne unitaire (m³/an)</i>	140	132	133	126	119

* : gros consommateurs dont la consommation est supérieure à 6000 m³/an

Rq : la baisse des volumes facturés s'explique par le retard de facturation sur les communes de Ducos et Robert.

1.2.5. La qualité de l'eau

Le programme d'analyses du contrôle sanitaire est fixé par arrêté préfectoral en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation.

Les prélèvements sont réalisés par l'Agence Régional de Santé (ARS) et analysés par le Laboratoire Départemental d'Analyse (LDA), le laboratoire départemental de la Drôme et le laboratoire Eichrom Europe à Bruz (35).

La qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :

- la qualité micro-biologique,
- la qualité physico-chimique,
- la qualité organoleptique,
- les substances indésirables,
- les substances toxiques,
- les micro-polluants organiques (pesticides, herbicides),
- la radioactivité.

La synthèse des 346 analyses effectuées par l'ARS sur les usines de production et le réseau de distribution du SICSM au cours de l'année 2014, fait ressortir :

Synthèse des analyses 2014

	Production SICSM	Réseau de distribution	Total
Nombre d'analyses	36	310	346
NC bactériologiques	0	1	1
Taux de conformité	100 %	99,6 %	99,7 %
Dépassements physico-chimiques	0	9	9
Taux de respect	100 %	97,2 %	97,5 %

Aucune analyse de l'ARS n'a révélé la présence de micro-polluants organique (chlordécone, ...)

Plusieurs établissements industriels sollicitent régulièrement la SME pour leur transmettre les résultats d'analyse dans le cadre de leur démarche qualité (SNYL, BANAMART, Centre Hospitalier des Trois Ilets, ...).

1.2.6. *Détail par commune des principaux indicateurs*

	Anses Arlet	Diamant	Ducos	François	Lamentin	Marin	Rivière Pilote	Rivière Salée
Volumes facturés (m ³)	247 010	415 351	939 443	1 095 190	2 960 416	466 224	571 438	652 230
Nombre de clients	1995	3022	7673	7803	18118	4126	5704	6094
Clients domestiques	1995	3019	7667	7794	18072	4123	5704	6094
Gros conso. Collectifs	-	1	-	1	4	-	-	-
Gros conso. collectivités	-	-	3	4	17	2	-	-
Gros conso. Industriels	-	2	3	4	25	1	-	-

	Robert	Sainte Anne	Saint Esprit	Saint Joseph	Sainte Luce	Trinité	Trois Ilets	Vauclin
Volumes facturés (m ³)	972 494	419 076	391 933	764 387	629 515	621 859	654 179	502 908
Nombre de clients	7855	2795	4132	6594	5192	5577	3795	4842
Clients domestiques	7847	2792	4131	6591	5187	5571	3790	4839
Gros conso. collectifs	2	1	-	-	-	1	-	1
Gros conso. collectivités	2	1	1	1	1	4	-	1
Gros conso. industriels	4	1	-	2	4	1	5	1

1.3. Indicateurs financiers

1.3.1. Tarifs

La tarification et ses modalités en vigueur sur le Syndicat sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 janvier 1992. Elle comporte un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif

DISTRIBUTION EAU POTABLE SICSM

	Part du délégataire			Part de la	Part de la
	prix de base 01/08/2002	prix actualisé 01/01/2014	prix actualisé 01/01/2015	Collectivité 01/01/2014	Collectivité 01/01/2015
Actualisation K	1,0000	1,4553	1,4667		
Part Fixe					
Abonnement cptr. 15 mm	14,87	21,64	21,81		
Abonnement cptr. 20 mm	25,49	37,10	37,39		
Abonnement cptr. 30 mm	42,49	61,84	62,32		
Abonnement cptr. 40 mm	74,36	108,22	109,06		
Abonnement cptr. 60 mm	138,09	200,96	202,54		
Abonnement cptr. 80 mm	191,20	278,25	280,43		
Abonnement cptr. 100 mm	382,40	556,51	560,87		
Abonnement cptr. 150 mm	855,00	1 244,28	1 254,03		
Abonnement cptr. 200 mm et plus	1710,00	2 488,56	2 508,06		
Consommation -					
Tranche semestrielle					
de 0 à 25 m ³	0,8707	1,2144	1,2244	0,6083	0,6083
de 26 à 50 m ³	1,1609	1,6192	1,6324	0,6083	0,6083
de 51 à 3000 m ³	1,1609	1,6895	1,7027	0,6403	0,6403
de 3001 à 12000 m ³	1,1067	1,6106	1,6232	0,6075	0,6075
de 12001 à 24000 m ³	0,7905	1,1504	1,1594	0,9721	0,9721
au-delà de 24000 m ³	0,4743	0,6902	0,6957	1,2390	1,2390

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2014	prix 01/01/2015	Destinataires
Redevance Pollution	0,2500	0,2500	ODE
Taxe Préservation de la Ressource	0,0900	0,1450	ODE
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public
Octroi de Mer Régional	1,5%	1,5%	Région

1.3.2. Prix de l'eau (facture 120 m³)

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³ établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2015						
	M ³	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution
		2015	2015	2014	2014	2015/2014
DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE						
Part du délégataire						
Abonnement semestriel		21,81	43,62	21,64	43,28	0,8%
Consommation tranche 0-25m3 / semestre	50	1,2244	61,22	1,2144	60,72	0,8%
Consommation tranche 26-50 m3 / semestre	50	1,6324	81,62	1,6192	80,96	0,8%
Consommation tranche 51-3000 m3 / semestre	20	1,7027	34,05	1,6895	33,79	0,8%
Part de la Collectivité						
Abonnement semestriel						
Consommation tranche 0-50 m3 / semestre	100	0,6083	60,83	0,6083	60,83	
Consommation tranche 51-3000 m3 / semestre	20	0,6403	12,80	0,6403	12,80	
Organismes publics						
Redevance Pollution	120	0,2500	30,00	0,2500	30,00	
Taxe Prélèvement	120	0,1450	17,40	0,0900	10,80	61,1%
Droit Additionnel à l'Octroi de Mer : 1,5%			5,12		5,00	2,5%
Sous-total hors TVA			346,66		338,18	2,5%
TVA à 2,1 %			7,17		7,00	2,5%
Total TTC			353,84		345,17	2,5%
m3 TTC			2,95		2,88	2,5%
m3 TTC hors abonnement			2,57		2,50	2,8%

2. USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

2.1. Situation

Le réseau de distribution d'eau potable du SICSM est alimenté à partir de trois usines de production d'eau de surface des rivières du Nord et du Centre de l'île :

- Rivière Blanche à SAINT-JOSEPH,
- Directoire au LAMENTIN,
- Vivé sur la commune du LORRAIN.

2.2. Principes de fonctionnement

☞ *L'Usine de Rivière Blanche :*

D'une capacité nominale de 1500 m³/h, cette station traite l'eau de la rivière Blanche par l'intermédiaire d'une prise d'eau située à l'amont immédiat de l'usine.

☞ *L'Usine de Directoire :*

D'une capacité nominale de 720 m³/h, cette station traite l'eau de la rivière Lézarde par l'intermédiaire d'un achat d'eau au réseau d'irrigation du PISE.

☞ *L'achat d'eau en gros à l'Usine de VIVE :*

L'usine de Vivé (mise en service en décembre 2005), d'une capacité nominale de 1600 m³/h, traite l'eau de la rivière Capot par l'intermédiaire d'une filière de traitement d'eau de surface classique, complétée d'une étape d'ultrafiltration et d'un apport de charbon actif pour l'élimination des pesticides présents dans l'eau brute.

L'interconnexion avec le réseau du SICSM se fait au travers de l'achat d'eau de Cosmy à Trinité.

La maîtrise d'ouvrage et l'exploitation de ces différents sites de production sont réparties de la manière suivante :

Prise d'Eau	Maître d'Ouvrage	Exploitant	Usine	Maître d'Ouvrage	Exploitant
Rivière Blanche	SICSM	SME	Riv. Blanche	SICSM	SME
Lézarde	Conseil Général	SMDS	Directoire	SICSM	SME
Capot	Conseil Général	SMDS	Vivé	Conseil Général	SMDS

Les deux usines de production du SICSM et l'achat d'eau en gros à Cosmy alimentent le réseau principal d'adduction, formant une boucle sur l'ensemble du territoire du SICSM. Ce réseau permet d'alimenter sur son parcours les réseaux de distribution secondaires, au travers de réservoirs de stockage alimentés par gravité ou par stations de reprise.

Les quartiers de Bois Lézard, Morne Poirier, Les Hauts à Trinité, et le quartier Bois Neuf au Robert sont alimentés par des achats d'eau directement à partir du réseau du SCNA.

En plus de l'alimentation en eau potable des abonnés du Syndicat, les deux usines du SICSM alimentent également en gros :

- la ville de Schoelcher à partir d'un compteur de vente d'eau piqué sur la distribution de l'usine de Rivière Blanche,
- le quartier du Vert-Pré au Robert appartenant au réseau du SCNA par l'intermédiaire d'une station de reprise en sortie de l'usine de Directoire.

2.3. Description des filières de traitement

2.3.1. Usine de Rivière Blanche

Cette usine de production d'eau potable a été réalisée dans les années 1950 sur la base d'une filière de traitement classique d'eau de surface comportant les étapes suivantes :

- Coagulation / floculation,
- Décantation statique,
- Filtration sur sable,
- Désinfection finale,

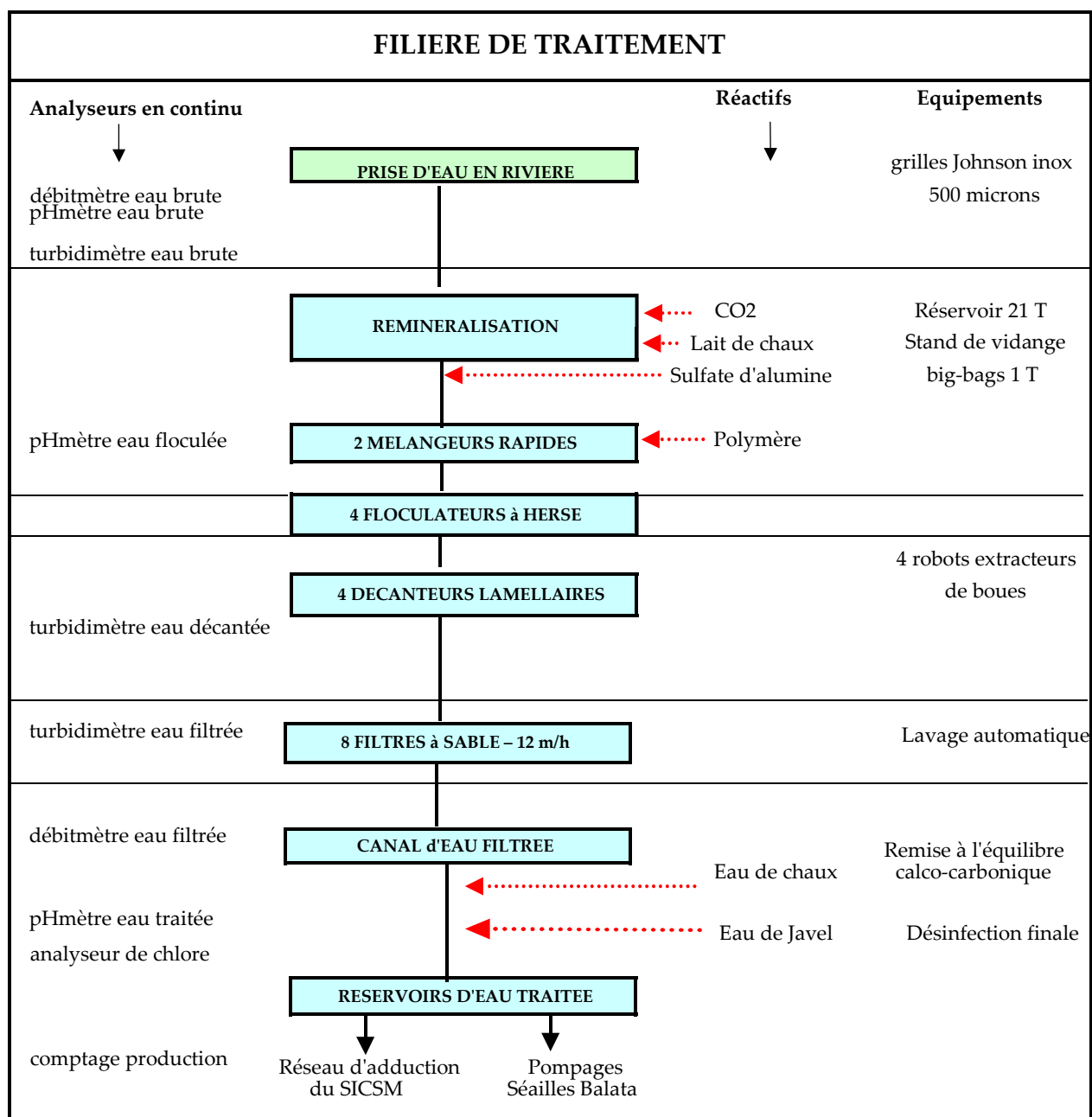
Elle a ensuite fait l'objet de travaux de modernisation au cours de l'année 2003, dans le cadre d'un marché attribué par le SICSM au groupement d'entreprises DEGREMONT / SOMATRAS, pour un montant de 4,8 M€. L'usine réhabilitée a été inaugurée officiellement en juin 2004.

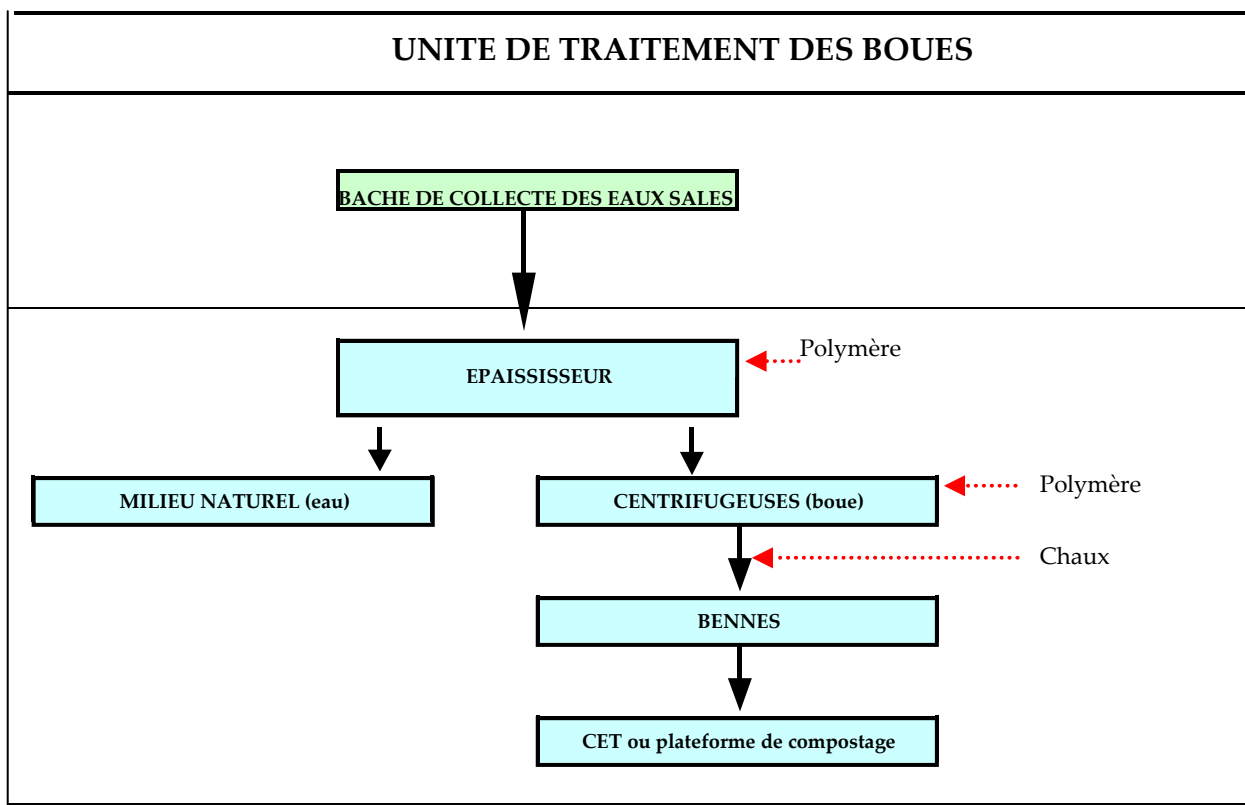
Les travaux de modernisation ont principalement consisté en :

- l'ajout d'une étape de reminéralisation des eaux par injection de gaz carbonique et de lait de chaux sur l'eau brute, et d'eau de chaux sur l'eau filtrée ;
- la transformation des 2 décanteurs couloir en décanteurs lamellaires équipés de 4 robots extracteurs de boues ;
- la réhabilitation complète de 8 filtres à sable à vitesse rapide sur les 16 filtres existants. Les 8 autres filtres sont actuellement hors service mais restent disponibles pour une utilisation future ;
- une automatisation du fonctionnement de l'ensemble de l'usine couplée à une supervision informatique ;

- un secours de l'alimentation électrique du site par un groupe électrogène (y compris les stations de reprise alimentant les réservoirs de Séailles et de Balata) ;
- Unité de traitement des boues issues du traitement de l'eau potable.

Le schéma de principe de la filière de traitement est présenté ci-dessous :





2.3.2. Usine de Directoire

L'usine de production d'eau potable de Directoire a été mise en service en 1973 sur la base de la filière de traitement suivante :

- Coagulation / floculation,
- Décantation rapide à lit de boues pulsé (décanteur Pulsator),
- Filtration sur sable,
- Désinfection finale.

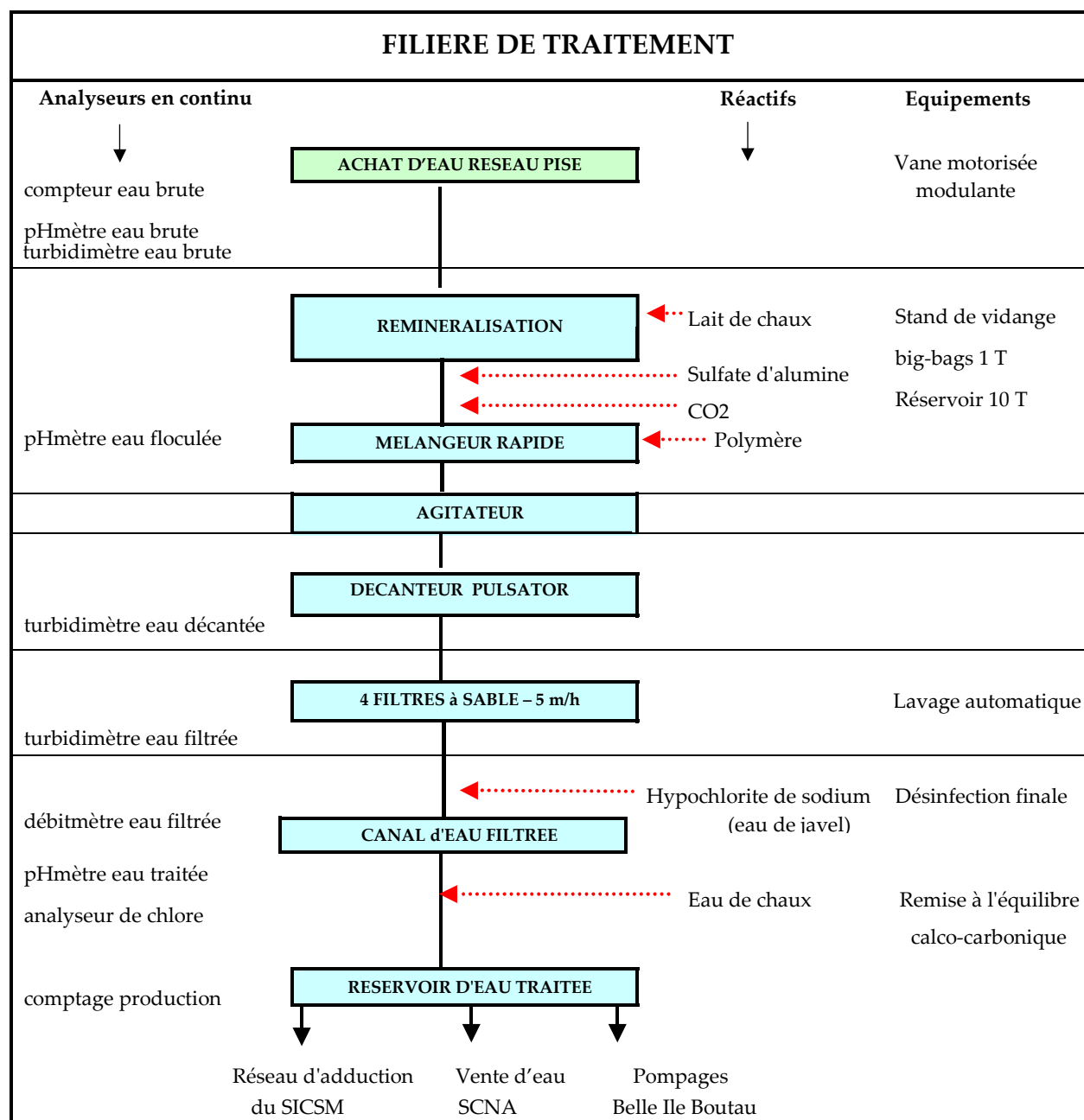
L'eau brute provient d'un piquage sur la conduite d'alimentation du barrage de la Manzo (réseau d'irrigation du PISE). Dans ce tronc commun, le SICSM dispose d'un débit prioritaire de 200 l/s (720 m³/h) pour les besoins en eau potable.

Cette usine a également fait l'objet d'une importante modernisation, dans le cadre d'un marché de travaux attribué par le SICSM à l'entreprise SOGEA pour un montant de 1,8 M€. Les travaux ont débuté en juin 2003 pour une mise en service en juillet 2004. La réception de la nouvelle usine a eu lieu en février 2006 et son inauguration en mai de la même année.

Les travaux de modernisation ont principalement consisté en :

- l'ajout d'une étape de reminéralisation des eaux par injection de gaz carbonique et de chaux ;
- l'automatisation du lavage des filtres à sable ;
- l'automatisation du fonctionnement de l'ensemble de l'usine couplée à la supervision informatique ;
- le secours de l'alimentation électrique du site par un groupe électrogène (y compris les stations de reprise alimentant les réservoirs de Belle Ile et de Boutau).

Le schéma de principe de la filière de traitement est présenté ci-dessous :



Après une étude de faisabilité réalisé avec le CIRSEE (Centre de recherche et d'aide aux exploitants de Lyonnaise des Eaux), l'hypochlorite de calcium a été remplacé par de l'hypochlorite de sodium (eau de javel). Cette eau de javel à 49° que nous utilisons est fabriquée par une entreprise locale depuis fin 2012. Une première phase réalisée dans le cadre d'un essai industriel avec l'accord du SICSM début 2013. Ces essais étant concluant, les services des SICSM nous ont autorisés à abandonner définitivement l'hypochlorite de calcium sur les 2 usines.

2.4. Synthèse du fonctionnement des usines

2.4.1. Usine de Rivière Blanche

INDICATEURS	Unité	2010	2011	2012	2013	2014
Volumes						
Volume prélevé (eau brute)	m ³	10 356 310	10 714 116	10 665 918	10 375 013	10 112 122
Volume prélevé moyen	m ³ /j	28 373	29 353	29 221	28 424	27 704
Volume produit (eau traitée)	m ³	9 838 495	10 212 478	10 061 468	10 160 341	9 564 489
Volume produit moyen	m ³ /j	26 955	27 979	27 565	27 836	26 204
% d'eau de service		5 %	2,8 %	6,0 %	2,1 %	5,4 %
Consommation de réactifs						
Chaux éteinte	t	128	144	87	66	40
Taux de traitement moyen	g/m ³	13	13,5	8,1	6,5	4
Gaz carbonique	t	305	332	249	93	97
Taux de traitement moyen	g/m ³	31	31	22	9,2	10
Sulfate d'Alumine	t	182	171	198	138	176
Taux de traitement moyen	g/m ³	18,5	16	18,5	13,5	17,4
Eau de javel (depuis 2014)	t	16,5	13,6	11,8	11,5	61
Taux de traitement moyen (produit actif)	g/m ³	1,6	1,3	1,1	1,1	0,9
Energie électrique						
y compris pompages Seailles + Balata	kWh	927 685	1 152 815	1 107 586	1 031 296	1 005 164
Pompages Seailles + Balata	kWh	641 469	742 028	702 874	674 835	878 468

Remarques : les faibles volumes consommés en chaux et en gaz carbonique s'expliquent par la rénovation du poste de dosage de gaz carbonique. Ce chantier n'est pas clôturé sur l'exercice 2014.

2.4.2. Usine de Directoire

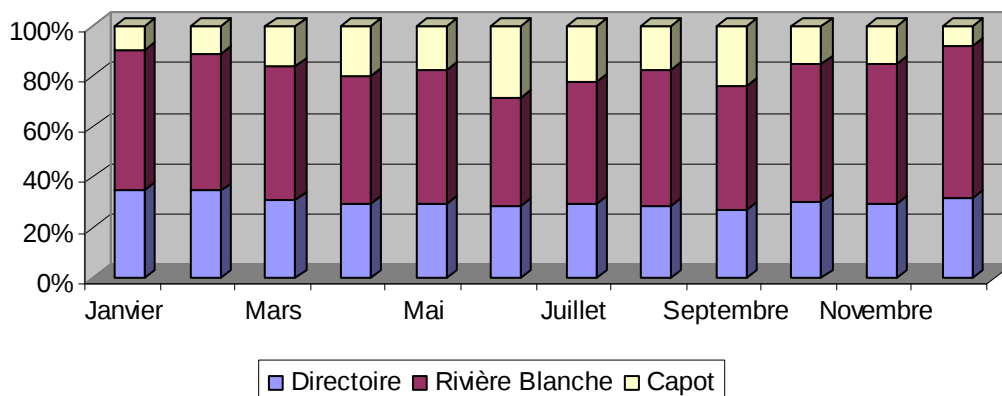
INDICATEURS	Unité	2010	2011	2012	2013	2014
Volumes						
Volume prélevé (eau brute)	m ³	6 498 334	5 878 203	6 144 566	6 263 125	5 858 445
Volume prélevé moyen	m ³ /j	17 803	16 104	16 834	17 159	16 051
Volume produit (eau traitée)	m ³	5 447 962	5 603 755	5 852 097	5 983 003	5 500 239
Volume produit moyen	m ³ /j	14 925	15 352	16 033	16 391	15 069
% d'eau de service		16,1 %	4,6 %	4,9 %	4,6 %	6,1 %
Consommation de réactifs						
Chaux éteinte	t	48	64	39	11	40
Taux de traitement moyen	g/m ³	8,8	11	6,3	1,9	7
Gaz carbonique	t	113	105	75	15	20
Taux de traitement moyen	g/m ³	17,5	18	12	2,5	3,4
Sulfate d'Alumine	t	81,2	76	96,8	72	66
Taux de traitement moyen	g/m ³	14,9	13	15,7	12,0	11,2
Eau de javel (depuis Avril 2013)	t	10,7	7,3	8,5	1,9 + 18	71
Taux de traitement moyen (produit actif)	g/m ³	1,9	1,3	1,4	Sans objet	1,8
Energie électrique						
y compris pompages Belle-Ile + Boutaud	kWh	171 610	149 182	187 852	150 512	140 786

Remarques : les faibles volumes consommés en chaux et en gaz carbonique s'expliquent par la rénovation du poste de dosage de gaz carbonique. Ce chantier n'est pas clôturé sur l'exercice 2014.

2.4.3. Bilan des volumes produits, achetés et vendus

VOLUMES PRODUITS ET ACHETES (m ³)							
Mois	Rivière Blanche	Directoire	Total SICSM	Achat Cosmy	Achat SMDS	Total Achats d'eau	Total Production
Janvier	829 199	522 156	1 351 355	146 900	3 485	150 385	1 501 740
Février	727 190	463 626	1 190 816	150 400	3 540	153 940	1 344 756
Mars	844 505	483 362	1 327 867	248 700	4 070	252 770	1 580 637
Avril	800 793	459 697	1 260 490	307 000	4 410	311 410	1 571 900
Mai	819 540	449 047	1 268 587	273 900	4 754	278 654	1 547 241
Juin	653 719	435 316	1 089 035	429 700	3 138	432 838	1 521 873
Juillet	747 557	459 151	1 206 708	349 700	3 195	352 895	1 559 603
Aout	826 791	445 441	1 272 232	276 300	4 336	280 636	1 552 868
Septembre	779 642	424 418	1 204 060	382 600	3 900	386 500	1 590 560
Octobre	846 957	468 399	1 315 356	232 300	4 457	236 757	1 552 113
Novembre	816 836	432 188	1 249 024	222 000	4 345	226 345	1 475 369
Décembre	871 760	457 438	1 329 198	120 100	3 460	123 560	1 452 758
Total 2014 part	9 564 489 63,5 %	5 500 239 36,5 %	15 064 728 82,5%	3 139 600 17,2%	47 090 0,3%	3 186 690 17,5%	18 251 418
Total 2013 part	10 160 341 62,9 %	5 983 003 37,0 %	16 143 344 88,0 %	2 121 965 11,5 %	63 847 0,3 %	2 185 812 11,9 %	18 329 156
Total 2012 Part	10 061 468 63,2%	5 852 097 36,8%	15 913 565 83,8%	2 972 500 16,1%	89 093 0,46%	3 061 593 16,1%	18 975 158
Total 2011 Part	10 212 478 55,30%	5 603 755 29,90%	15 816 233 86,20%	2 719 400 14,40%	55 010 0,30%	2 774 410 14,70%	18 590 643
Total 2010 Part	9 838 495 64,3 %	5 447 962 35,7 %	15 286 457 84,6 %	2 731 063 15,1 %	55 771 0,3 %	2 786 834 15,4 %	18 073 291

Pourcentage des volumes de chacune des usines alimentant le SICSM



VOLUMES PRODUITS ET VENDUS (m ³)								
Mois	Total produit SICSM	Total Achats d'eau	Total production	Vente d'eau Schoelcher	Vente d'eau SCNA	Total Ventes d'eau	Introduit SICSM	
							Vol./mois	Vol./jour
Janvier	1 351 355	150 385	1 501 740	65	24 440	24 505	1 477 235	47 653
Février	1 190 816	153 940	1 344 756	2 794	19 340	22 134	1 322 622	47 236
Mars	1 327 867	252 770	1 580 637	12 531	22 750	35 281	1 545 356	49 850
Avril	1 260 490	311 410	1 571 900	46 711	20 670	67 381	1 504 519	50 151
Mai	1 268 587	278 654	1 547 241	24 172	31 982	56 154	1 491 087	48 100
Juin	1 089 035	432 838	1 521 873	2 455	26 751	29 206	1 492 667	49 756
Juillet	1 206 708	352 895	1 559 603	41	36 053	36 094	1 523 509	49 145
Aout	1 272 232	280 636	1 552 868	3 035	34 786	37 821	1 515 047	48 872
Septembre	1 204 060	386 500	1 590 560	64	35 646	35 710	1 554 850	51 828
Octobre	1 315 356	236 757	1 552 113	7 525	34 874	42 399	1 509 714	48 700
Novembre	1 249 024	226 345	1 475 369	66	39 990	40 056	1 435 313	47 844
Décembre	1 329 198	123 560	1 452 758	46	41 050	41 096	1 411 662	45 537
Total 2014	15064728	3 186 690	18 251 418	99 505	368 332	467 837	17 783 581	48 723
<i>Part</i>	82,5 %	17,5 %		0,6 %	2,0 %	2,5 %	97,4 %	
Total 2013	16 143 344	2 185 812	18 329 156	533 506	451 664	985 170	17 343 985	47 516
<i>Part</i>	88,1 %	11,9 %		3,1 %	2,6 %	5,6 %	94,6 %	
Total 2012	15 913 565	3 061 593	18 975 158	609 422	333 800	943 222	18 031 936	49 282
<i>Part</i>	83,8%	16,1%		3,3%	1,8%	5,2%	95%	
Total 2011	15 816 233	2 774 410	18 590 643	856 688	377 210	1 233 898	1 756 7642	48 136
<i>Part</i>	86,20%	14,80%	100%	4,80%	2,10%	7,00%	91,20%	
Total 2010	15 286 457	2 786 834	18 073 291	688 350	431 180	1 119 530	16 953 761	46 462
<i>Part</i>	84,6 %	15,4 %	100 %	3,6 %	2,2 %	5,8 %	94,1 %	

2.4.4. Suivi des incidents et arrêts d'usines

2014	Rivière Blanche	Directoire	Total
Cumul Incidents	29	22	46
Durée total cumulée Arrêts	17h05	18h10	35h15
2013	Rivière Blanche	Directoire	Total
Cumul Incidents	72	29	74
Durée total cumulée Arrêts	23 h 50	31 h 50	55 h 40

En concertation avec le service technique du SICSM, le tableau des incidents a été modifié pour une plus grande lisibilité.

☞ Usine de Rivière Blanche années antérieures

Année 2012	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	13	16	22	0	51
Cumul Arrêts Usine	12	12	20	6	44
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	22 h	11 h	19 h 20	15 h	66 h 20
Répartition Incidents	25 %	31 %	43 %	0 %	100 %
Taux de disponibilité de l'usine					99,2%
Année 2011	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	06	16	31	0	53
Cumul Arrêts Usine	06	15	29	2	50
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	13:45:00	17:42:00	28:40:00	0:00:00	60:07:00
Répartition Incidents	11%	30%	58%	0%	100%
Taux de disponibilité de l'usine					98,5%
Année 2010	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	17	52	33	0	102
Cumul Arrêts Usine	16	44	24	2	84
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	50:45:00	38:55:00	36:50:00	5:00:00	131:30:00
Répartition Incidents	17%	51%	32%	0%	100%
Taux de disponibilité de l'usine					98,5%

☞ Usine de Directoire années antérieures

Année 2012	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	15	21	12	1	49
Cumul Arrêts Usine	13	17	8	2	40
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	42 h	24h40	12h15	2h	80h55
Répartition Incidents	60%	43%	24%	2%	100%
Taux de disponibilité de l'usine					99,1%
Année 2011	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	10	14	35	0	59
Cumul Arrêts Usine	6	9	19	0	34
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	12:20:00	12:30:00	22:25:00	0:00:00	47:15:00
Répartition Incidents	17%	24%	59%	0%	100%
Taux de disponibilité de l'usine					99,3%
Année 2010	Auto	IE	NCIP	Tvx	Total
Cumul Incidents	8	23	24	1	55
Cumul Arrêts Usine	7	17	13	0	37
Durée total cumulée Arrêts Usine (Heures)	23:00:00	20:30:00	20:05:00	0:00:00	63:35:00
Répartition Incidents	15%	42%	44%	0%	100%
Taux de disponibilité de l'usine					99,3%

2.5. Travaux réalisés au cours de l'année sur les usines de production

2.5.1. Travaux d'entretien et de maintenance

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les deux usines sont :

OPERATION	FREQUENCE
Entretien des espaces verts	Mensuel (en moyenne)
Nettoyage de la prise d'eau de Rivière Blanche	Quotidien
Vidange et nettoyage des décanteurs de Rivière Blanche	Annuel (au minimum)
Vidange et nettoyage du décanteur de Directoire	Annuel (au minimum)
Nettoyage des goulottes d'eau décantée de Rivière Blanche	Mensuel
Nettoyage des parois des filtres à sable de Rivière Blanche	Mensuel
Nettoyage des parois des filtres à sable de Directoire	Selon nécessité
Vidange et nettoyage des cuves de réactifs de Rivière Blanche	Annuel
Vidange saturateur eau de chaux de Rivière Blanche	Selon nécessité
Vidange et nettoyage des cuves de réactifs de Directoire	Annuel
Vidange saturateur eau de chaux de Directoire	-
Entretien des armoires de commande (resserrage, remplacement de relais)	Selon planning de maintenance
Maintenance des équipements électromécaniques (pompes de refoulement, pompes doseuses, surpresseurs d'air et d'eau de lavage, surpresseurs d'eau de service, compresseurs d'air process, agitateurs, vannes électriques, palans électriques, chariots élévateurs)	Selon planning de maintenance
Test de fonctionnement en charge des groupes électrogènes	Mensuel
Maintenance préventive des groupes électrogènes	Trimestriel
Maintenance préventive des chariots élévateurs	Annuel
Entretien des climatiseurs	Trimestriel
Contrôle réglementaire des installations électriques (transformateurs, TGBT, armoires de commande et circuits électriques) par un bureau de contrôle externe	Annuel
Contrôle réglementaire des récipients sous pression par le bureau de contrôle	Selon réglementation
Contrôle réglementaire des appareils de levage par un bureau de contrôle externe	Annuel
Nettoyage, étalonnage et ajustage des analyseurs en continu (turbidimètres, pHmètres, chloromètres)	Selon planning de maintenance
Étalonnage des compteurs de production	Annuel
Nettoyage du réservoir de Rivière Blanche (1 500 + 8 000 m ³)	Annuel
Nettoyage du réservoir de Directoire (1 000 m ³)	Annuel

2.5.2. Travaux de renouvellement

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur les équipements électromécaniques, l'hydraulique, les vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures, ainsi que les clôtures des usines.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de renouvellement sur les deux usines du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.4.

2.5.3. Travaux d'amélioration

La station de traitement des boues a été mise en service en mars 2011. Cette station traite les boues produites par l'usine de traitement d'eau potable.

2.5.4. Etalonnage des compteurs de production

Les compteurs de productions ont présenté de nombreuses défaillances et imprécisions. La décision de les remplacer a été prise en Avril 2010. Les Débitmètres à insertion seront remplacés par des débitmètres à manchette Krohne dont la précision est de l'ordre de 0,5 %.

Le remplacement du compteur de vente d'eau au SCNA 2009 a permis de mettre en évidence des anomalies hydrauliques qui perturbent le comptage. Lors de la construction du nouveau réservoir de Directoire, ce comptage sera reconstruit. Dans l'attente de la solution technique, SMDS nous fournit le relevé de leur compteur tous les mois.

Comme chaque année, les compteurs de production ont été contrôlés par le Centre Technique Comptage et Mesure (CTCM) de Lyonnaise des Eaux certifié COFRAC. Le CTCM est intervenu en Février 2014.

2.6. Limites des installations et améliorations proposées

Tous les points d'amélioration cités ci-après visent à optimiser le fonctionnement et à améliorer la capacité de traitement des usines.

2.6.1. Ressources

DIAGNOSTIC	AMELIORATION PROPOSEE	AVANCEMENT DES PROJETS
Protection des bassins versants des rivières Blanche et Lézarde Protection des prises d'eau	Mise en place des périmètres de protection	Etude départementale en cours
Eaux de surface tributaires des conditions météorologiques (forte turbidité, étiage) Prévention du risque de pollution	Diversification des ressources par la recherche d'eaux souterraines Interconnexion des réseaux SICSM - ODYSSI	Réalisation de 2 nouveaux forages dans la nappe de Rivière Blanche : attente des autorisations administrative pour la mise en exploitation

2.6.2. Usine de Rivière Blanche

DIAGNOSTIC	AMELIORATION PROPOSEE	AVANCEMENT DES PROJETS
Intrusion de sable dans les ouvrages de floculation et décantation	Traitement du sable à l'amont de la filière eau potable	Création d'un dessableur en tête (difficile étant donné la faible charge hydraulique) Réaménagement de la prise d'eau (piège à sable, chasse à sable, vanne débit réservé) : projet SME transmis au SICSM en 2011
Faible capacité de stockage en tête de réseau Autonomie insuffisante en cas d'arrêt d'usine (eau brute, panne électromécanique, maintenance)	Construction d'un second réservoir de tête de 8000 m ³	Projet SICSM en cours.
Développement d'algues par photosynthèse dans les filtres à sable Sécurité de la filière de traitement insuffisante (risque sanitaire)	Couverture des ouvrages de décantation et de filtration « en dure »	Avant-projet de couverture rigide complète (à l'image de l'usine de Directoire) avec possibilité d'installer des panneaux solaires sur la couverture (projet SICSM)
Absence de protection parafoudre	Installation d'un paratonnerre contre les impacts directs Protection parafoudre des armoires électriques contre les impacts indirects (surtensions)	Intégration au projet de couverture
Voie d'accès véhicule à la prise d'eau difficile	Création d'une voie d'accès.	Travaux prévus par le SICSM en 2015
Passage de personnes étrangères au service sur le site Détériorations répétées de la clôture	Aménagement d'un chemin de contournement le long de la berge ou à partir du quartier Chéry Mise en place d'une signalisation adaptée	A voir avec la mairie de St Joseph
Absence de vidange de la conduite DN600 route des gués	Mise en place de vannes de vidange à chaque gué	

2.6.3. Usine de Directoire

DIAGNOSTIC	AMELIORATION PROPOSEE	AVANCEMENT DES PROJETS
Absence de dispositif de vidange du tronc commun Arrêt d'usine important en cas de forte turbidité	Arrêt préventif du pompage Lézarde (en absence de demande du barrage de la Manzo) et de l'usine en fonction de la turbidité mesurée dans la rivière Lézarde Mise en place d'une vidange du tronc commun amont compteur	Etude à faire en concertation avec le PISE
Faible capacité de stockage en tête de réseau Autonomie insuffisante en cas d'arrêt d'usine (eau brute, panne électromécanique, maintenance)	Construction d'un nouveau réservoir de tête de 4000 à 6000 m³	Etude SICSM en cours
Préparation manuelle des cuves de sulfate d'alumine (en sacs)	Installation d'un système semi automatisé de préparation du sulfate d'alumine ou de sulfate liquide	Etude à faire

3. STATIONS DE POMPAGE ET RESERVOIRS

3.1. Principe de fonctionnement

Le réseau de distribution du SICSM comporte :

- o 157 réservoirs de stockage,
- o 33 bâches de pompage,
- o 67 stations de pompage (dont 2 accélérateurs en ligne),
- o 13 surpresseurs.

Un superviseur central, TOPKAPI, est en fonction depuis janvier 2013.

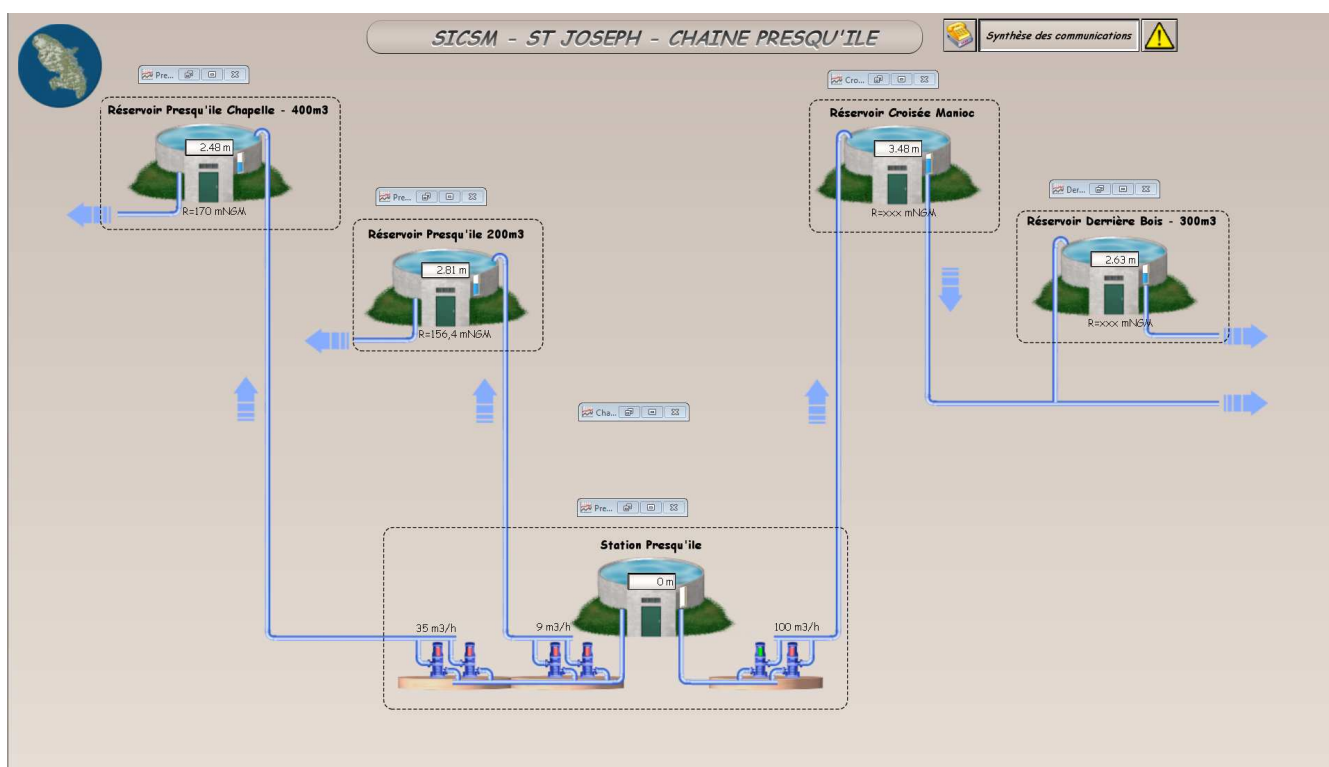
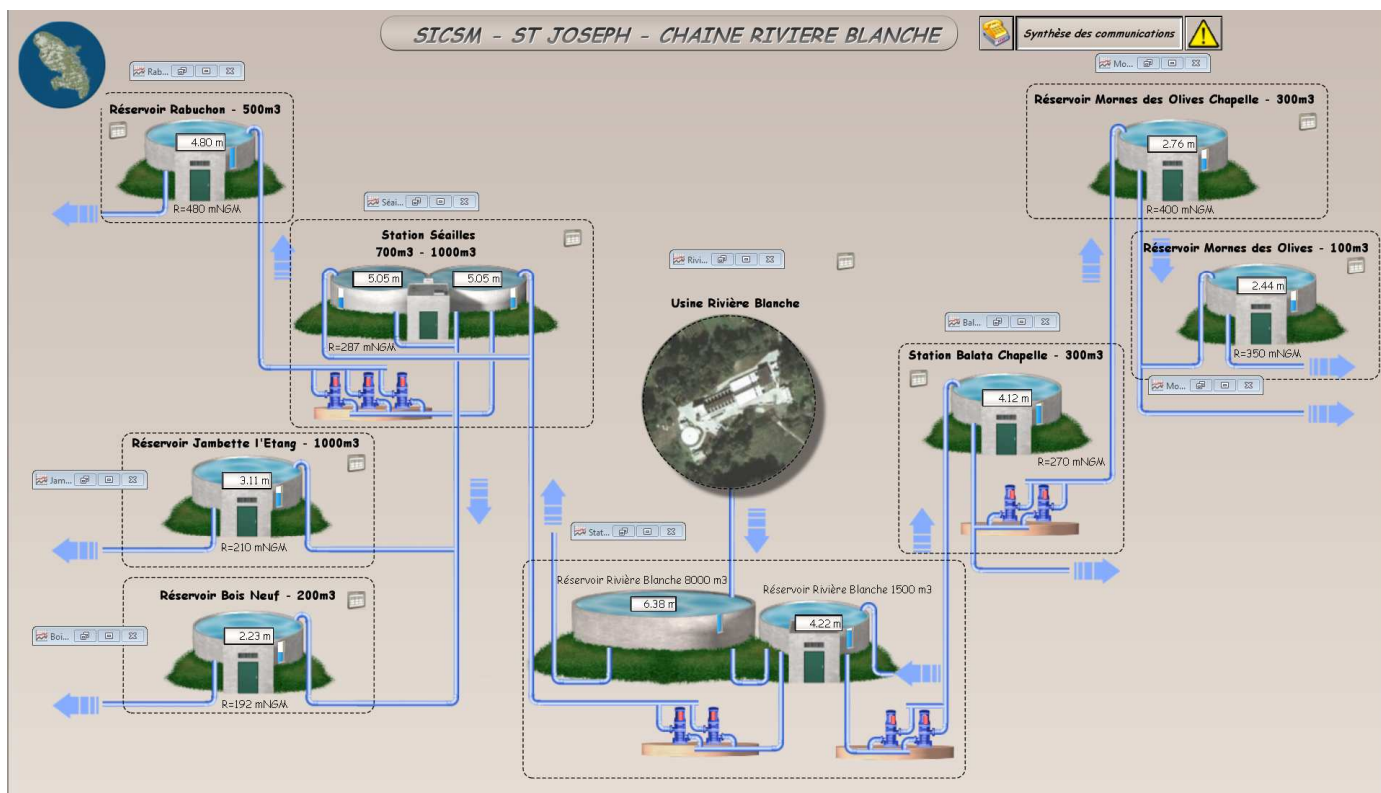
La totalité des ouvrages est équipé de postes de télésurveillance (usine de production, stations de pompage, réservoirs de stockage, accélérateurs en ligne, surpresseurs, vannes motorisées, comptages sur réseau d'adduction, postes de chloration), reliés au superviseur TOPKAPI installé au siège de la SME, par l'intermédiaire de supports de communication dédiés (lignes RTC, VPN, réseau GSM, liaisons radio).

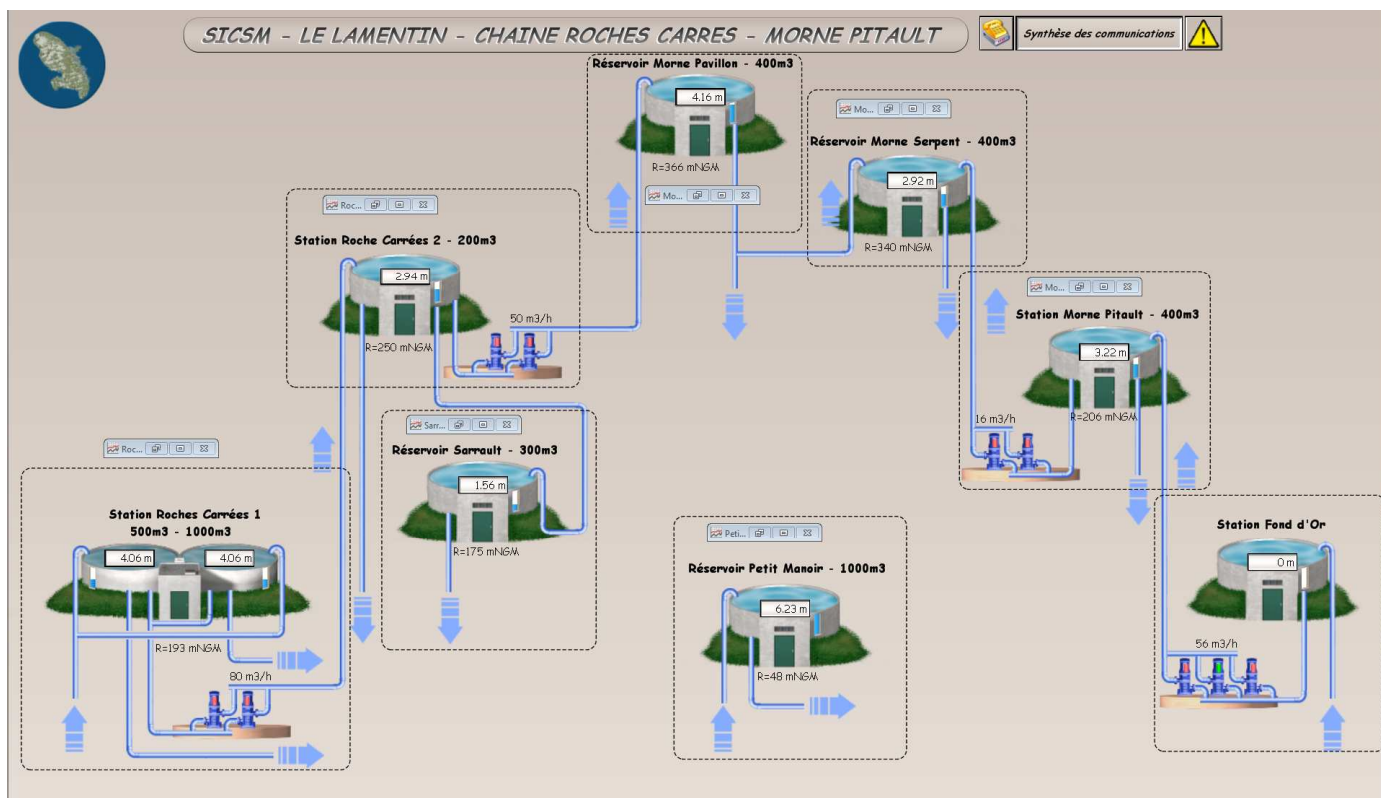
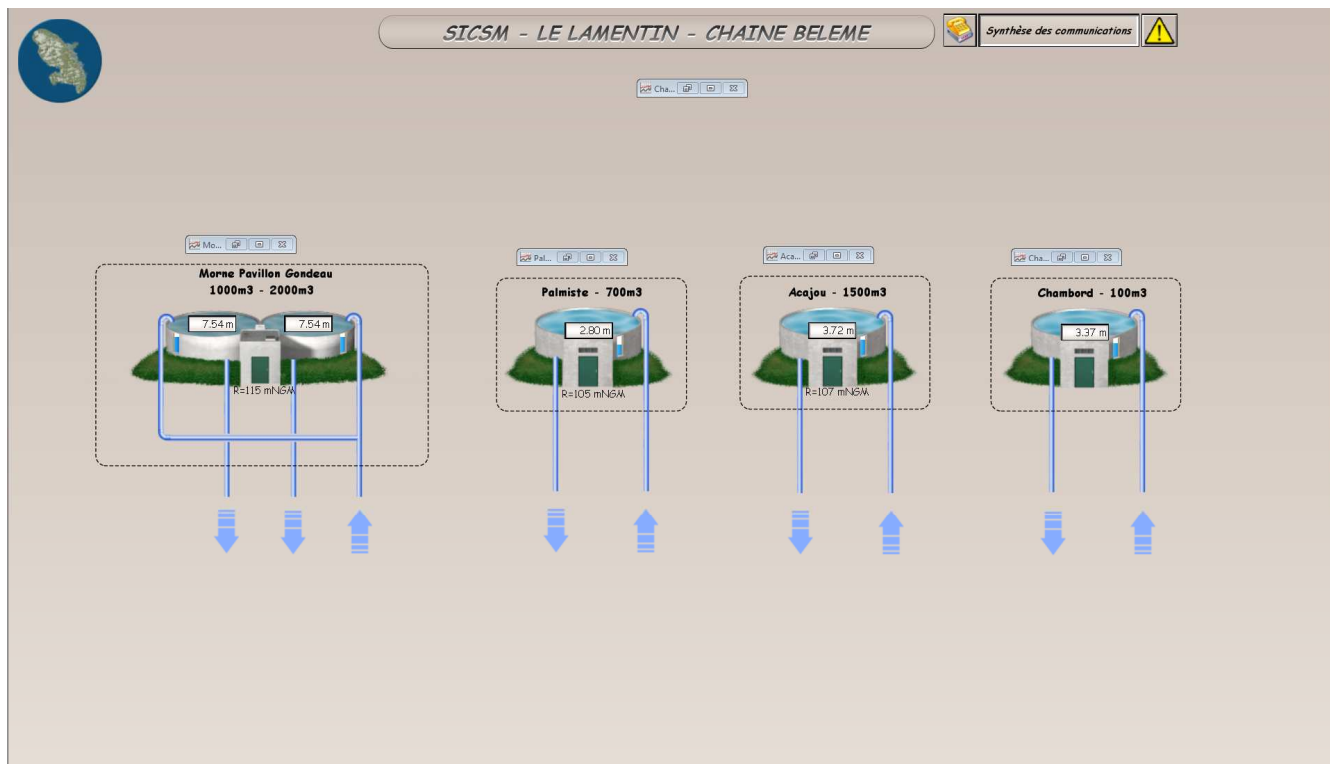
Cet outil de supervision gère l'ensemble des alarmes des ouvrages pour les transmettre vers le personnel d'intervention.

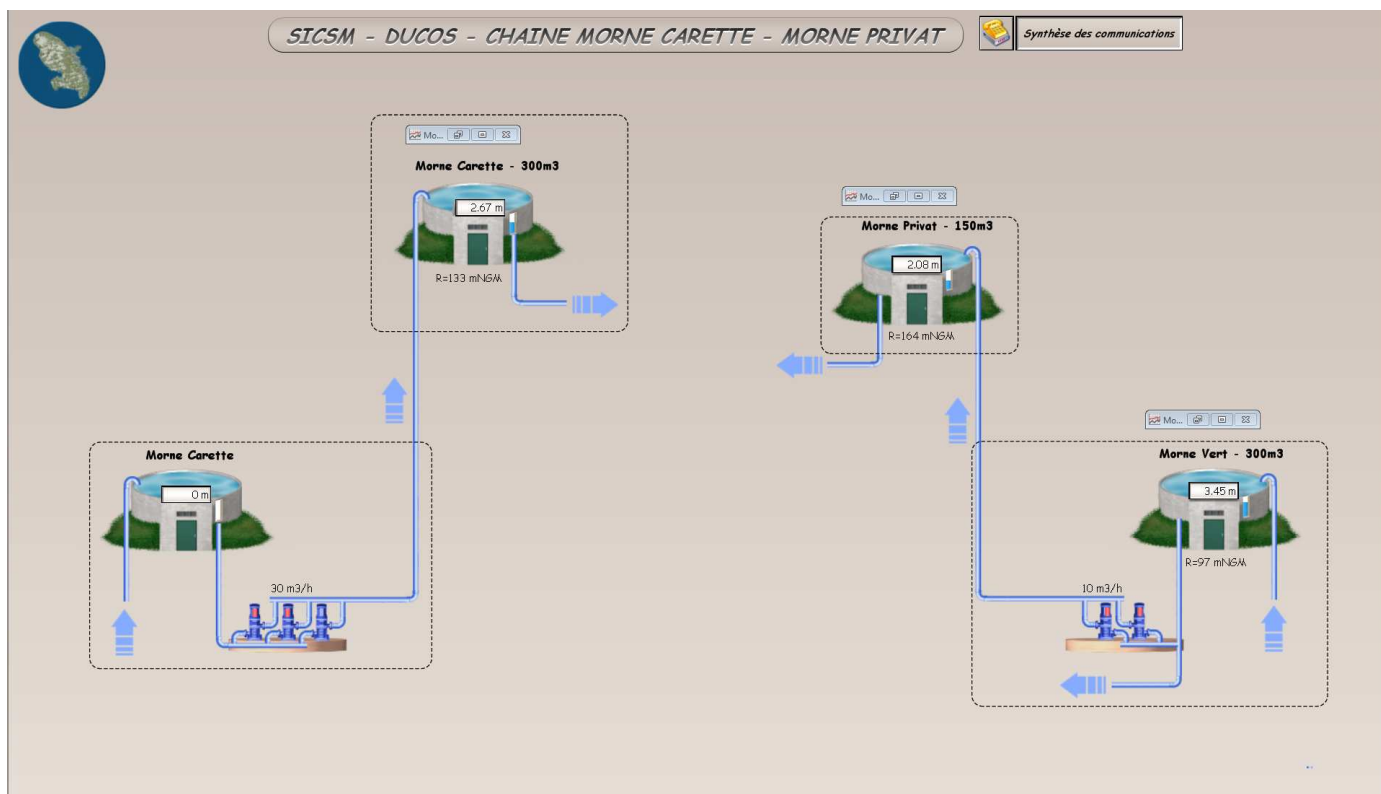
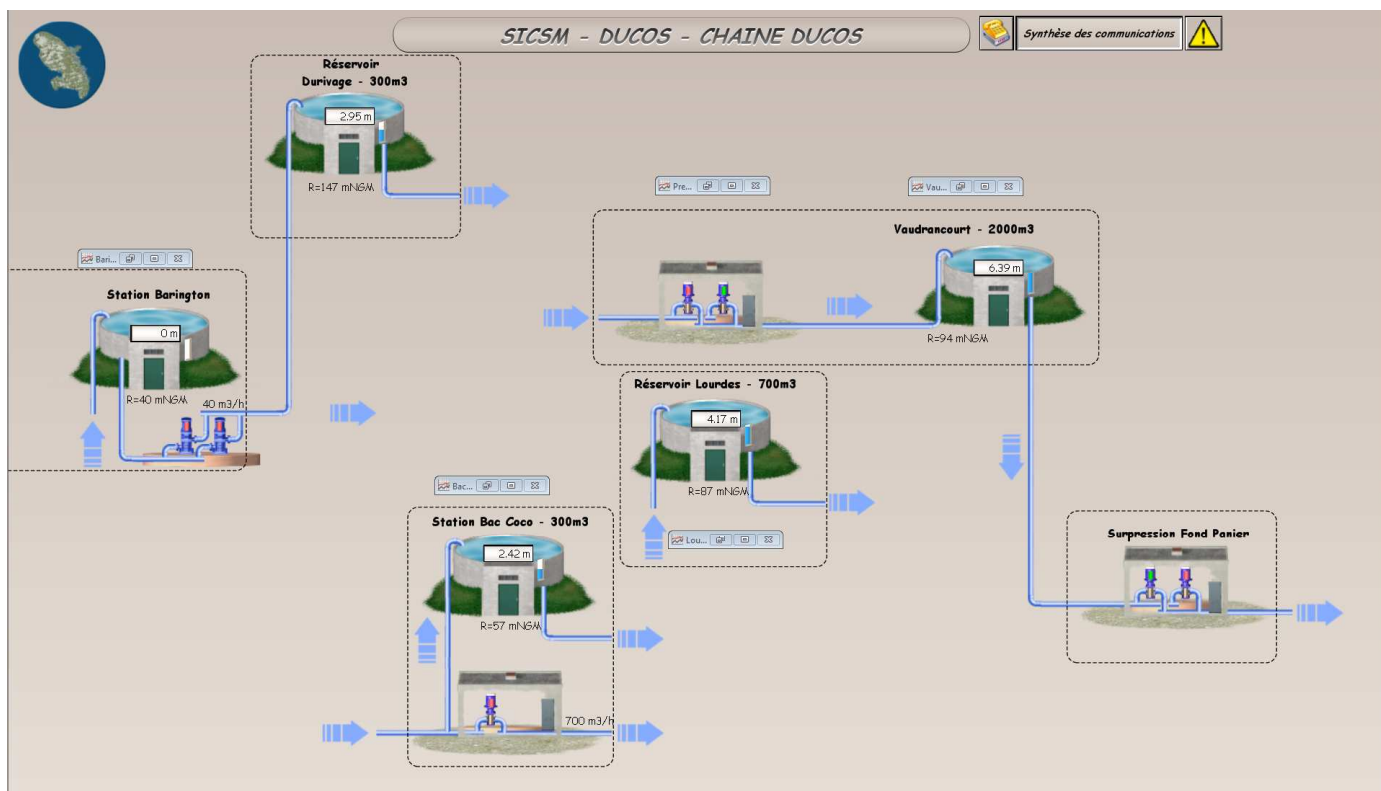
Cette supervision est accessible aux agents du SICSM via le portail internet sécurisé SEVE (Suivre Ensemble Votre Exploitation).

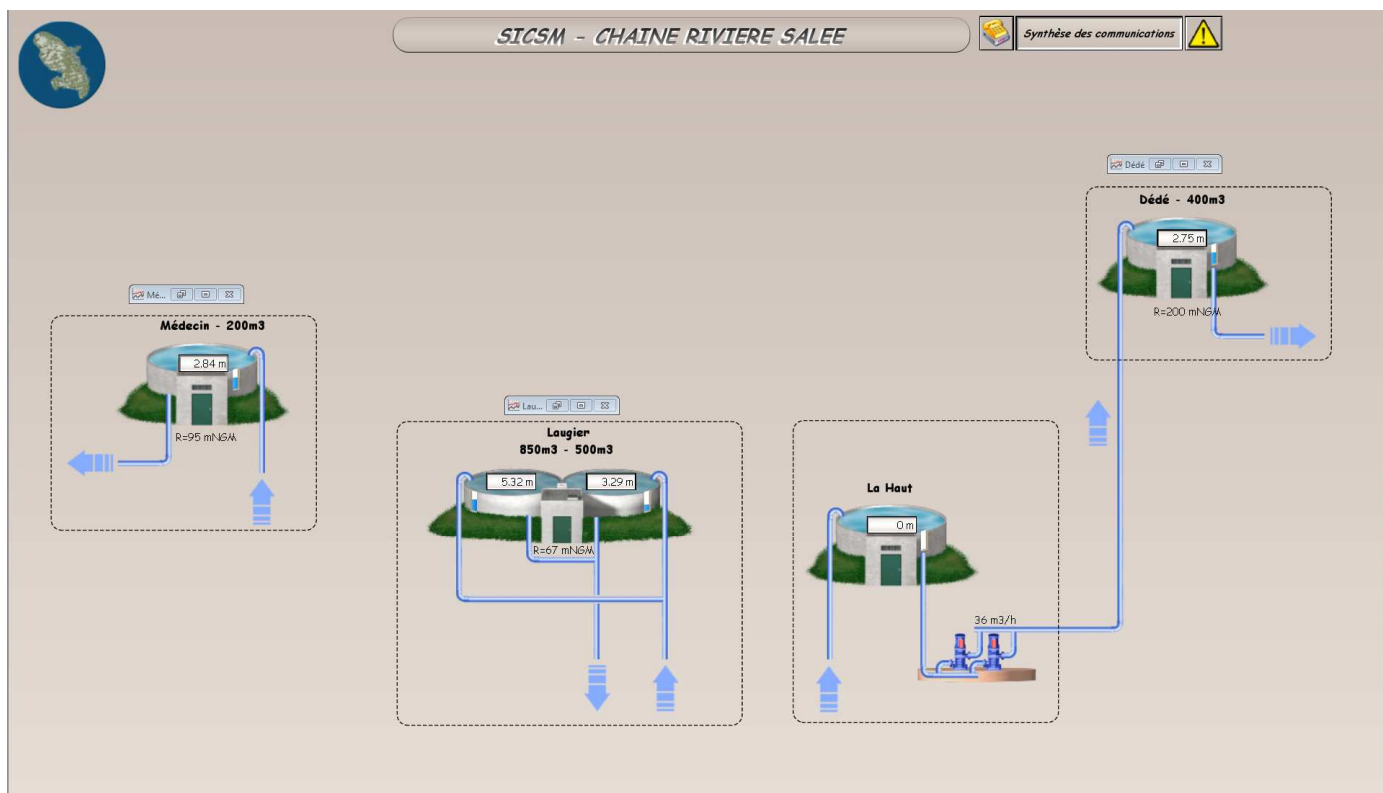
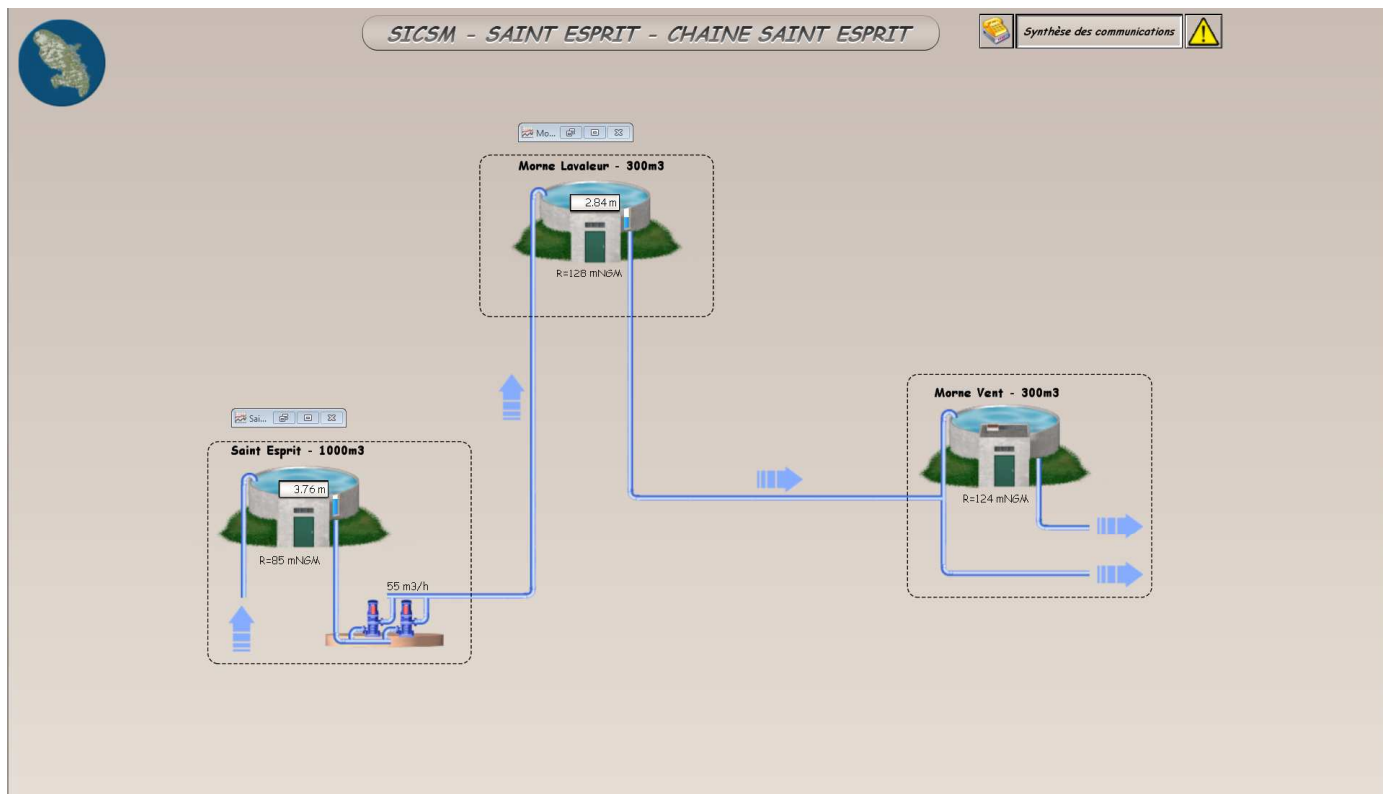
La chaîne de pompage Bourg L'Eglise au Diamant (construite en 2007) alimentant le réservoir de Fond Fleury (construit en 2006) n'est toujours pas en service car elle nécessite le renforcement du réseau d'alimentation électrique public. La mise en service a été effectuée en Février 2015.

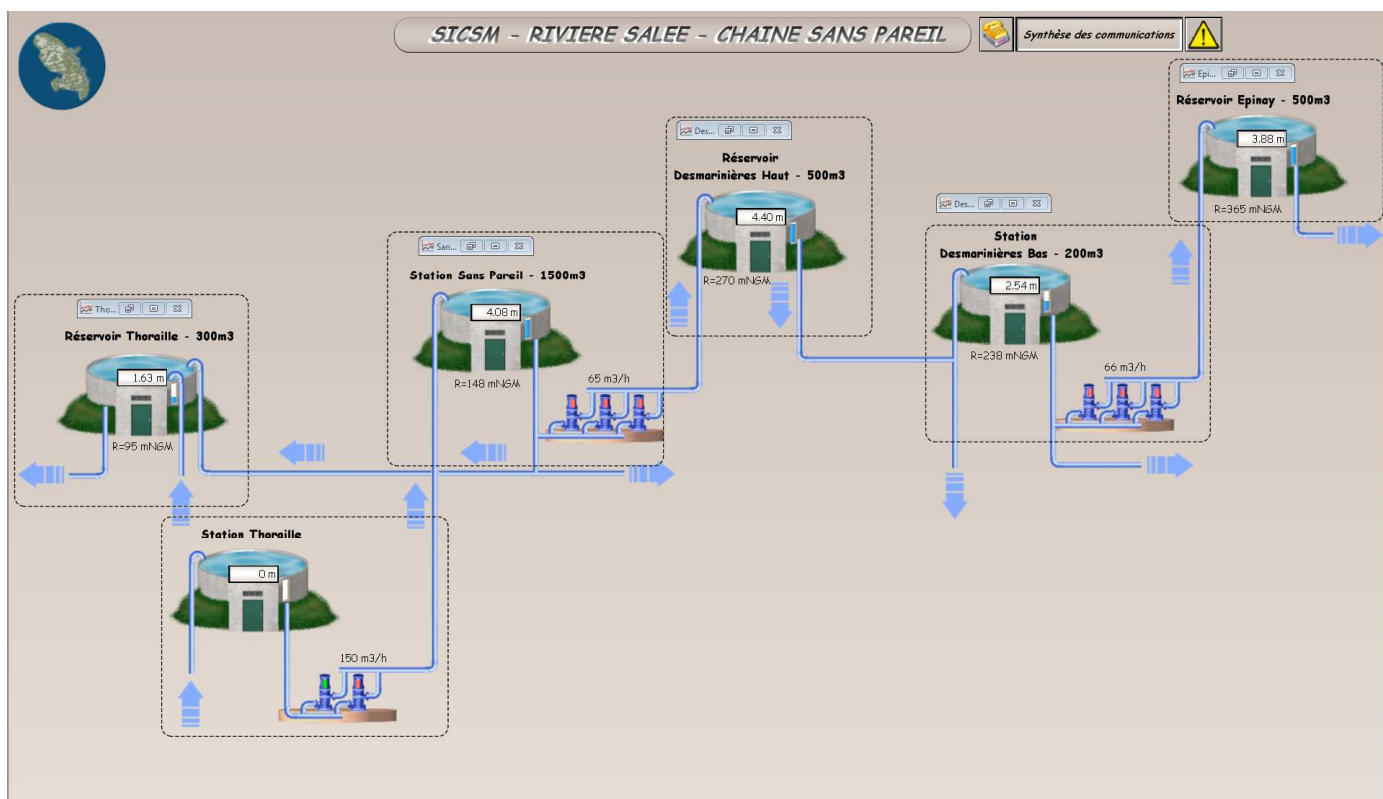
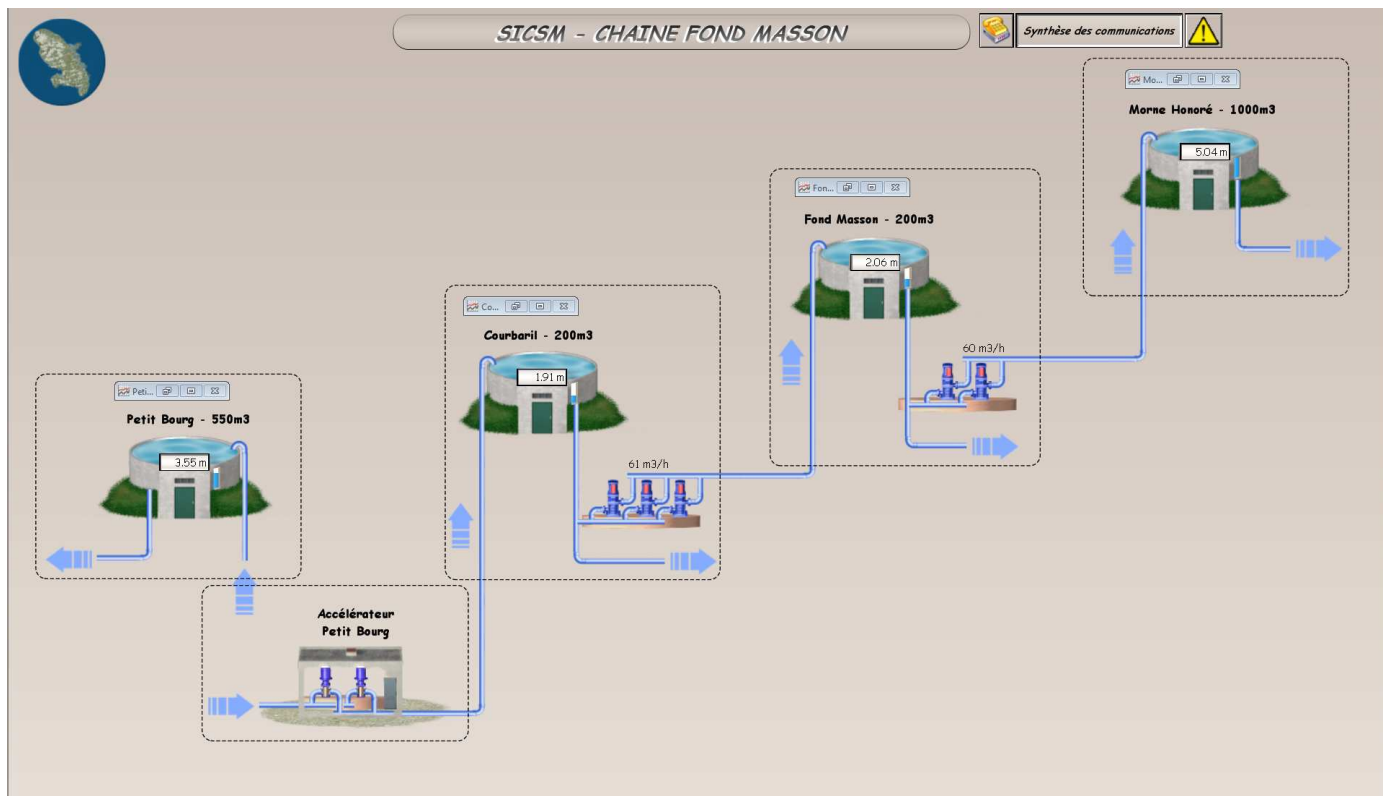
Les synoptiques suivants, extraits du nouveau système de supervision TOPKAPI de la SME, présentent les chaînes de pompage du réseau.

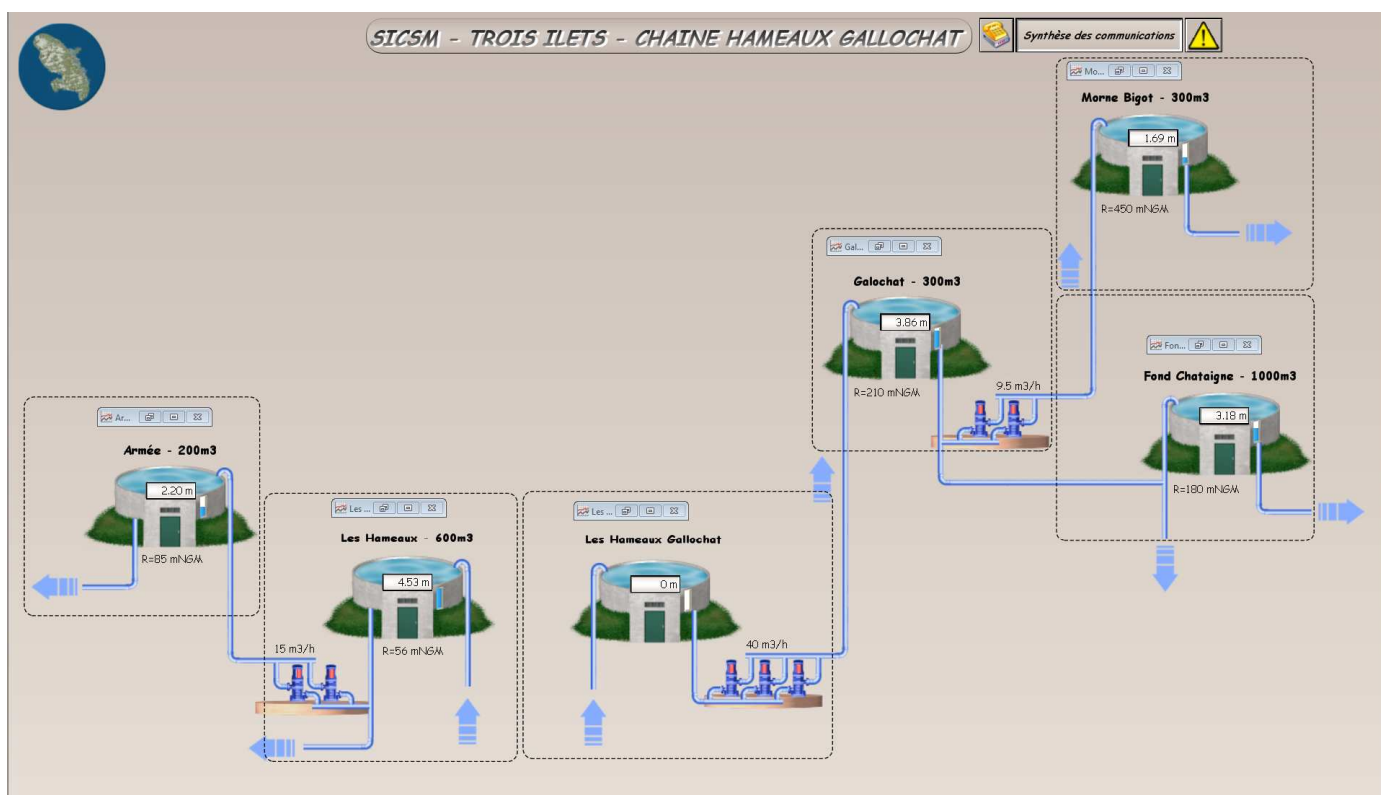
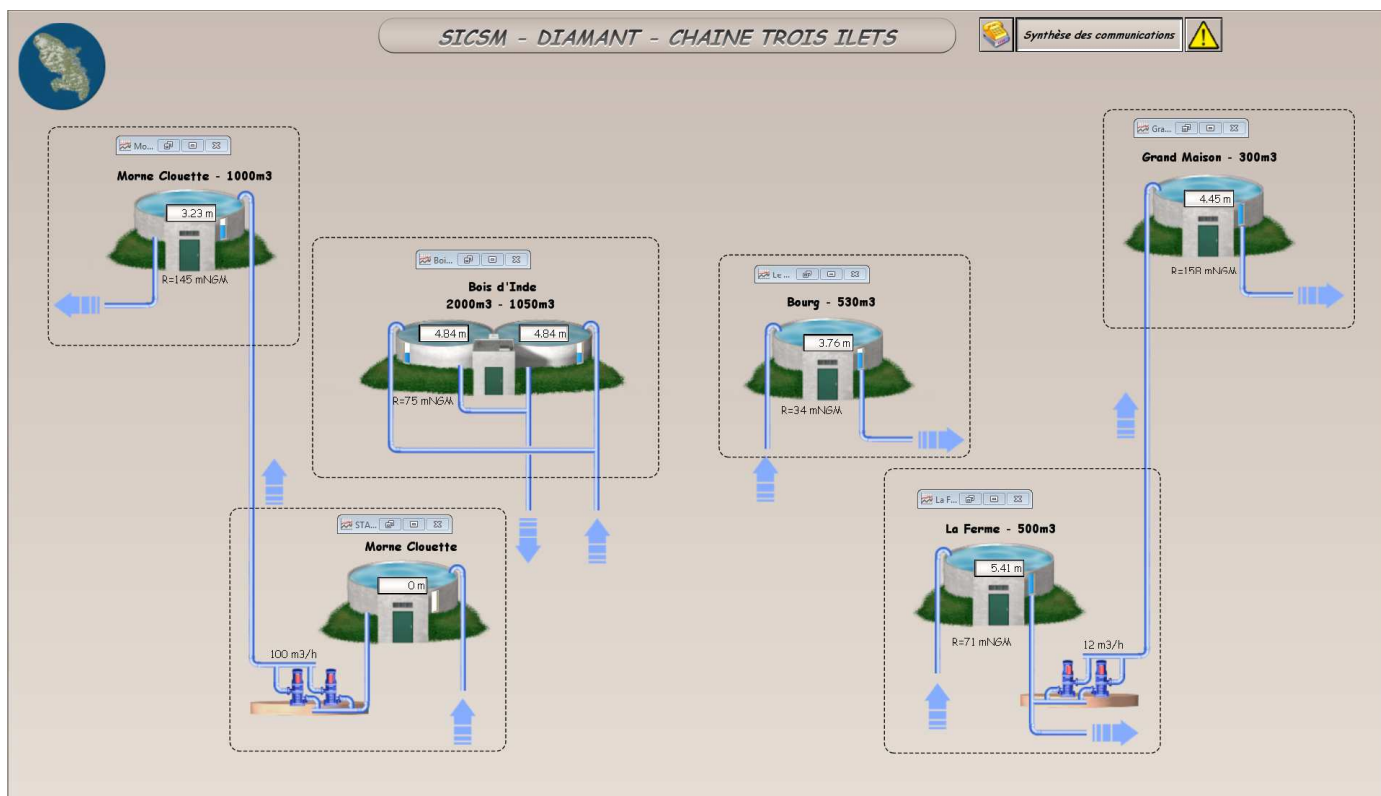


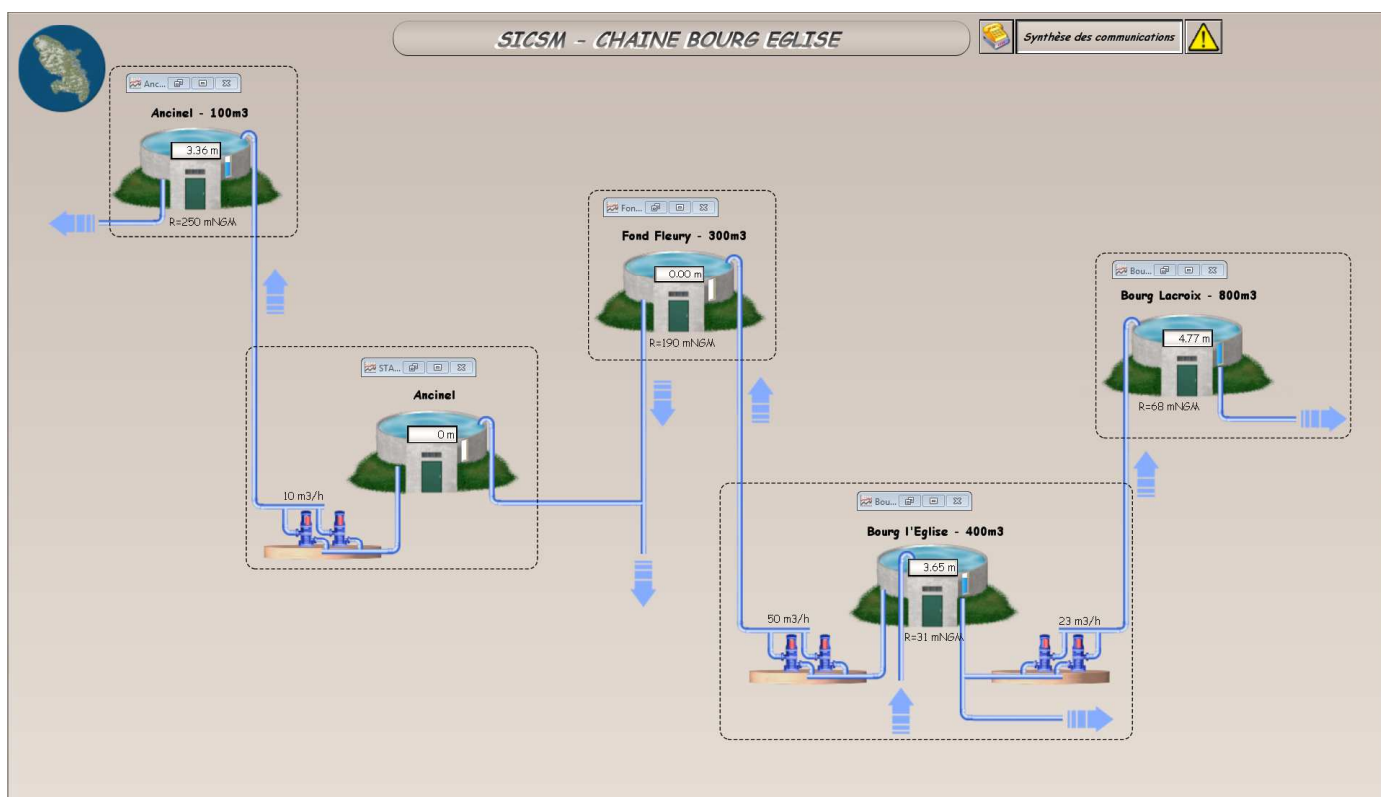
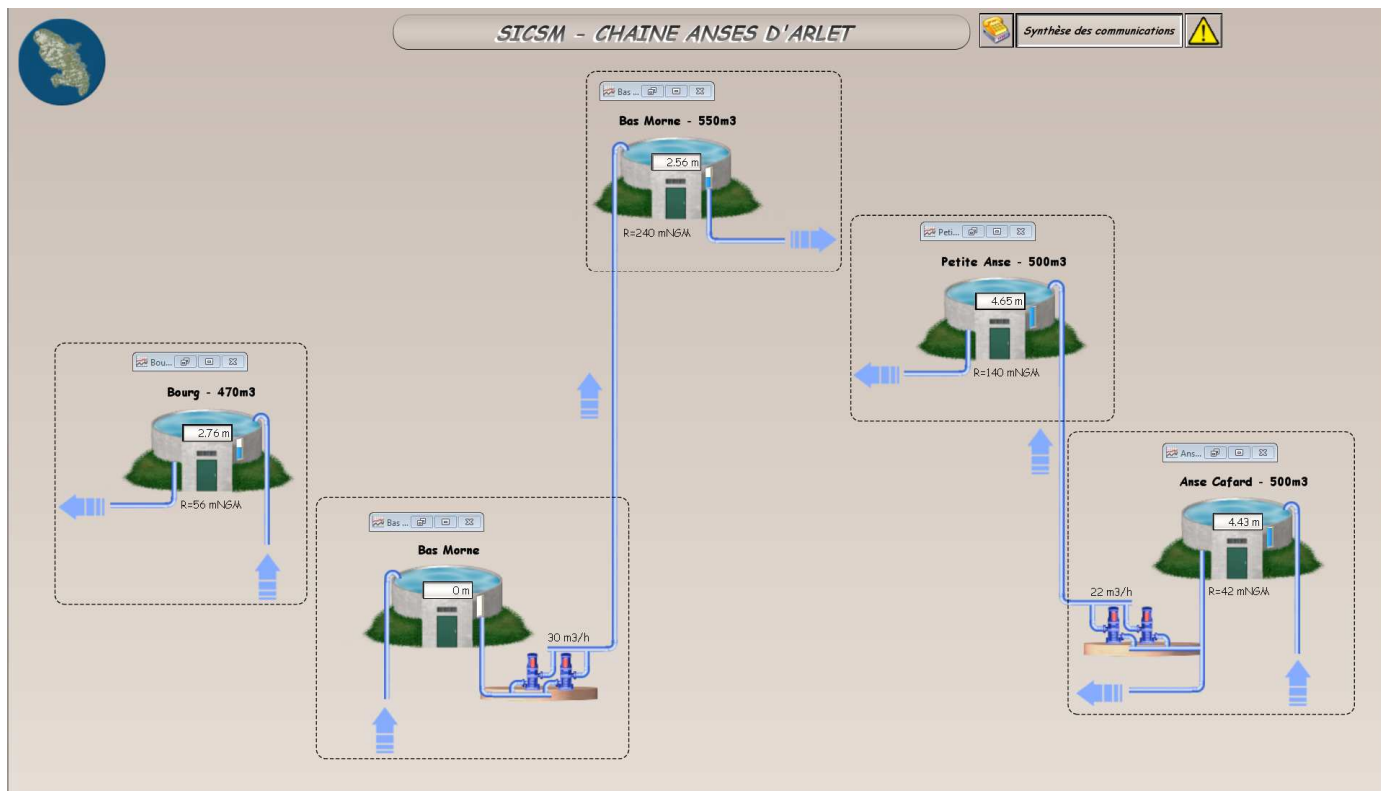


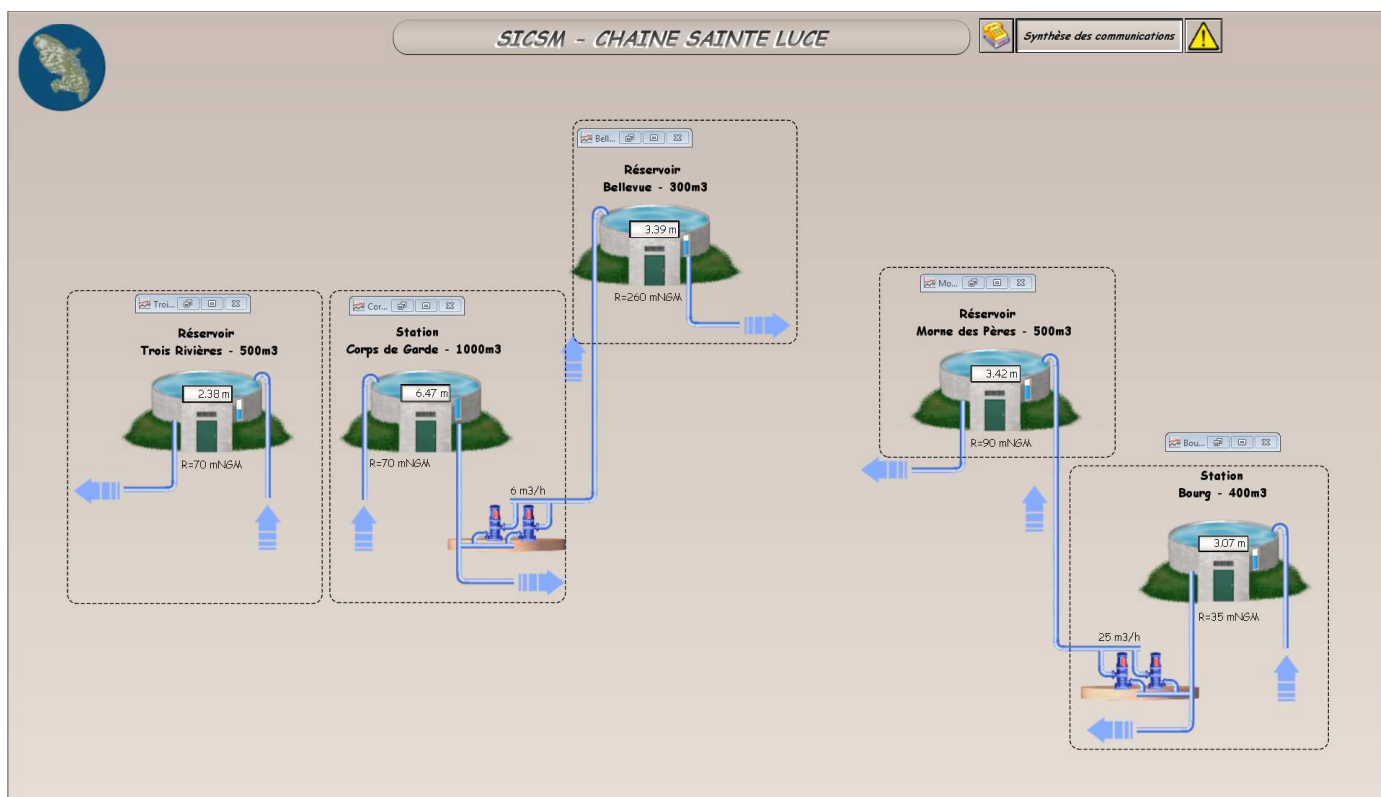
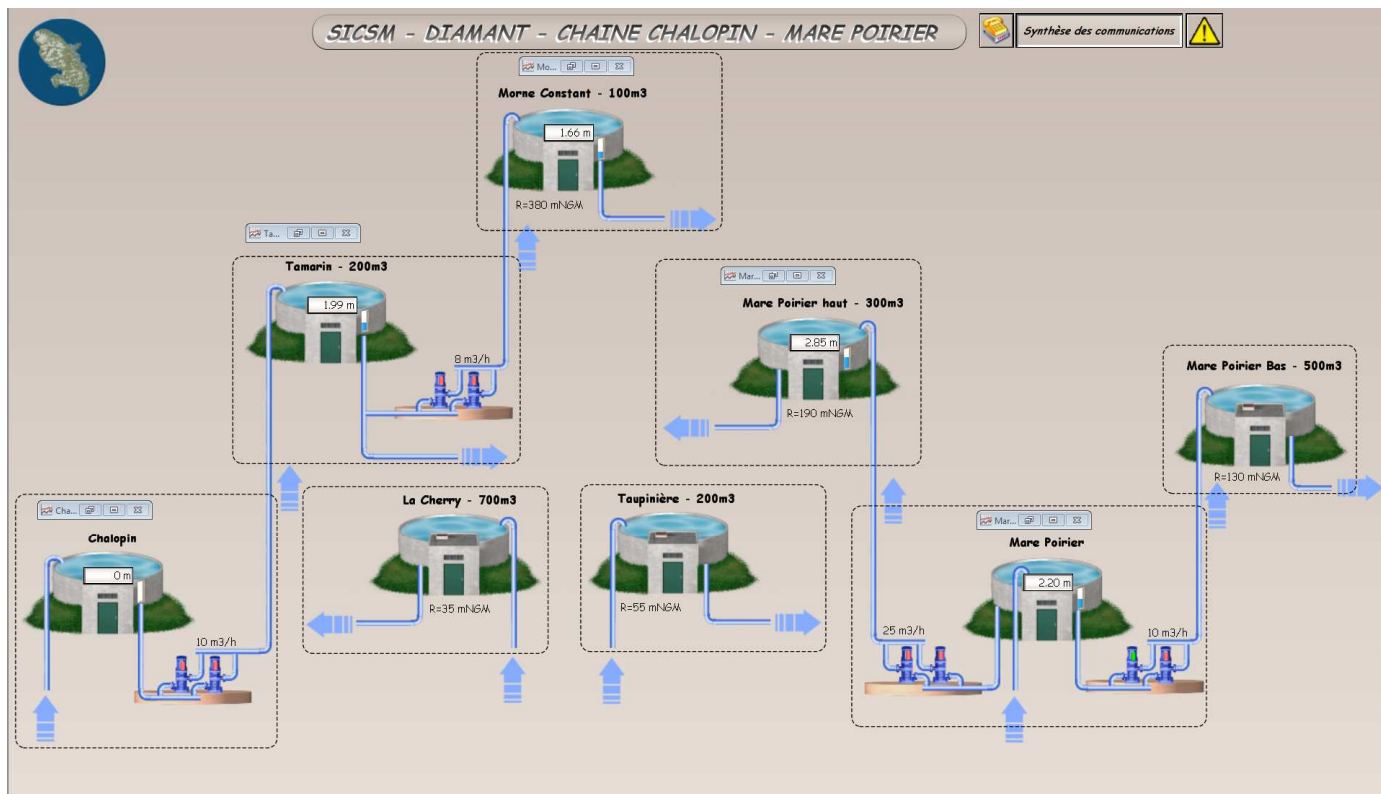


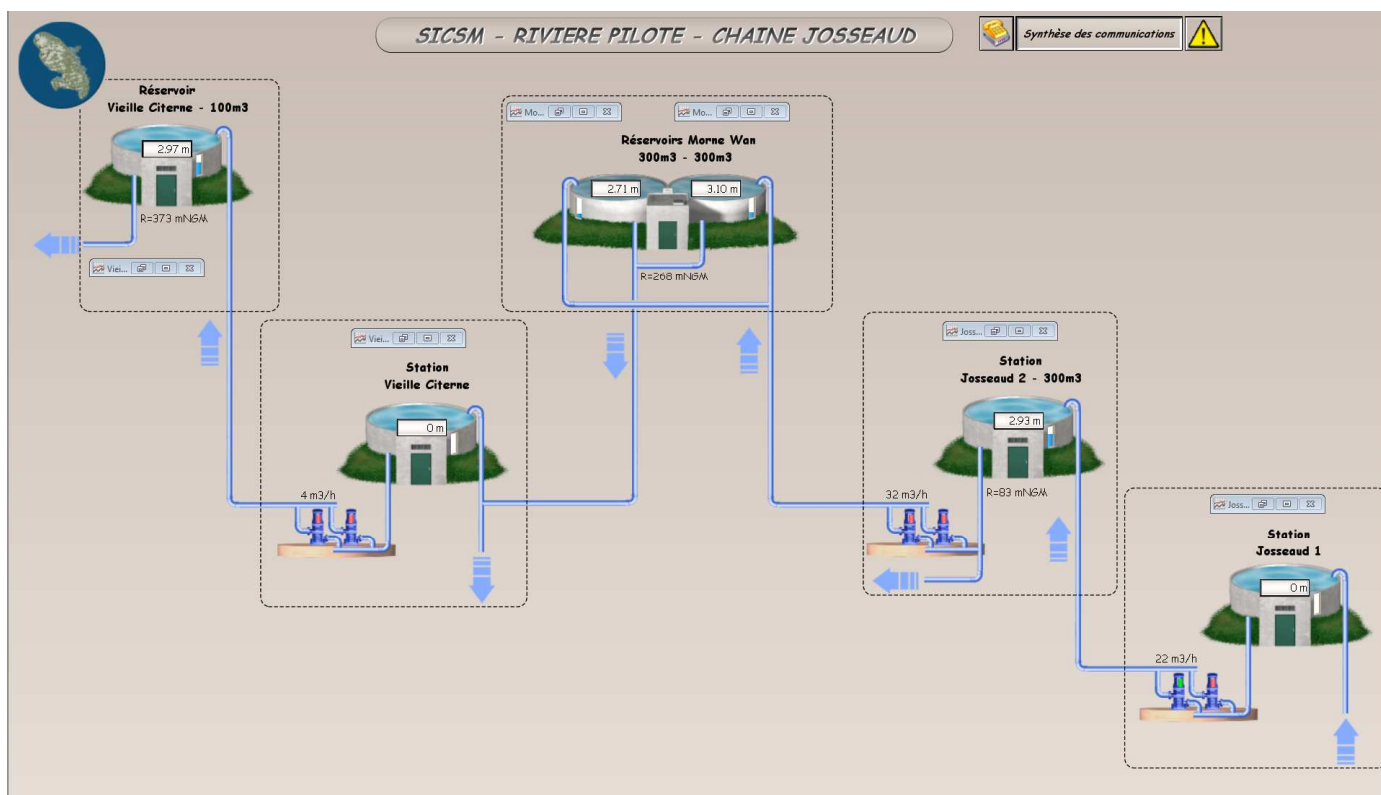
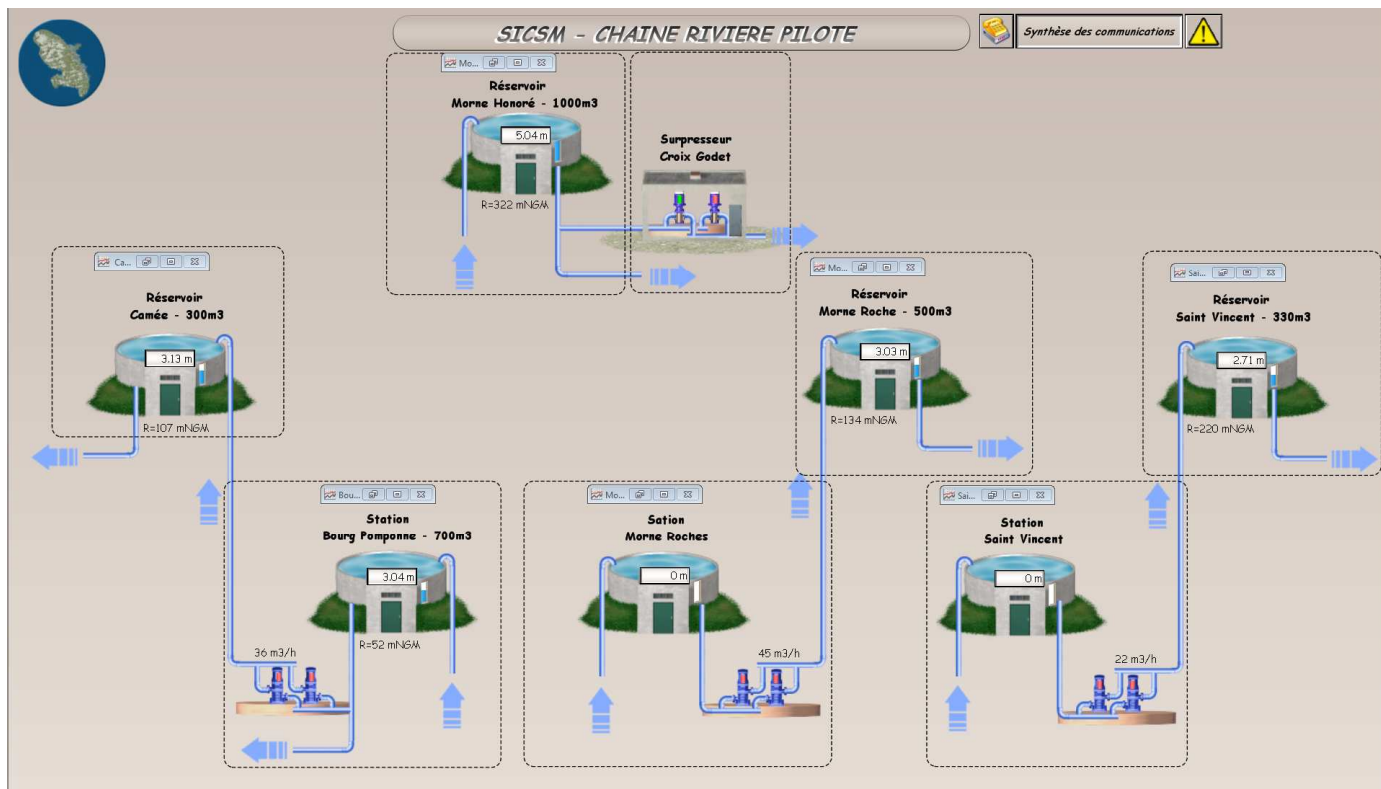


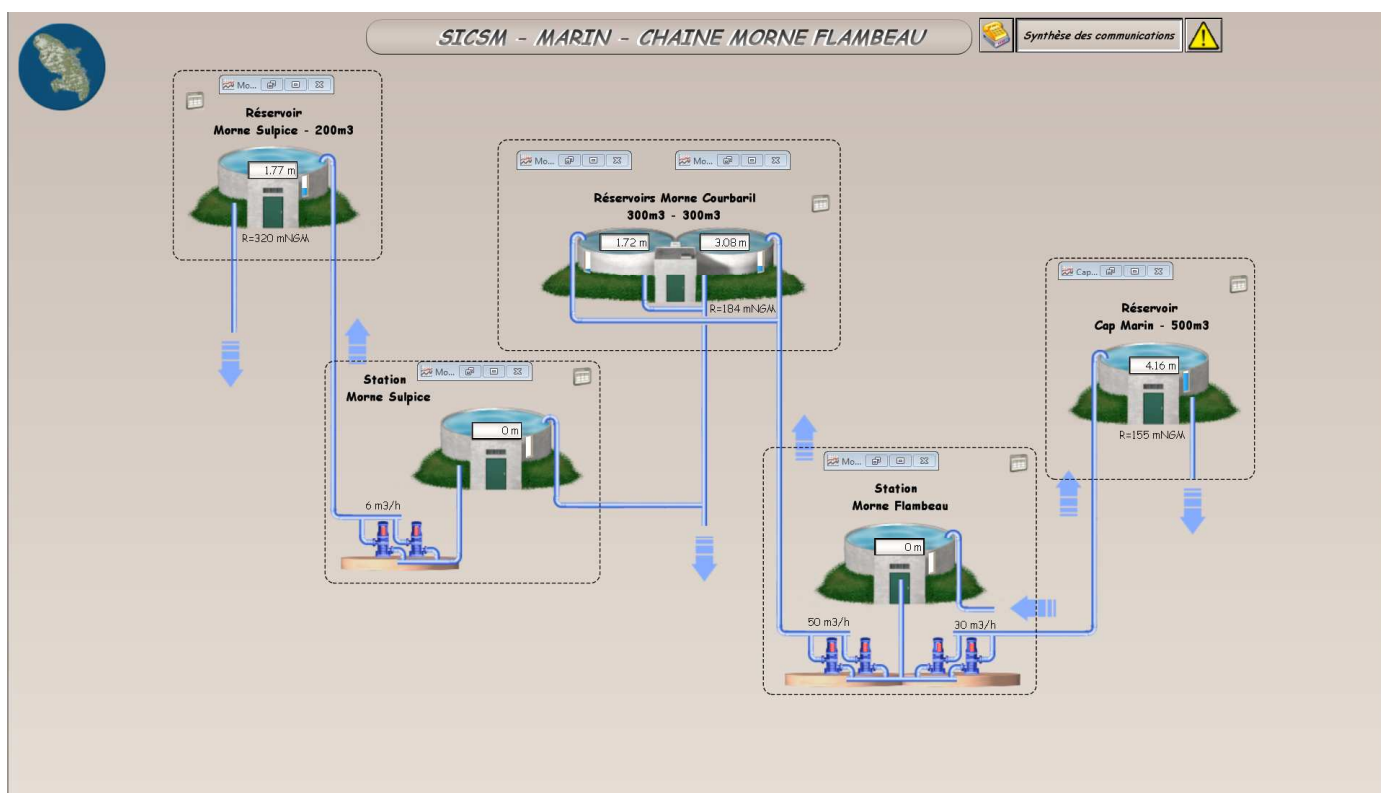
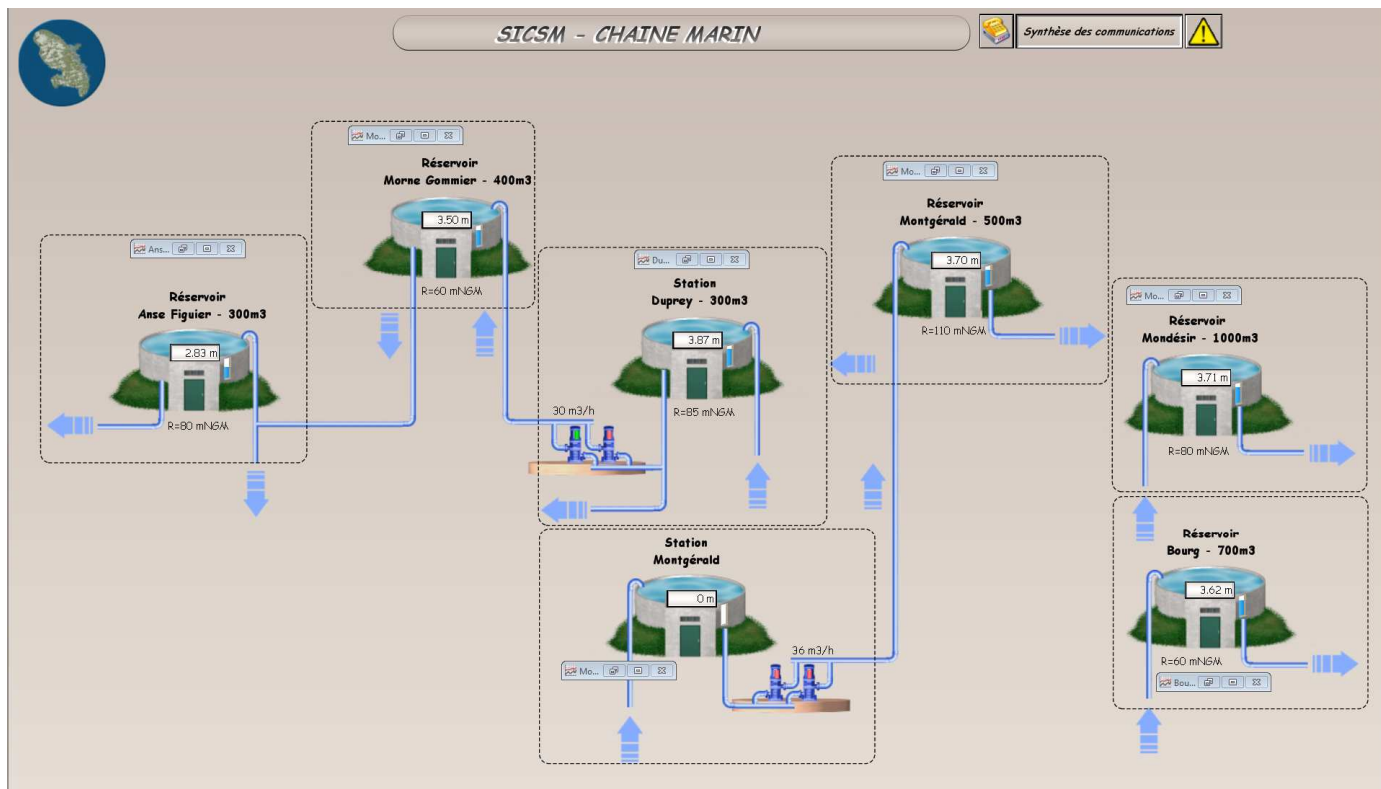


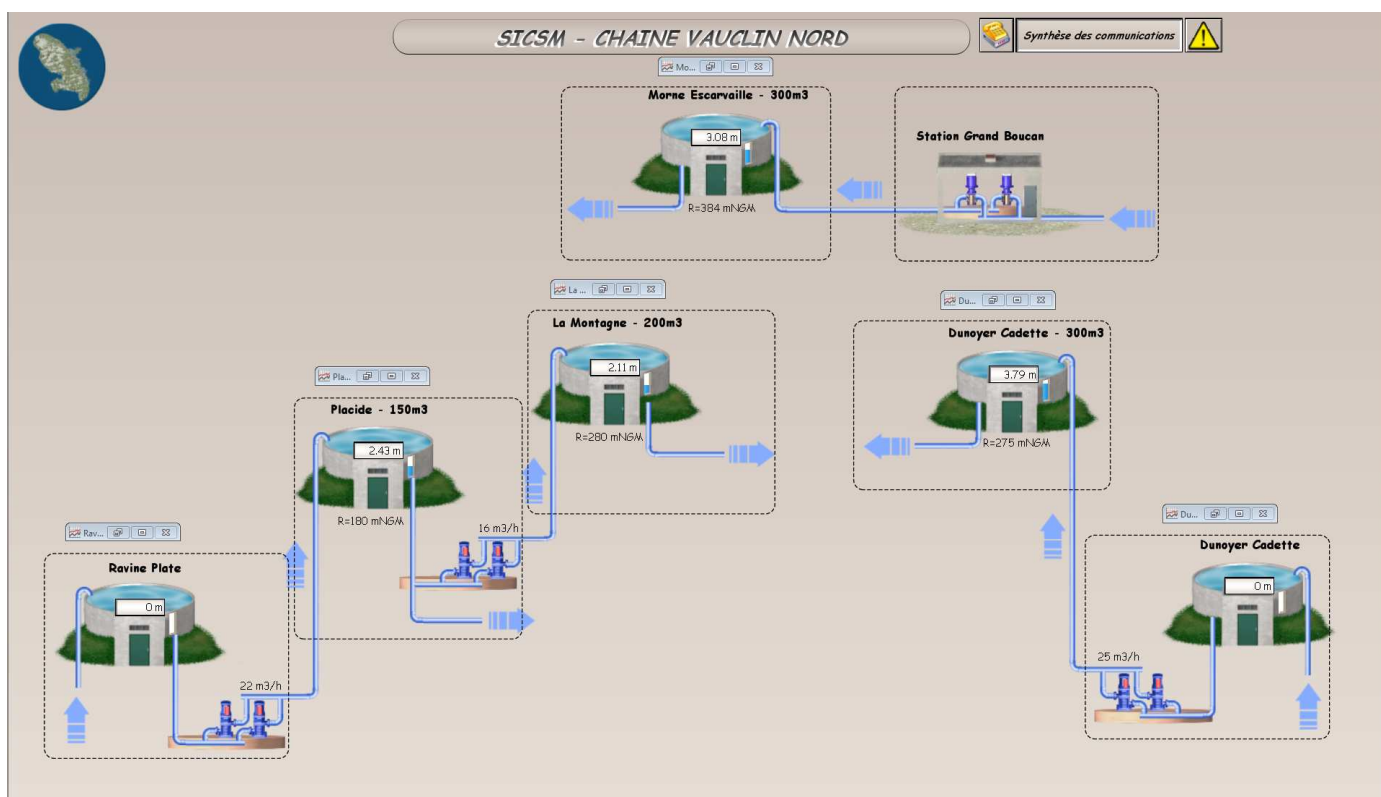
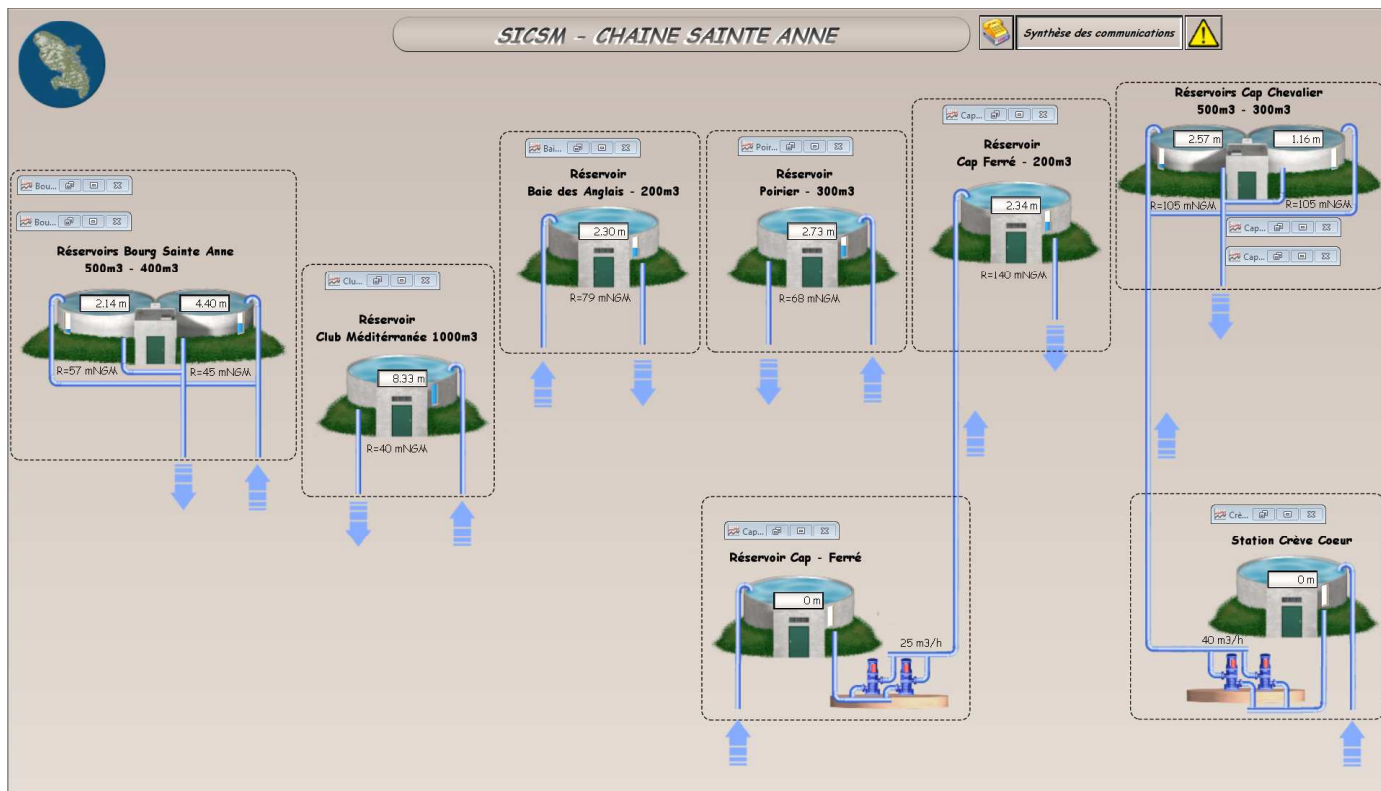


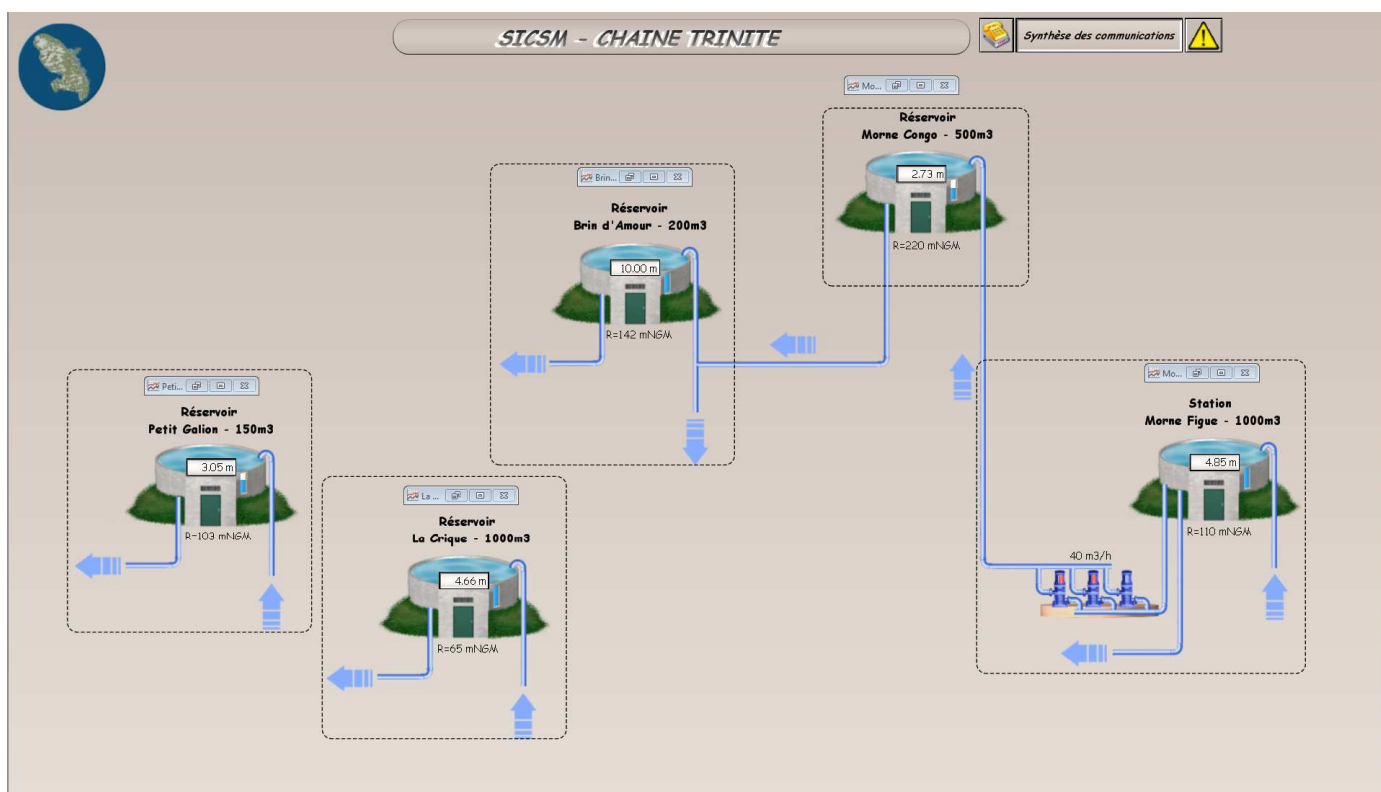
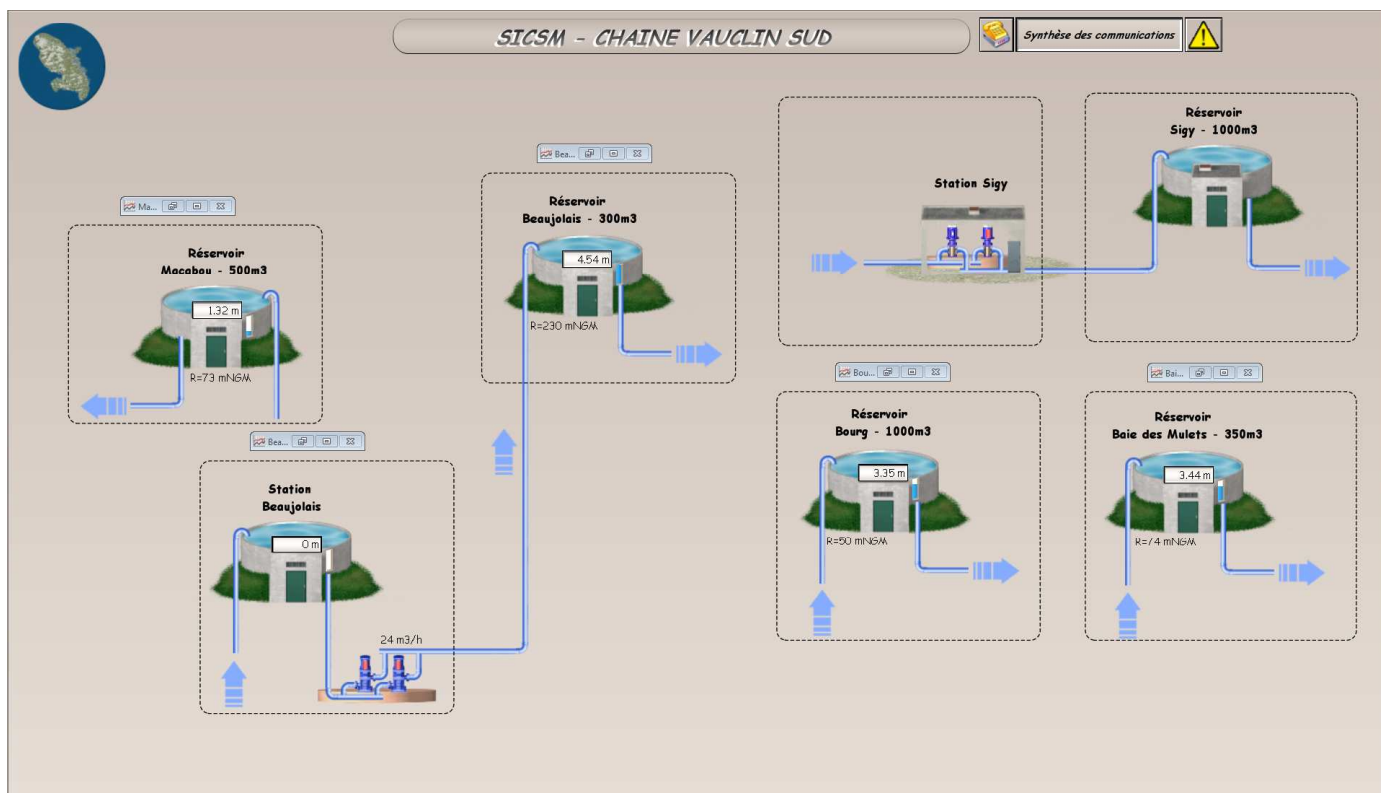


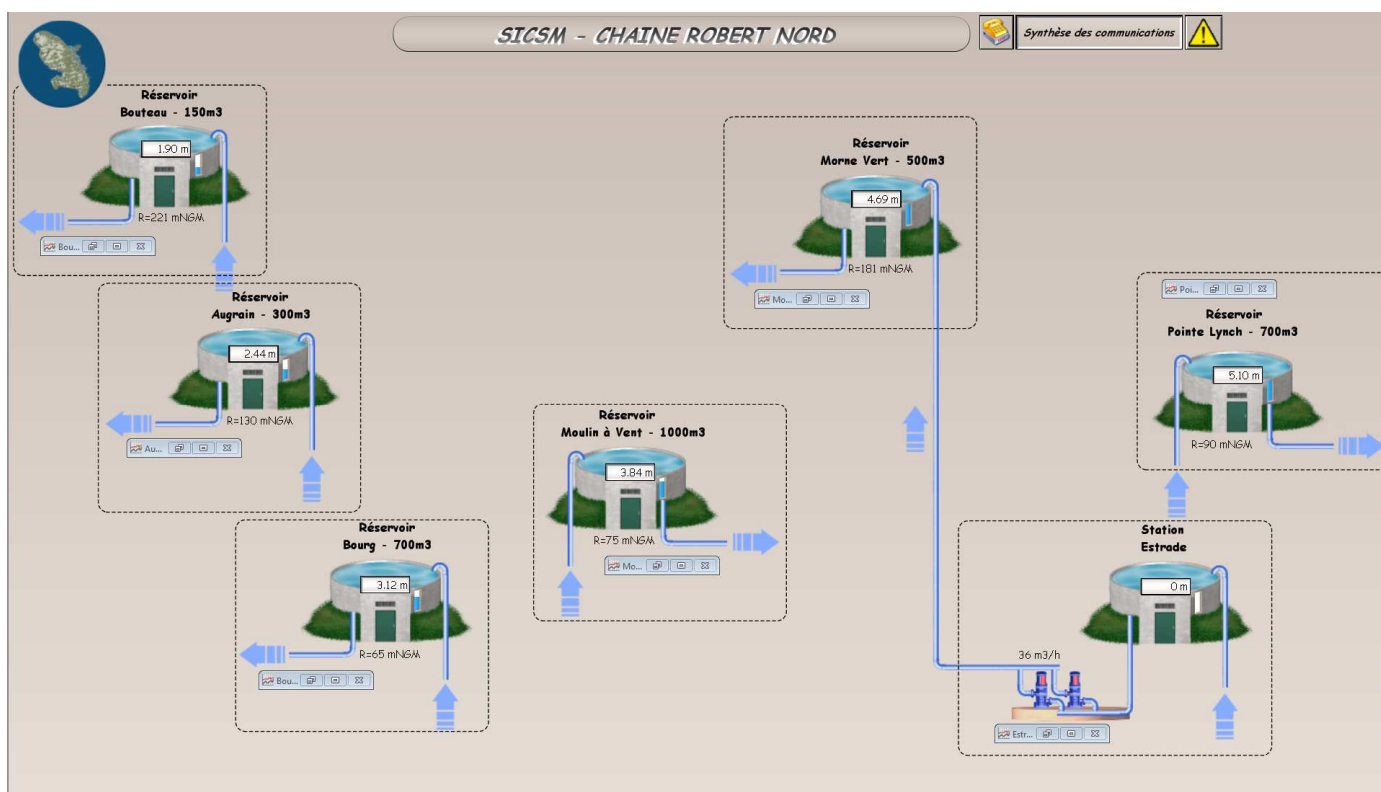
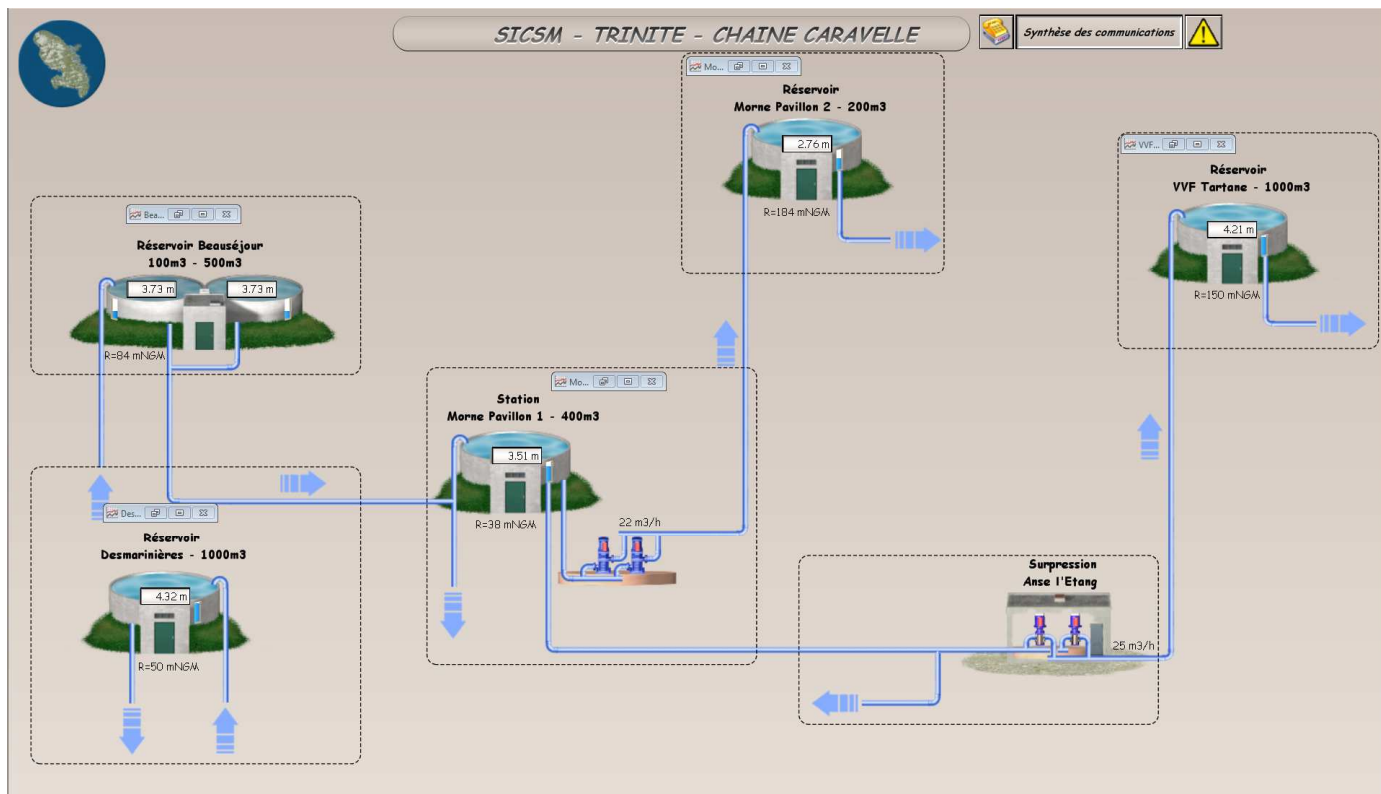


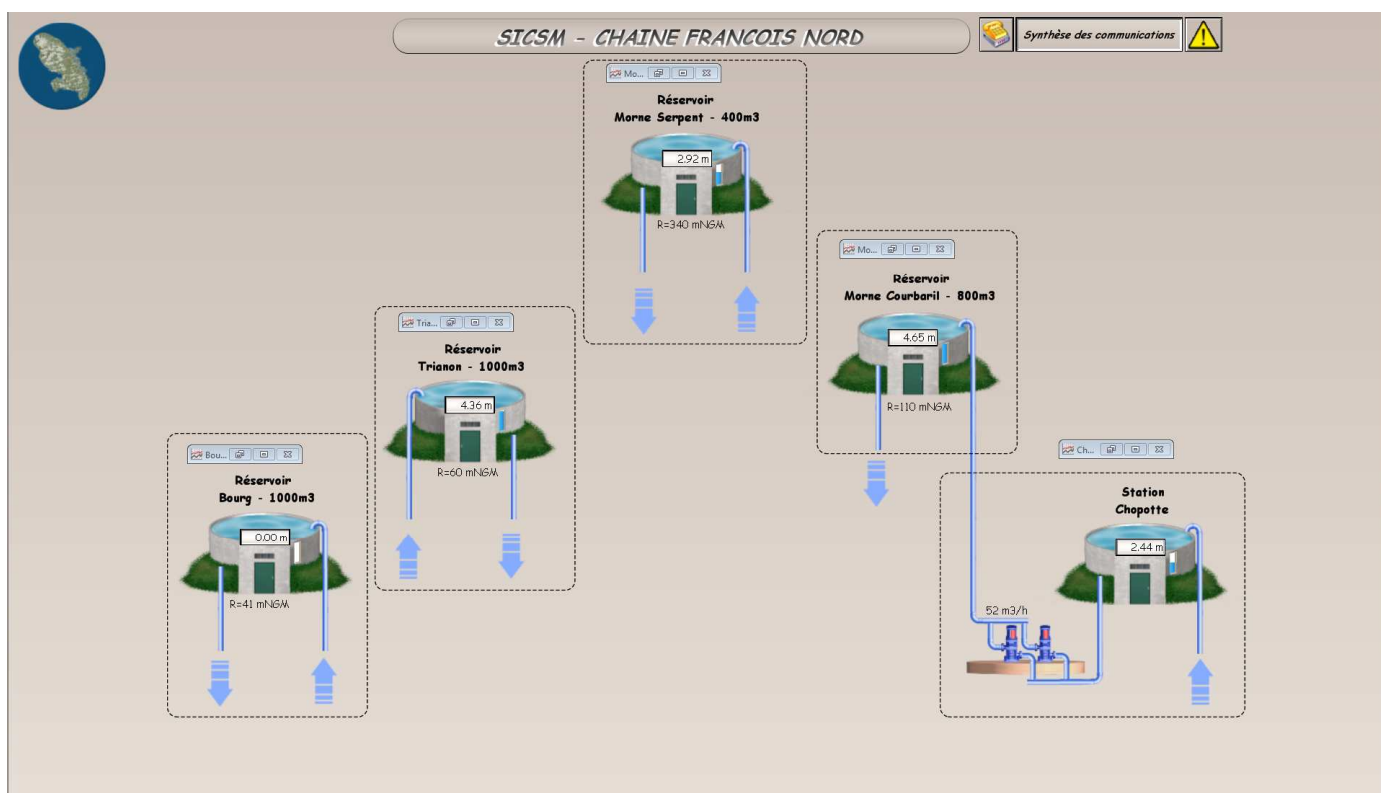
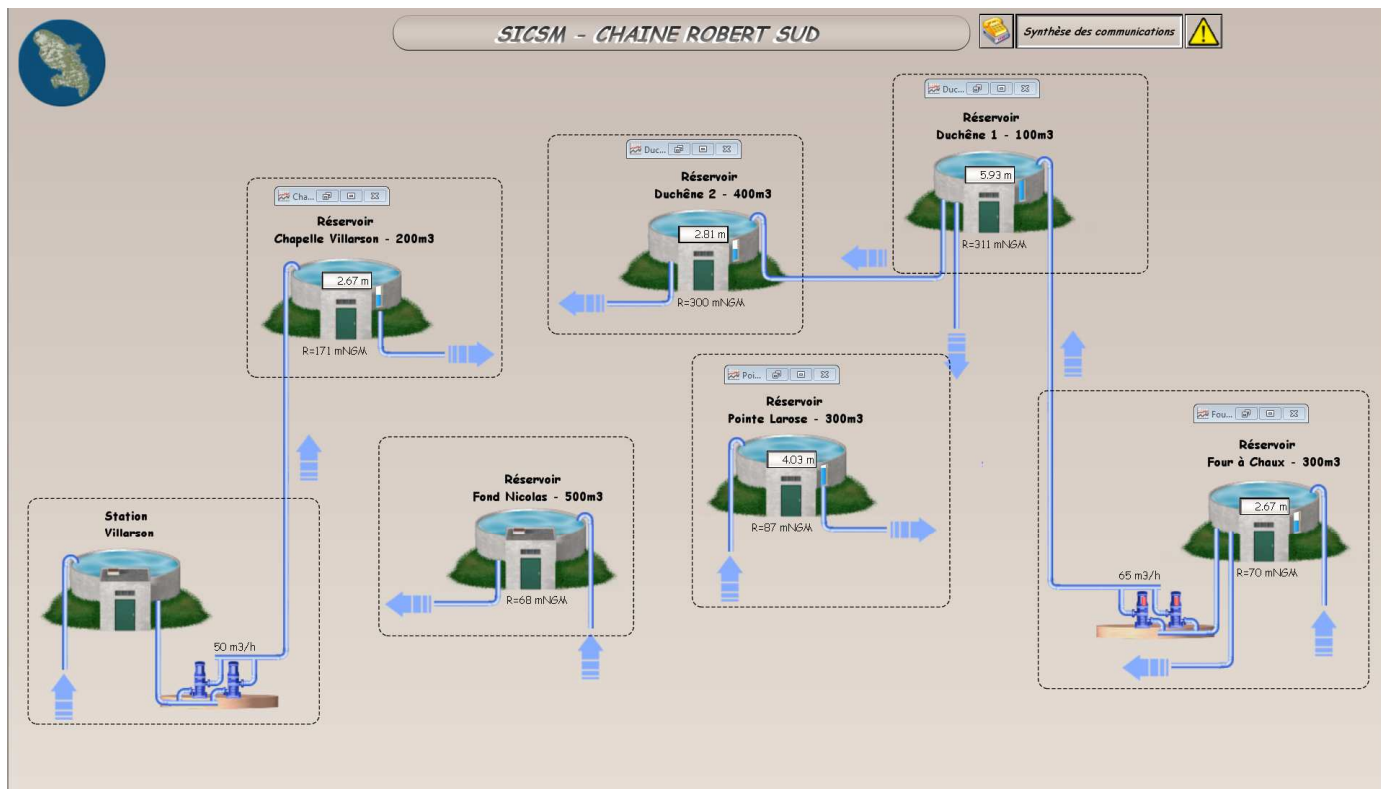


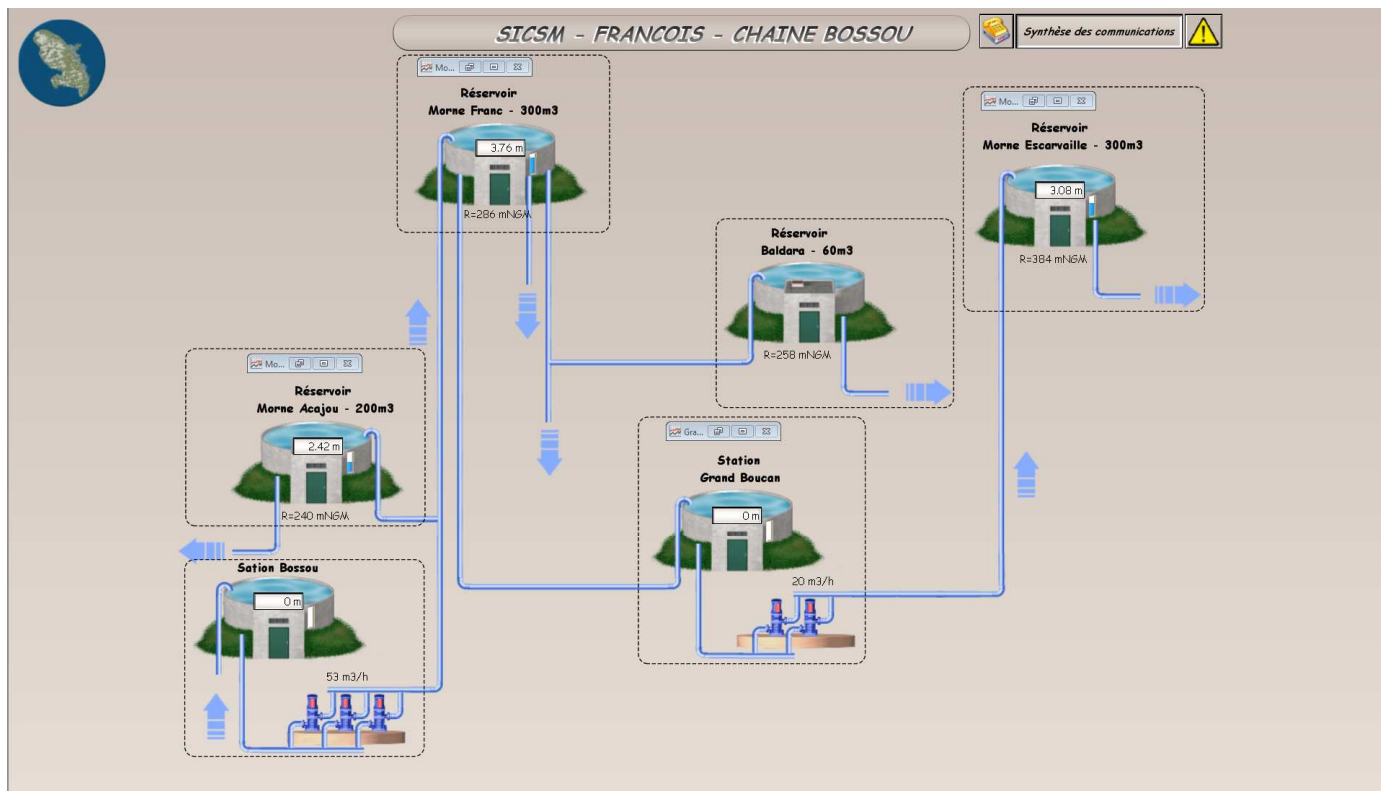












3.2. Stations de pompage

3.2.1. Stations de pompage alimentées en basse tension

Le bilan annuel des volumes refoulés et des consommations électriques des stations de pompage alimentées en basse tension est présenté dans le tableau ci-après.

COMMUNE	STATION DE POMPAGE	RESERVOIR DESSERVI	Q (M ³ /H)	HMT (M)	P (KW)	VOL. REFOULE (M ³)	CONSO. ÉLEC. (KWH)
Saint Joseph	BALATA CHAPELLE	MORNE DES OLIVES CHAPELLE	34	152	30	93 308	60 198
Lamentin	ROCHES CARREES 2	MORNE PAVILLON ROCHES CARREES	50	130	30	191 176	116 493
Ducos	MORNE CARETTE	MORNE CARETTE	52	67	15	187 755	47 363
Ducos	LA MARIE	VAUDRANCOURT	120	90	30	-	-
Ducos	MORNE VERT	MORNE PRIVAT	10	70	3	13 234	97
Saint Esprit	VIEILLE CITERNE	VIEILLE CITERNE	5	149	4	4 196	5 638
Rivière Salée	PETIT BOURG	COURBARIL	80	14.5	5.5	-	-
Trois Ilets	LA FERME	GRAND MAISON	17	130	11	96 987	34 745
Trois Ilets	MORNE CLOUETTE	MORNE CLOUETTE	100	86	37	17 084	2 986
Anses d'Arlet	GALLOCHAT	MORNE BIGOT	21,7	210	22	55 138	50 941
Diamant	CHALOPIN	TAMARIN	10	200	11	45 109	75 163
Diamant	TAMARIN	MORNE CONSTANT	8	137	11	25 604	19 407
Diamant	ANCINEL	ANCINEL	10	170	11	13 723	11 674
Rivière Salée	LA HAUT	DEDE	36	190	37	46 209	25 462
Vauclin	PLACIDE	LA MONTAGNE	16	120	11	86 310	40 438
Vauclin	GRAND BOUCAN	MORNE ESCARVILLE	30	128	18,5	107 745	54 407
Vauclin	SIGY	SIGY	18,3	145	11	-	-
Vauclin	RAVINE PLATE	PLACIDE	28,5	178	22	122 336	86 470
Rivière Pilote	BOURG / POMPONNE	EN CAMEE	40	75	15	30 422	7 875
Marin	MONTGERALD	MONTGERALD	36	63	15	51 210	11 070
Marin	MORNE SULPICE	MORNE SULPICE	16	191	15	10 601	13 016
Sainte Anne	CAP FERRE	CAP FERRE	30	138	18,5	56 601	29 368
Sainte Luce	BOURG	MORNE DES PERES	30	59	7,5	83 174	22 431
Sainte Luce	CORPS DE GARDE	BELLEVUE	16	191	15	56 310	40 512
Trinité	MORNE PAVILLON 1	MORNE PAVILLON 2	22	158	15	15 007	15 081
François	MORNE GAMELLE	MORNE GAMELLE	15	65	7	135 224	32 082

Les surpresseurs équipant le réseau de distribution du SICSM ont les caractéristiques suivantes :

COMMUNE	SURPRESSEUR	Q (M ³ /H)	HMT (M)	P (KW)
Anses d'Arlet	MORNE BIGOT	8	69	3
Diamant	ANCINEL	4	80	1.5
Diamant	FOND FLEURY	12	75	3
Ducos	FOND PANIER	8	45	2.2
Ducos	VAUDRANCOURT	6,14	35	1,1
Ducos	MORNE PRIVAT	2,5	3	0,75
Rivière Salée	MEDECIN	10	72	2.8
Rivière Pilote	MORNE ROCHES	8	23	1.5
Rivière Pilote	CROIX GODET	14	73	5.5
Anses d'Arlet	MORNE BIGOT	8	69	3

3.2.2. Stations de pompage alimentées en moyenne tension

Le bilan annuel des volumes refoulés et des consommations électriques des stations de pompage alimentées en moyenne tension est le suivant :

COMMUNE	STATION DE POMPAGE	RESERVOIR DESSERVI	Q (M ³ /H)	HMT (M)	P (KW)	VOL. REFOULE (M ³)	CONSO. ÉLEC. (KWH)
Saint Joseph	RIVIERE BLANCHE	SEAILLES	210	160	132	1 119 252	739 508
Saint Joseph	RIVIERE BLANCHE	BALATA	50	150	37	168 658	88 960
Saint Joseph	SEAILLES	RABUCHON	40	173	30	180 187	178 392
Saint Joseph	PRESQU'ILE 1	PRESQU'ILE	9	65	7,5	39 091	8 130
Saint Joseph	PRESQU'ILE 2	PRESQU'ILE CHAPELLE	35	80	11	38 038	12 641
Saint Joseph	PRESQU'ILE 3	CROISEE MANIOC	100	82	37	199 732	102 246
Lamentin	DIRECTOIRE	BELLE ILE	38	50	12	71 647	32 341
Lamentin	DIRECTOIRE	BOUDAUD	16	94	5,5	47 399	19 074
Lamentin	ROCHES CARREES 1	ROCHES CARREES 2	80	193	45	334 073	313 879
Lamentin	MORNE PITAULT	MORNE SERPENT	16	150	19	179 628	108 225
Ducos	FOND D'OR	MORNE PITAULT	56	135	37	464 282	220 696
Ducos	BAC COCO	SURPRESEUR	700	20	55	980 700	70 205
Ducos	BARINGTON	DURIVAGE	65	115	30	270 082	114 191
Saint Esprit	BOURG	MORNE LAVALEUR	55	80	30	267 123	110 040
Rivière Salée	THORAILLE	SANS PAREIL	150	95	75	483 256	379 438
Rivière Salée	SANS PAREIL	DESMARINIERES	78	132	37	356 487	242 321
Rivière Salée	DESMARINIERES	EPINAY	65	165	45	325 199	325 169
Rivière Salée	COURBARIL	FOND MASSON	69	112	37	242 826	255 556
Rivière Salée	FOND MASSON	MORNE HONORE	69	173	45	375 773	243 527
Trois Ilets	LES HAMEAUX	L'ARMEE	15	35	5	8 404	2 489
Trois Ilets	LES HAMEAUX	GALLOCHAT	43	212	37	279 731	232 622
Anses d'Arlet	BAS MORNE	BAS MORNE	30	220	36	71 273	49 184
Diamant	BOURG L'EGLISE	FOND FLEURY	50	170	45	65 793	113 940
Diamant	BOURG L'EGLISE	BOURG LACROIX	50	44	11	11 598	
Diamant	ANSE CAFARD	PETITE ANSE	26	132	15	92 193	29 290
Diamant	MARE POIRIER	MARE POIRIER BAS	10	150	9	91 423	15 225

COMMUNE	STATION DE POMPAGE	RESERVOIR DESSERVI	Q (M ³ /H)	HMT (M)	P (KW)	VOL. REFOULE (M ³)	CONSO. ÉLEC. (KWH)
Diamant	MARE POIRIER	MARE POIRIER HAUT	25	120	15	44 557	25 568
Vauclin	BEAUJOLAIS	BEAUJOLAIS	30	167	22	94 625	74 516
Vauclin	DUNOYER CADETTE	DUNOYER CADETTE	30	203	30	116 592	88 594
Rivière Pilote	MORNE ROCHES	MORNE ROCHES	45	110	22	110 655	39 470
Rivière Pilote	ST VINCENT	ST VINCENT	30	167	22	82 429	132 250
Rivière Pilote	JOSSEAUD 1	JOSSEAUD 2	45	51	11	20 970	4 871 *
Rivière Pilote	JOSSEAUD 2	MORNE WAN	30	200	30	191 160	99 723
Marin	DUPREY	MORNE GOMMIER	25	240	30	102 257	97 812
Marin	MORNE FLAMBEAU	MORNE COURBARIL	64	122	30	160 859	63 600
Marin	MORNE FLAMBEAU	CAP MARIN	30	91	11	75 047	
Sainte Anne	CREVE-CŒUR	CAP CHEVALIER	45	93	19	127 761	47 056
Trinité	ANSE L'ETANG	VVF TARTANE	25	125	15	91 036	44 076
Trinité	MORNE FIGUE	MORNE CONGO	40	115	22	173 609	40 820
Robert	FOUR A CHAUX	DUCHENE 1	65	263	90	302 394	349 357
Robert	VILLARSON	CHAPELLE VILLARSON	22	112	15	54 619	57 301
Robert	L'ESTRADE	MONT VERT	36	96	19	156 910	80 610
François	DOSTALY	BOIS SOLDAT	40	122	28	117 065	76 060
François	CHOPOTTE	MORNE COURBARIL	52	92	22	230 237	83 329
François	BOSSOU	MORNE FRANC	53	240	55	433 726	423 755

* : La consommation électrique est estimée sur quelque mois en raison d'un comptage EDF hors service.

3.2.3. Bâches de pompage

Les bâches de pompage suivantes équipent les stations de reprise :

COMMUNE	BACHE DE POMPAGE
Saint Joseph	PRESQU'ILE
Anses d'Arlet	BAS MORNE
Diamant	ANCINEL
Diamant	BOURG L'EGLISE HAUT
Diamant	CHALOPIN
Diamant	MARE PORIER
Ducos	BARINGTON
Ducos	FOND D'OR
Ducos	MORNE CARETTE
Rivière Salée	DESMARINIERES BAS
Rivière Salée	LA HAUT
Rivière Salée	THORAILLE
Saint Esprit	VIEILLE CITERNE
Trois Ilets	MORNE CLOUETTE
Marin	MONTGERALD
Marin	MORNE FLAMBEAU
Marin	MORNE SULPICE

COMMUNE	BACHE DE POMPAGE
Rivière Pilote	JOSSEAUD 1
Rivière Pilote	MORNE ROCHES
Rivière Pilote	SAINT VINCENT
Sainte Anne	CAP FERRE
Sainte Anne	CREVE CŒUR
Vauclin	BEAUJOLAIS
Vauclin	DUNOYER CADETTE
Vauclin	GRAND BOUCAN
Vauclin	RAVINE PLATE
François	BOSSOU
François	CHOPOTTE
François	MORNE GAMELLE
Robert	ESTRADE
Robert	VILLARSON

Les autres stations de pompage sont alimentées à partir des réservoirs de stockage.

3.2.4. Travaux d'entretien et de maintenance sur les stations de pompage

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les stations de pompage sont :

OPERATION
Entretien des espaces verts
Contrôle du poste de télésurveillance
Entretien de l'armoire électrique
Entretien des pompes
Gonflage du ballon anti-bélier
Entretien du robinet Hydro Savy ou altimétrique
Contrôle réglementaire des installations électriques par le bureau de contrôle
Contrôle réglementaire des récipients sous pression par le bureau de contrôle (prévu 1 ^{er} semestre en 2014)
Nettoyage et désinfection des bâches de reprise

3.2.5. Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les stations de pompage

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur les équipements électromécaniques, l'hydraulique, les vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures, ainsi que les clôtures des stations de pompage.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de renouvellement sur les stations de pompage du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.4.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de travaux sur les réservoirs su SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.3.

3.3. Réservoirs de stockage

3.3.1. Inventaire des réservoirs

Les 157 réservoirs du SICSM (non compris les bâches de reprise) sont recensés par commune dans le tableau ci-après.

Les deux cuves du réservoir de Morne Doré (Lamentin), le réservoir de Morne Vent (Saint-Esprit) et le réservoir de Salines (Sainte-Anne) sont hors service.

Les côtes radier et trop plein ont été reprises pour un géomètre en 2014.

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIÉ (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
Anses d'Arlet	Bas Morne	550	232,43	235,68	Solaire
Anses d'Arlet	Bourg	470	56,35	59,77	Solaire
Anses d'Arlet	Fond Chataigne	1000	171,09	176,12	Solaire
Anses d'Arlet	Fond Fleury	1000	228,46	234,41	EDF
Anses d'Arlet	Fond fleury 1	300	194,67		Solaire
Anses d'Arlet	Gallochat	300	219,49	224,1	EDF
Anses d'Arlet	Morne Bigot	300	423,45	425,99	EDF
Anses d'Arlet	Petite Anse	500	129,95	134,91	Solaire
Diamant	Ancinel	100	236,5	241,27	EDF
Diamant	Anse Cafard	500	42,03	47,07	EDF
Diamant	Bourg La Croix	800	69,84	74,52	Solaire
Diamant	Bourg l'Eglise	400	30,97	34,62	EDF
Diamant	Bourg l'Eglise Nord	300	32,47	35,75	EDF
Diamant	La Chery	700	32,01	36,52	EDF
Diamant	Mare Poirier Bas	500	139,02	142,01	EDF
Diamant	Mare Poirier Haut	300	173,16	176,3	Solaire
Diamant	Morne Constant	100	374,16	376,34	EDF
Diamant	Tamarin	200	237,47	240,14	EDF
Diamant	Taupinière	200	53,02	55,03	EDF
Ducos	Bac Coco	300	57,51	60,45	EDF
Ducos	Durivage	300	146,02	149,12	EDF
Ducos	Lourdes	700	84,17	89,06	EDF
Ducos	Morne Carette	300	134,2	136,55	Solaire
Ducos	Morne Privat	150	140,44	142,89	EDF
Ducos	Morne Vert	300	98,42	102,41	EDF
Ducos	Vaudrancourt	2000	92,97	101,4	EDF
François	Baldara	60	280,62	286,09	EDF
François	Bois Soldat	500	192,58	197,67	Solaire
François	Bourg	1000	40,83	46,31	Solaire
François	Cap Est 2	400	70,39	73,61	Solaire
François	Dostaly	500	72,76	76,83	EDF

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIER (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
François	Morne Acajou	200	235,72	238,68	EDF
François	Morne Courbaril	800	155,49	160,73	EDF
François	Morne Franc	300	291,43	296,69	EDF
François	Morne Gamelle	300	106,76	109,82	EDF
François	Morne Serpent	400	339,05	342,95	EDF
François	Trianon (vapeur Est)	1000	62,31	67,07	Solaire
Lamentin	AFU Acajou	1500	107,44	112,49	EDF
Lamentin	Belle Ile	250	168,79	172,33	EDF
Lamentin	Bois Rouge	300	56,15	59,3	EDF
Lamentin	Chambord	100	109,83	112,28	EDF
Lamentin	Directoire	1000	137,66	142,1	EDF
Lamentin	Morne Pavillon	400	362,51	366,83	EDF
Lamentin	Mne Pavillon Gondeau 1	1000	113,55	118,6	Solaire
Lamentin	Mne Pavillon Gondeau 2	2000	110,19	118,15	Solaire
Lamentin	Morne Pitault	400	206,92	210,42	EDF
Lamentin	Palmiste	700	101,07	105,46	EDF
Lamentin	Pelletier	460	98,88	103,83	EDF
Lamentin	Petit Manoir	1000	47,71	55,79	EDF
Lamentin	Roches Carrees1	500	67,45	72,46	EDF
Lamentin	Roches Carrées1bis	1000	67,76	72,59	EDF
Lamentin	Roches Carrees 2	200	253,84	257,6	EDF
Lamentin	Sarraut	300	200,3	203,66	EDF
Marin	Bourg	700	54,67	59,82	Solaire
Marin	Cap Marin	500	142,83	147,41	Solaire
Marin	Duprey	300	71,01	76,13	EDF
Marin	Mondésir	1000	73,78	78,88	Solaire
Marin	Mont Gérald	500	111,85	116,35	Solaire
Marin	Mne Courbaril 1	300	190,02	193,25	Solaire
Marin	Mne Courbaril 2	300	188,45	192,07	Solaire
Marin	Morne Gommier	400	281,61	285,61	Solaire
Marin	Morne Sulpice	200	306,61	308,87	Solaire
Rivière Pilote	Anse Figuier	300	50,11	53,09	EDF
Rivière Pilote	Bourg	700	50,01	54,53	EDF
Rivière Pilote	Camee	300	105,53	108,76	Turbine
Rivière Pilote	Josseaud	400	85,98	89,46	EDF
Rivière Pilote	Morne Honoré	1000	320,97	326,85	EDF
Rivière Pilote	Morne Roche	500	139,86	144,04	EDF
Rivière Pilote	Morne Wan1	300	264,36	267,39	EDF
Rivière Pilote	Morne Wan 2	300	264,07	268,08	EDF
Rivière Pilote	Saint Vincent	300	219,74	222,69	EDF
Rivière Salée	Courbaril	200	84,94	87,16	EDF

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIER (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
Rivière Salée	Desmarinière Haut	500	259,33	264,29	EDF
Rivière Salée	Desmarinière Bas	200	237,4	240,41	EDF
Rivière Salée	Fond Masson	200	190,09	192,22	EDF
Rivière Salée	Dédé	400	175,59	178,65	EDF
Rivière Salée	Laugier Nord	850	60,07	65,12	Solaire
Rivière Salée	Laugier Sud	500	61,13	65,2	Solaire
Rivière Salée	Medecin	200	95,56	99	EDF
Rivière Salée	Petit Bourg	550	51,27	55,59	EDF
Rivière Salée	Sans pareil	1500	158,44	163,42	EDF
Rivière Salée	Thoraille	300	90,81	92,85	EDF
Robert	Augrain	300	102,54	106,95	EDF
Robert	Bourg	700	62,33	66,92	EDF
Robert	Boutaud	150	195,01	197,32	Solaire
Robert	Chapelle Villarson	200	168,82	171,96	EDF
Robert	Duchêne 1	100	310,71	317,36	EDF
Robert	Duchêne 2	400	300,35	304,46	EDF
Robert	Estrade	500	179,66	184,8	EDF
Robert	Fond Nicolas	500	70,03	73,02	Solaire
Robert	Four à Chaux	300	81,84	85,86	EDF
Robert	Moulin à Vent	1000	83,18	88,03	Solaire
Robert	Pointe La Rose	300	77,86	82,75	Solaire
Robert	Pointe Lynch	700	88,93	93,58	Solaire
Saint Esprit	Bourg	1000	59,2	64,29	EDF
Saint Esprit	Mne Lavaleur	300	128,67	131,75	EDF
Saint Esprit	Vieille citerne	100	368,25	371,84	EDF
Saint Joseph	Balata Chapelle	300	270,6	275,55	EDF
Saint Joseph	Bois Neuf	200	194,74	196,96	EDF
Saint Joseph	Croisée Manioc	1000	175,02	179,5	Solaire
Saint Joseph	Derrière Bois	300	146,86	149,98	EDF
Saint Joseph	Jambette l'Etang	1000	210,46	213,75	EDF
Saint Joseph	Long Bois	30		165	EDF
Saint Joseph	Morne des Olives 1	100	348,76	351,72	Solaire
Saint Joseph	Morne des Olives Chapelle 2	300	397,61	400,47	Solaire
Saint Joseph	Presqu'île	240	155,85	158,67	EDF
Saint Joseph	Presqu'île Chapelle	400	170,35	173,34	EDF
Saint Joseph	Rabuchon	700	432,67	437,65	Solaire
Saint Joseph	Rivière Blanche (1 500)	1500	141,85	146,61	EDF
Saint Joseph	Rivière Blanche (8 000)	8000	139,12	146,49	EDF
Saint Joseph	Seailles 1	700	283,91	289,11	EDF
Saint Joseph	Seailles 2	1000	282,56	289,21	EDF
Sainte Anne	Baie des Anglais	200	77,54	80,54	Solaire

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIER (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
Sainte Anne	Bourg 1 (haut)	500	53,15	57,89	Solaire
Sainte Anne	Bourg 2 (Bas)	400	41,22	44,76	Solaire
Sainte Anne	Cap Chevalier 1	500	121	125,66	EDF
Sainte Anne	Cap Chevalier 2	300	124,02	127,37	EDF
Sainte Anne	Cap Ferré	200	153,49	156,57	Solaire
Sainte Anne	Club Méditerranée	1000	38,86	43,93	Solaire
Sainte Anne	Crève Coeur	200	56,11	59,12	EDF
Sainte Anne	Poirier	300	75,75	79	Solaire
Sainte Luce	Bellevue	300	258,5	262,2	EDF
Sainte Luce	Bourg	400	33,94	37,71	EDF
Sainte Luce	Corp de Garde	1000	58,95	66,06	EDF
Sainte Luce	l'Epinay	500	370,2	374,55	EDF
Sainte Luce	Morne des Pères	500	90,79	95,12	EDF
Sainte Luce	Trois Rivières	500	69,95	73,26	EDF
Trinité	Beauséjour 1	1000	83,58	88,39	EDF
Trinité	Beauséjour 2	500	83,61	87,44	EDF
Trinité	Brin d'amour	200	141,28	144,31	EDF
Trinité	Desmarinières	1000	50,76	56,24	EDF
Trinité	La Crique	1000	60,97	66,01	Solaire
Trinité	Morne Congo	500	210,91	214,54	EDF
Trinité	Morne Figue	1000	101,55	106,54	EDF
Trinité	Morne Pavillon 1	400	37,84	41,99	EDF
Trinité	Morne Pavillon 2	200	187,73	190,75	EDF
Trinité	Petit Galion	150	93,68	97,21	Solaire
Trinité	VVF	1000	134,65	139,45	Solaire
Trois Ilets	l'Armée	200	86,02	88,92	EDF
Trois Ilets	Bois d'Inde 1	2000	67,16	74,69	Solaire
Trois Ilets	Bois d'Inde 2	1050	69,67	74,96	Solaire
Trois Ilets	Bourg	550	40,17	44,32	Solaire
Trois Ilets	Grand Maison	300	152,83	157,55	Solaire
Trois Ilets	La Ferme	500	67,87	72,98	EDF
Trois Ilets	les Hameaux	600	50,78	55,39	EDF
Trois Ilets	Mne Clouette	1000	145,75	150,42	EDF
Vauclin	Baie des Mulets	350	70,01	74,53	EDF
Vauclin	Beaujolais	300	234,58	239,15	EDF
Vauclin	Bourg	1000	50,51	55,89	EDF
Vauclin	Dunoyer Cadette	300	262	266,75	EDF
Vauclin	La Montagne	200	282,51	285,05	EDF
Vauclin	MACABOU	500	72,47	76,18	Solaire
Vauclin	Morne Escavaille	300	383,33	387,89	EDF
Vauclin	Placide	150	187,5	190,62	EDF

COMMUNE	RESERVOIR	CAPACITE (m ³)	COTE RADIER (m)	COTE TROP PLEIN	ALIM. ELEC.
Vauclin	SIGY	1000	99,09	103,73	EDF

3.3.2. Travaux d'entretien et de maintenance sur les réservoirs

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les réservoirs sont :

OPERATION
Entretien des espaces verts
Contrôle du poste de télésurveillance
Entretien des panneaux solaires
Entretien du robinet Hydro Savy ou altimétrique
Nettoyage et désinfection des cuves

3.3.3. Travaux de réhabilitation et de renouvellement effectués sur les réservoirs

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur l'hydraulique, les vannes et les organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures, ainsi que les clôtures des réservoirs.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de renouvellement sur les réservoirs du SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.4.

Les travaux réalisés au titre du Fonds de travaux sur les réservoirs su SICSM sont détaillés au chapitre 4.3.3.

3.4. Limites des installations et améliorations proposées

3.4.1. Limites constructives des ouvrages

L'amélioration des installations de stockage et de pompage du SICSM doit porter particulièrement sur :

- l'accès aux ouvrages,
- leur sécurisation (pose de clôtures et de portails), notamment dans le cadre du plan Vigipirate,
- le secours des stations élévatoires par groupes électrogènes en cas de coupure prolongée de l'alimentation électrique.

Ces dossiers ont été pris en main par le SICSM et font l'objet d'études d'avant-projet.

Le tableau ci-dessous dresse la liste des ouvrages du SICSM pour lesquels :

- les conditions d'accès, au travers de parcelles privées ou par des voies non carrossables, engendrent des contraintes d'exploitation fortes (notamment pour le nettoyage des cuves),
- l'absence de clôture du terrain ne garantit pas la sécurité des ouvrages,
- l'absence d'un réel exutoire de vidange peut causer des dégâts aux terrains voisins.

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
Anses d'Arlet	RESERVOIR MORNE BIGOT	génie civil dégradé, absence de clôture	Etanchéité à reprendre en totalité, terrain à clôturer
Anses d'Arlet	RESERVOIR DU BOURG	voie d'accès non carrossable	créer une nouvelle voie d'accès sur l'emprise des canalisations
Diamant	RESERVOIR ANCINEL	Génie civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Diamant	STATION DE POMPAGE TAMARIN	accès par terrain privé, voie d'accès difficilement carrossable, génie civil déstabilisé	Renforcer la voie d'accès, renforcement le talus Vidange à reprendre en raison du mouvement du radier
Diamant	RESERVOIR ANSE CAFARD	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture, génie civil dégradé, risques de chute	Remplacement de ce réservoir par un accélérateur en ligne (projet SICSM)
Diamant	STATION MARE POIRIER	Génie civil très dégradé, retenue d'eau au niveau du toit et prolifération moustiques	Une partie de la station de pompage inutilisée est à démolir (risque d'effondrement)
Diamant	RESERVOIR MARE POIRIER HAUT	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture	renforcer la voie d'accès, terrain à clôturer
Diamant	RESERVOIR MORNE CONSTANT	absence de clôture	terrain à clôturer
Diamant	RESERVOIR LA CHERRY	absence de clôture	terrain à clôturer (projet SICSM)
Ducos	STATION DE POMPAGE BARINGTON	Sécurisation du site à améliorer	accès échelle extérieure à protéger
Ducos	RESERVOIR DURIVAGE	accès par terrain privé, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Ducos	RESERVOIR LOURDES	absence de clôture, emprise réservoir sur terrain privé	terrain à clôturer (projet SICSM), acquisition de foncier
Ducos	RESERVOIR MORNE VERT	nouvelle clôture inadaptée	autre type de clôture à poser
Ducos	RESERVOIR MORNE PRIVAT	exutoire de vidange chez voisin, accès par terrain privé	modifier la vidange, acquisition de foncier
Ducos	RESERVOIR BAC COCO	Génie Civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
François	RESERVOIR BOIS SOLDAT	accès par terrain privé, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
François	RESERVOIR BALDARA	absence de clôture, peinture	terrain à clôturer, peinture à refaire
François	RESERVOIR CAP EST	absence de clôture, accès à revoir, peinture, vidange de la chambre à vanne à revoir	terrain à clôturer, revoir l'accès
François	RESERVOIR DU BOURG	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture	renforcer la voie d'accès, terrain à clôturer
François	RESERVOIR DOSTALY	emprise réservoir sur terrain privé, absence de clôture, peinture	acquisition de foncier, terrain à clôturer, peinture à refaire
François	RESERVOIR MORNE FRANC	absence de clôture réserve de stockage insuffisante, peinture	terrain à clôturer, construction d'un nouveau réservoir
François	RESERVOIR MORNE COURBARIL	accès par terrain privé, absence de clôture, dépôt d'encombrants	normaliser la voie d'accès, terrain à clôturer
François	RESERVOIR MORNE GAMELLE	absence de clôture	terrain à clôturer
François	STATION CHOPOTTE	Clôture, accès à revoir	Normaliser la voie d'accès, terrain à clôturer
Lamentin	RESERVOIR BELLE ILE	absence de clôture	terrain à clôturer, projet de construction du nouveau réservoir en cours
Lamentin	RESERVOIR BOIS ROUGE	voie d'accès difficilement carrossable	renforcer la voie d'accès
Lamentin	RESERVOIR MORNE PITAULT	absence de clôture	terrain à clôturer
Lamentin	RESERVOIR SARRAULT	voie d'accès non carrossable, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Lamentin	RESERVOIR PELLETIER	réservoir enclavé en terrain privé, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer, étude en cours
Lamentin	RESERVOIR PETIT MANOIR	dégradation du béton, de l'hydraulique, sécurisation des huisseries d'accès, exutoire de vidange sur terrain de sport	diagnostiquer et réhabiliter le réservoir, modifier la vidange (étude en cours avec la mairie)
Lamentin	RESERVOIR MORNE PAVILLON ROCHES CARREES	absence de clôture	terrain à clôturer
Marin	RESERVOIR MONDESIR	voie d'accès difficilement carrossable	renforcer la voie d'accès
Marin	RESERVOIR DU BOURG	pas de voie d'accès, absence de clôture, risque d'accident, pas de lavage possible	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Marin	RESERVOIR DE DUPREY	Lors de la réfection de la voie d'accès, la vidange a été obstruée	Vidange à ré-établir, terrain à clôturer (projet SICSM)
Marin	STATION DE POMPAGE MONTGERALD	Génie civil dégradé, absence de clôture	Etanchéité à reprendre, terrain à clôturer
Marin	STATION DE POMPAGE MORNE FLAMBEAU	absence de clôture, voie d'accès difficilement carrossable	terrain à clôturer, renforcer la voie d'accès
Marin	RESERVOIR MORNE COURBARIL	absence de clôture	terrain à clôturer
Marin	RESERVOIR MORNE GOMMIER	absence de clôture	terrain à clôturer
Rivière Pilote	RESERVOIR BOURG POMPONNE	absence de clôture	terrain à clôturer
Rivière Pilote	RESERVOIR EN CAMEE	absence de clôture, voie d'accès très difficile	terrain à clôturer, renforcer la voie d'accès
Rivière Pilote	RESERVOIR JOSSEAUD 2	absence de clôture	terrain à clôturer
Rivière Pilote	RESERVOIR MORNE HONORE	absence de clôture, voie d'accès difficile	terrain à clôturer, renforcer la voie d'accès
Rivière Salée	RESERVOIR LAUGIER	Voie d'accès non carrossable. Accès impossible pour un véhicule	renforcer la voie d'accès
Rivière Salée	STATION THORAILLE	Génie civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Rivière Salée	RESERVOIR THORAILLE	absence de clôture, affaissement de terrain	déblayer l'arrière du réservoir, terrain à clôturer
Rivière Salée	RESERVOIR COURBARIL	Génie civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Rivière Salée	RESERVOIR LA HAUT DEDE	Génie civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
Robert	RESERVOIR DUCHENE 1	absence de clôture	terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR DUCHENE 2	accès par voie privée, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR BOUTAUD	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture	renforcer la voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR DU BOURG	pas de voie d'accès, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR POINTE LYNCH	voie d'accès non carrossable, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR POINTE LAROSE	accès par terrain privé, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR FOUR A CHAUX	absence de clôture	terrain à clôturer
Robert	RESERVOIR CHAPELLE VILLARSON	accès par voie privée, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Robert	STATION DE POMPAGE VILLARSON	absence de clôture	terrain à clôturer
Sainte Anne	RESERVOIR BAIE DES ANGLAIS	absence de clôture	terrain à clôturer
Sainte Anne	RESERVOIR DU BOURG HAUT	absence de clôture Chûtes de pierres dangereuses	terrain à clôturer Pose d'un filet protecteur
Sainte Anne	RESERVOIR DU BOURG BAS	Absence de clôture	terrain à clôturer
Sainte Anne	RESERVOIR CAP FERRE	Génie civil dégradé, implantation sur terrain privé, pas de voie d'accès, exutoire de vidange sur la chaussée	Etanchéité à reprendre, créer une voie d'accès, modifier la vidange
Sainte Anne	RESERVOIR CLUB MEDITERANNEE	implantation sur terrain privé, pas de voie d'accès, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Sainte Anne	RESERVOIR POIRIER	pas de voie d'accès, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Saint Esprit	STATION VIELLE CITERNE	Génie Civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Saint Esprit	RESERVOIR VIELLE CITERNE	Génie Civil dégradé	Etanchéité à reprendre en totalité
Saint Esprit	RESERVOIR MORNE VENT	accès par parcelle privée, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer (projet SICSM)
Saint Joseph	RESERVOIR RABUCHON	absence de clôture	terrain à clôturer
Saint Joseph	RESERVOIR JAMBETTE L'ETANG	voie d'accès difficilement carrossable	renforcer la voie d'accès
Saint Joseph	RESERVOIR LONG BOIS	absence de clôture	terrain à clôturer
Saint Joseph	RESERVOIR DERRIERE BOIS	absence de portail	portail à poser
Saint Joseph	RESERVOIR MORNE DES OLIVES	absence de clôture	terrain à clôturer
Saint Joseph	RESERVOIR MORNE DES OLIVES CHAPELLE	absence de clôture	terrain à clôturer
Sainte Luce	RESERVOIR CORPS DE GARDE	voie d'accès difficilement carrossable, absence de clôture	renforcer la voie d'accès, évacuation eaux pluviales, terrain à clôturer
Sainte Luce	RESERVOIR EPINAY	absence de clôture	terrain à clôturer
Trinité	RESERVOIR DESMARINIERES	pas de voie d'accès, absence de clôture	créer une voie d'accès, terrain à clôturer
Trinité	RESERVOIR MORNE PAVILLON 1	exutoire de vidange sur la chaussée	modifier la vidange
Trinité	RESERVOIR PETIT GALION	absence de clôture	terrain à clôturer
Trinité	STATION DE POMPAGE ANSE L'ETANG	absence de clôture	terrain à clôturer
Trinité	RESERVOIR VVF TARTANE	Voie d'accès impraticable, accès réservoir impossible	Reprise voie d'accès, travaux très urgent

COMMUNE	OUVRAGE	DIAGNOSTIC	AMELIORATIONS PROPOSEES
Trois Ilets	RESERVOIR ARMEE	emprise réservoir sur terrain privé, absence de clôture	acquisition de foncier, réservoir à clôturer, proposition de supprimer cet ouvrage
Trois Ilets	RESERVOIR BOIS D'INDE	absence de clôture, risque de chutes	terrain à clôturer
Trois Ilets	RESERVOIR GRAND MAISON	absence de clôture	terrain à clôturer
Vauclin	RESERVOIR BAIE DES MULETS	voie d'accès partagée avec le riverain, exutoire vidange en terrain privé, risques d'interdiction d'accès pour le lavage	Rappel au riverain des règles de la servitude d'accès. Finaliser le projet de prolongement de la vidange
Vauclin	RESERVOIR DU BOURG	absence de clôture	terrain à clôturer
Vauclin	RESERVOIR DE SIGY	Voie d'accès partagée avec le riverain mais présence d'animaux et pose d'encombrant. Clôture réalisée par le SICSM mais non-conforme	Servitude à clôturer
Vauclin	RESERVOIR LA MONTAGNE	absence de clôture	terrain à clôturer
Vauclin	RESERVOIR MORNE ESCARVILLE	absence de clôture, exutoire de vidange chez voisin	terrain à clôturer, modifier la vidange
Vauclin	RESERVOIR PLACIDE	Fuite sur le réservoir. Vidange posée sur propriété privée. Plainte sur niveau sonore de la station de pompage	Génie civil à reprendre (projet SICSM). Clarifier la propriété des emprises au sol des conduites

Egalement, de très nombreux ouvrages ont un puisard de vidange trop haut, ne permettant pas une vidange complète de l'ouvrage lors des nettoyages ou des travaux d'entretien.

Conformément aux dispositions prévues par le Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant sur l'établissement du document unique, tous les réservoirs et stations de pompage doivent faire l'objet d'un inventaire en matière de sécurité, concernant les risques : électrique, mécanique, lié à la manutention, chute de hauteur, chute de plain-pied, lié au bruit, lié à l'absence d'éclairage, d'agression.

3.4.2. Limites structurelles du réseau de distribution

Les travaux de renforcement structurel du réseau qui sont à prévoir à court terme afin d'améliorer et de sécuriser la distribution aux abonnés sont présentés dans un tableau récapitulatif joint en annexe du rapport.

Les principales opérations à réaliser sont :

SITE	EQUIPEMENT	AVANCEMENT
Ducos	Renforcement des chaînes Morne Vert – Morne Carette, construction d'un nouveau réservoir à Morne Pitault (1500 m ³) et Durivage (3000 m ³) Sécurisation du surpresseur de Bac Coco avec une deuxième ligne hydraulique	Acquisition terrain en cours
François	Sécurisation de la chaîne Grand Boucan, augmentation de la capacité du réservoir de Morne Franc	Proposition 2003
Rivière Pilote	Construction d'un nouveau réservoir à Morne Wan en renforçant l'adduction du réservoir	Etude en cours
Rivière Pilote	Alimentation du réservoir d'Anse Figuier à partir du réseau d'adduction	Mission de Maîtrise d'œuvre
Marin / Rivière Pilote	Pérennisation adduction DN 400 dans les tunnels Morne Flambeau et Mare Capron	Etude à lancer
Rivière Salée	Passage de canalisation sur des ouvrages d'art désaffecter : DN 500 rivière La Manche et plaine de Rivière Salée	Etude à lancer
Trois Ilets	Conduite de refoulement de la station La Ferme à redimensionner Nécessité d'un accélérateur pour rehausser la ligne piézométrique sur l'adduction DN 300	Etude lancée par le SICSM
Lamentin	Mise hors service du Réservoir Petit Manoir et création d'un deuxième réservoir au lieu dit AFU Acajou	Programme SICSM
Rivière Pilote	Construction d'un réservoir de 1500 m ³ à Morne Wan	Etude en cours
Rivière Salée	Renforcement de la chaîne Courbaril – Fond Masson – Morne Honoré	Lancement travaux au 1 ^{er} trimestre 2014
Robert	Augmentation de la capacité du réservoir de Duchêne 1	Projet SICSM 2009 (400 m ³)
Robert	Construction d'un réservoir de 10000 m ³ à l'Estrade	Etude en cours
Saint Esprit	Alimentation de la ZAC de l'Avenir Opération de remise en service du réservoir de Morne Vent dans l'attente de la construction d'un réservoir de 3000 m ³ à Durivage (Ducos)	Travaux démarrés en 2013
Saint Joseph	Redimensionnement de la bache de Presqu'Ile	Projet SICSM 2008
Sainte Luce	Renforcement de la chaîne de pompage Augmentation de la capacité du réservoir d'Epinay Nécessité d'un accélérateur pour rehausser la ligne piézométrique sur l'adduction DN 300	Travaux en cours Acquisition terrain en cours

RESEAU	EQUIPEMENT	AVANCEMENT
Réseau d'adduction Centre Atlantique	Diagnostic + renouvellement des conduites DN800 et DN700 entre Trinité et Robert	Proposition 2008
Réseau adduction Centre Atlantique	Reprise des regards de vannage adduction DN 700 au lieu dit La Crique et Cosmy	Proposition 2010
Réseau d'adduction Sud Caraïbe	Renouvellement de la conduite DN500 Sud Caraïbe entre Union et Carrère	Proposition 2008
Réseau d'adduction Sud Caraïbe	Renouvellement de la conduite DN 500 Sud Caraïbe entre Génipa et Rivière-Salée Reprise de la conduite DN 300 passant dans la mangrove de l'exploitation agricole de Trois Rivières (Fond de travaux)	Proposition 2008 Travaux en cours
Réseau d'adduction Centre Atlantique	Pose de vannes de sectionnement sur la conduite DN 700 entre Trinité et Robert au lieu dit Estrade et Desmarinière	Proposition 2006
Réseau d'adduction Centre Atlantique	Mise en place de vanne de sectionnement au départ des adductions réservoir Moulin à vent et Point Lynch en lieu et place des vannes actuellement sous la RN.	Proposition 2010
Réseau d'adduction Sud Atlantique	Maillage adductions Sud Caraïbe / Sud Atlantique à Pointe Fusette	Mission de maîtrise d'œuvre
Réseau de distribution	Mise en place de bornes de puisage à prépaiement	Travaux en cours
Réseau de distribution (optimisation du fonctionnement en cas de crise)	Modélisation hydraulique et qualité du réseau	Projet SICSM 2010

4. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

4.1. Inventaire des conduites et équipements du réseau

4.1.1. Linéaire total du réseau d'eau potable (source SIG)

Diamètre nominal (mm)	Acier	Autre	Fonte ductile	Fonte indéterminée	Inconnu	PE bandes bleues	PE indéterminé	PVC bi-orienté	PVC classique (dit mono-orienté)	PVC indéterminé	(vide)	Total
20						40						40
25						177			38			214
32									1 720			1 720
33		190										190
40		3 687		177		31	337		1 359			5 591
50		1 667				1 710	1 685		89 810			94 872
60		121	321	26 893								27 335
63						7 502	5 884		122 045			135 432
75						7 309	2 559		71 322			81 190
80			4 987	18 471								23 457
90						1 157	2 550		33 934			37 641
100			16 552	64 688								81 239
110						7 226	8 753		602 564	239	160	618 941
125			6 312	65 264		14 550	10 444		287 363	82		384 015
140						376	458		11 756			12 590
150			36 996	85 565								122 560
160						6 094	4 879	939	104 876			116 789
200	6		39 036	28 138		2 680	1 096	469	40 968		10	112 402
225						737	1 618	1 028	20 482			23 865
250			22 768	17 742		188	2 223		8 755			51 677
280						207	839					1 046
300			43 820	13 874								57 694
315						585	855					1 441
350			1 826	18 296								20 121
400			25 799	10 236		2 274					-	38 309
450				3 917								3 917
500			25 114	13 717								38 831
600			8 997	11 499								20 496
700			3 283	4 270								7 553
800			2 015	2 132								4 148
(vide)	9	521	67	342	4 470				2 605		31	8 047
Total	15	6 187	237 892	385 220	4 470	52 843	44 179	2 436	1 399 597	321	201	2 133 362

Linéaire du réseau hors branchements : 2 133 km

Linéaire des branchements : 666 km

Linéaire total du réseau de distribution SICSM : 2 799 km

4.1.2. Inventaire par commune des principaux équipements hydrauliques du réseau (source SIG)

Commune	Nombre de Vanne	Nombre d'Hydrant	Nombre de Régulateur de pression	Nombre de Vidange	Nombre de Ventouse
ANSES D'ARLET (97202)	151	52	25	113	83
DIAMANT (97206)	272	76	20	185	123
DUCOS (97207)	650	180	10	305	178
FRANCOIS (97210)	485	180	54	292	230
LAMENTIN (97213)	1 399	403	67	562	360
MARIN (97217)	223	97	18	147	102
RIVIERE PILOTE (97220)	297	182	84	242	191
RIVIERE SALEE (97221)	401	152	36	238	155
ROBERT (97222)	515	178	39	275	207
SAINT ESPRIT (97223)	318	110	36	202	143
SAINT JOSEPH (97224)	451	161	49	259	204
SAINTE ANNE (97226)	229	70	6	130	94
SAINTE LUCE (97227)	301	100	27	154	116
TRINITE (97230)	446	111	20	202	123
TROIS ILETS (97231)	394	113	24	216	143
VAUCLIN (97232)	364	103	41	210	137
Total	6 896	2 268	556	3 732	2 589

4.1.3. Pyramide des compteurs de vente d'eau

Au 31/12/2014 la répartition des compteurs de vente d'eau aux abonnés par année et par diamètre est la suivante :

Age des compteurs	>= 15 yc ND	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
Année / Diamètre	2000 et antérieur	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
15	5 191	2 667	2 889	4 792	6 870	6 067	4 937	4 464	5 147	3 527	10 856	12 878	7 101	8 295	8 993	94 660
20	93	20	25	31	27	60	32	22	27	20	23	29	76	76	239	800
30	84	8	15	17	10	21	30	32	25	16	17	25	31	34	63	428
40	113	11	8	25	20	27	28	33	39	28	36	31	48	34	84	565
60	35	3	2	4	1	4	7	9	8	6	4	3	6	27	19	138
80	7	2	2	4	8	4	11	21	7	6	3	5	13	4	2	99
100	11	2	0	1	6	0	0	4	6	1	7	5	7	4	0	54
150	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Total par année	5 535	2 713	2 941	4 874	6 942	6 183	5 045	4 585	5 259	3 604	10 947	12 976	7 283	8 474	9 400	96 761

4.1.4. Mouvements de compteurs par type de travaux et par commune

COMMUNES	OPERATION	2010	2011	2012	2013	2014
LAMENTIN	Branchements complets	66	67	68	54	36
	Branchements partiels	46	32	38	20	10
	Colonne ou nourrice	78	236	33	13	539
	Renouvellement	1 951	223	391	1 215	1 276
	Total	2 141	558	530	1302	1861
SAINT-JOSEPH	Branchements complets	45	30	44	20	10
	Branchements partiels	12	11	11	4	1
	Colonne ou nourrice	23	40	12	4	26
	Renouvellement	202	113	53	963	631
	Total	282	194	120	991	668
ROBERT	Branchements complets	48	48	61	31	33
	Branchements partiels	42	0	83	62	61
	Colonne ou nourrice	1	1	7	4	3
	Renouvellement	965	65	50	113	723
	Total	1 056	113	201	210	825
FRANCOIS	Branchements complets	45	50	54	31	57
	Branchements partiels	33	39	107	21	69
	Colonne ou nourrice	3	1	2	3	2
	Renouvellement	664	292	75	653	604
	Total	745	382	238	708	751
TRINITE	Branchements complets	24	19	32	50	12
	Branchements partiels	31	19	37	51	29
	Colonne ou nourrice	5	0	0	2	1
	Renouvellement	892	345	29	251	309
	Total	93	383	98	354	351
Total agence Centre Nord		4 317	1 630	1 187	3 565	4 456

COMMUNES	OPERATION	2010	2011	2012	2013	2014
SAINT-ESPRIT	Branchements complets	26	19	32	22	18
	Branchements partiels	22	17	19	9	7
	Colonne ou nourrice	8	48	66	14	4
	Renouvellement	370	70	36	183	400
	Total	426	154	153	228	429
DUCOS	Branchements complets	67	32	49	37	37
	Branchements partiels	40	64	73	15	22
	Colonne ou nourrice	264	202	131	96	7
	Renouvellement	46	16	50	107	771
	Total	1 052	314	303	255	837
RIVIERE-SALEE	Branchements complets	36	33	39	32	34
	Branchements partiels	13	25	17	24	9
	Colonne ou nourrice	25	672	76	2	6
	Renouvellement	767	94	64	162	422
	Total	841	824	196	220	471
TROIS-ILETS	Branchements complets	14	23	28	9	29
	Branchements partiels	17	9	37	24	30
	Colonne ou nourrice	42	103	109	52	34
	Renouvellement	74	27	14	407	487
	Total	147	162	188	492	580

COMMUNES	OPERATION	2010	2011	2012	2013	2014
ANSES-D'ARLET	Branchements complets	16	19	15	15	33
	Branchements partiels	13	13	13	7	9
	Colonne ou nourrice	9	120	1	4	4
	Renouvellement	206	8	12	261	164
	Total	244	160	41	287	210
DIAMANT	Branchements complets	21	21	24	16	11
	Branchements partiels	21	15	13	8	67
	Colonne ou nourrice	9	10	11	20	20
	Renouvellement	172	183	19	393	230
	Total	223	229	67	437	328
VAUCLIN	Branchements complets	22	21	24	23	35
	Branchements partiels	18	47	22	14	4
	Colonne ou nourrice	6	314	19	23	66
	Renouvellement	788	22	16	227	565
	Total	834	404	81	287	670
MARIN	Branchements complets	20	20	21	14	31
	Branchements partiels	8	6	9	5	3
	Colonne ou nourrice	17	83	9	7	14
	Renouvellement	218	28	41	477	409
	Total	263	137	80	503	457
SAINTE-ANNE	Branchements complets	8	14	20	17	27
	Branchements partiels	8	7	16	5	13
	Colonne ou nourrice	6	127	8	20	9
	Renouvellement	74	7	18	214	163
	Total	96	155	62	256	212
RIVIERE-PILOTE	Branchements complets	41	37	34	28	41
	Branchements partiels	18	10	12	7	13
	Colonne ou nourrice	27	844	16	12	19
	Renouvellement	476	8	14	304	497
	Total	562	899	76	351	570
SAINTE-LUCE	Branchements complets	23	18	27	25	31
	Branchements partiels	18	15	14	4	27
	Colonne ou nourrice	30	114	28	11	12
	Renouvellement	655	258	23	266	626
	Total	82	405	92	306	696
Total Sud		4 770	3 843	687	3622	5 460

Total année	2010	2011	2012	2013	2014
Compteurs renouvelés	10 961	10 768	5 025	6 196	8 277
Nouveaux compteurs	1 432	1 353	1 931	1 067	1 615
Total	12 393	12 121	6 956	7 273	9 892

Interventions réalisées sur le réseau d'eau potable

Les principales interventions réalisées en 2014 dans le cadre de l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable du SICSM sont les suivantes :

- réponses aux demandes d'avis technique, de permis de construire, de permis de lotir instruites par le bureau d'études de la SME ;

Année	2011	2012	2013	2014
Nombre de dossiers traités	1 045	1 084	721	1 517

- réponses aux DICT et demandes de renseignements instruites par le bureau d'études ;
- Suivi des travaux réalisés par des tiers à proximité des ouvrages du SICSM ;
- Repérage de canalisations ;
- Mise à jour des plans de réseau consistant au :
 - repérage et attachement sur le terrain,
 - collecte des plans de récolement auprès des entreprises et des tiers,
 - intégration dans la cartographie informatisée de la SME,
 - tirage et diffusion des plans à jour ;
- 2 148 autocontrôles du résiduel de chlore en réseau ;
- Enquêtes à la demande des abonnés (déplacement d'un compteur, surconsommation, fuite, manque d'eau, manque de pression, qualité de l'eau),
- Recherche de fuites sur appel d'un client ou par analyse des débits de nuit et des volumes journaliers enregistrés par le système de télégestion : utilisation de prélocalisateurs acoustiques, écoute au sol et corrélation acoustique ;
- Réparation de 538 fuites sur réseau ;
- Réparation de 1 616 fuites sur branchements ;
- Renseignement des fuites sur le SIG ;
- Remplacement de 8 277 compteurs de vente d'eau ;
- Remises à niveau de bouches à clé ;
- Purges sur réseau (programmées, sur réclamation de clients, suite à des réparations de canalisation, lors de mise en service d'extensions de réseau) ;
- Entretien des réducteurs de pression ;
- Entretien des ventouses principales sur réseau d'adduction ;
- Entretien des boîtes à boue sur compteurs de réservoirs, sur réseau ou d'abonnés gros consommateurs.

L'entretien de ces équipements est suivi par l'intermédiaire d'un planning de maintenance annuel et de fiches de vie renseignées à chaque intervention.

Evolution du nombre de fuites réparées

Type d'interventions	2011	2012	2013	2014
Fuites sur réseaux	600	559	471	538
Dont DN <= 150	504	526	431	467
Dont DN > 150	96	33	40	71
Fuites sur branchements	1 859	1 748	1 756	1616
Fuites sur compteurs	817	657	723	610
Total	3 276	2 964	2 968	2 764

Le détail des fuites réparées par commune ainsi que le nombre de compteurs neufs posés est le suivant :

INTERVENTIONS 2014	Fuites réparées sur				Compteurs neufs posés	
	Réseau		Branchts.	Compteurs	sur branchement neuf	en renouvellement
	DN<=150	DN>150				
Agence Centre Nord						
LAMENTIN	30	2	169	151	585	1276
SAINT-JOSEPH	18	1	49	60	37	631
ROBERT	34	6	196	43	97	723
TRINITE	24	6	124	39	128	309
FRANCOIS	58	17	228	42	42	604
Agence Sud						
SAINT-ESPRIT	16	0	78	22	429	400
DUCOS	41	1	91	45	837	771
RIVIERE-SALEE	21	1	76	31	471	422
TROIS-ILETS	12	2	48	14	580	487
ANSES D'ARLET	15	0	34	16	210	164
DIAMANT	21	0	41	14	328	230
SAINTE-LUCE	32	9	74	25	670	626
RIVIERE-PILOTE	45	5	110	35	457	497
MARIN	26	9	96	24	212	409
SAINTE-ANNE	14	7	71	27	570	163
VAUCLIN	30	5	131	22	696	565
TOTAL SICSM	467	71	1 616	610	1 615	8 277
TOTAL	2 764				9 892	

4.2. Travaux réalisés sur réseau

4.2.1. Les nouveaux branchements

Le ratio exprime le nombre de branchements réalisés en 2014 par rapport à la moyenne des branchements réalisés au cours des 5 dernières années.

COMMUNES	2010	2011	2012	2013	2014	Ratio 2014/ moy. 5 ans
LAMENTIN	112	99	106	74	46	87
SAINT-JOSEPH	54	41	55	30	15	39
ROBERT	90	99	144	93	93	104
FRANCOIS	78	89	161	42	40	82
TRINITE	55	38	69	101	125	78
DUCOS	107	96	122	52	58	87
RIVIERE-SALEE	49	58	58	56	42	53
TROIS-ILETS	31	32	65	33	58	44
ANSES D'ARLET	29	32	28	22	41	30
DIAMANT	42	36	37	24	77	43
SAINT-ESPRIT	48	36	51	31	24	38
VAUCLIN	40	68	46	37	39	46
MARIN	28	26	30	19	33	27
SAINTE-ANNE	16	21	36	22	29	25
RIIVIERE-PILOTE	59	47	46	35	54	48
SAINTE-LUCE	41	33	41	29	58	40
TOTAL ANNEE	879	851	1 095	700	832	871
TOTAL CUMULE	79 850	80 701	81 796	82 496	83 328	
linéaire estimé de branchements (km)	638	645	654	660	666	

4.2.2. Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de travaux de déplacements de canalisations et d'améliorations »

SUIVI DU FONDS DE TRAVAUX DEPUIS L'ORIGINE DU CONTRAT

Dotation de base	2 696 605,20
-------------------------	--------------

Exercice 2008	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,1973
Solde précédent	1,29
Dotation	3 203 974,80
Montant disponible	3 203 976,09
Montant des travaux	3 088 766,64
Solde brut	115 209,45
EONIA moyen annuel	3,86 %
Solde actualisé au 31 décembre	119 653,57

Exercice 2009	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3246
Solde précédent	119 653,57
Dotation	3 544 629,60
Montant disponible	3 664 283,17
Montant des travaux	2 336 036,19
Solde brut	1 328 246,98
EONIA moyen annuel	0,71 %
Solde actualisé au 31 décembre	1 337 747,15

Exercice 2010	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3120
Solde précédent	1 337 747,15
Dotation	3 510 912,00
Montant disponible	4 848 659,15
Montant des travaux	4 024 817,03
Solde brut	659 718,86
EONIA moyen annuel	0,43%
Solde actualisé au 31 décembre	662 556,42

Exercice 2011	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3522
Solde précédent	662 556,42
Dotation	3 618 487,20
Montant disponible	4 281 043,62
Montant des travaux	4 288 596,23
Solde brut	167 903,76
EONIA moyen annuel	0,8717
Solde actualisé au 31 décembre	169 363,50

Exercice 2012	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4099
Solde précédent	169 363,50
Dotation	3 772 892,40
Montant disponible	4 131 133,26
Montant des travaux	3 949 745,89
Solde brut	518 014,64
EONIA moyen annuel	0,8717
Solde actualisé au 31 décembre	519 210,09

Exercice 2013	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4416
Solde précédent	519 210,09
Dotation	3 857 721,60
Montant disponible	4 376 931,69
Montant des travaux	4 299 630,35
Solde brut	154 413,50
EONIA moyen annuel	0,089
Solde actualisé au 31 décembre	154 550,93

Exercice 2014	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4371
Solde précédent	154 550,93
Dotation	3 845 679,60
Montant disponible	4 000 230,53
Montant des travaux	4 836 593,35
- En cours n -1	- 103 565,73
Solde brut	- 732 797,09
EONIA moyen annuel	0,094
Solde actualisé au 31 décembre	- 733 485,92

LISTE DES OPERATIONS TERMINEES EN 2014 (MONTANTS EN €)			
Référence chantier	Commune	Libellé projet	Montant
70 FC 14 016	ANSES D'ARLET	DEVOIEMENT REFECTION VOIRIE	433 859,48
70 FC 14 013	DIAMANT	REPRISE PVC 50	55 654,48
70 FR 14 003	DIAMANT	REPRISE VIDANGE	29 857,60
70 FC 13 027	DUCOS	DEC 2 POSE CANALISATIONS	41 924,27
70 FC 14 001	DUCOS	DEGRADATION CANALISATION	80 916,80
70 FC 14 003	DUCOS	REPOSE RESEAU SUITE TRVX VOIRIE	9 718,24
70 FC 14 008	DUCOS	DEVOIEMENT REFECTION VOIRIE	412 765,62
70 FC 14 010	DUCOS	DEVOIEMENT OUVRAGE HYDRAULIQUE	23 914,41
70 FC 12 009	LE LAMENTIN	DEVOIEMENT RESEAU GALLERIA / M. BRICOLAGE / CALIFORNIE	
70 FC 13 019	LE LAMENTIN	BY PASS PROVISOIRE A REPRISE DEVIATION 25 ml PROV/DEF PEHD 63/125	9 715,56
70 FC 14 006	LE LAMENTIN	TAMPONNAGE RESEAU DN 63	3 680,75
70 FD 14 006	LE LAMENTIN	RACCORDEMENT DE RESEAUX	14 126,25
70 FD 14 007	LE LAMENTIN	RACCORDEMENT DE RESEAUX	8 338,75
70 FE 14 005	LE LAMENTIN	TRANSFERTS DE BRANCHEMENTS	7 159,52
70 FE 14 006	LE LAMENTIN	TRANSFERTS DE BRANCHEMENTS	14 948,36
70 FE 14 007	LE LAMENTIN	TRANSFERTS DE BRANCHEMENTS	16 016,97
70 FC 13 033	LE MARIN	REPRISE RESEAUX	547 115,89
70 FR 14 002	LE MARIN	ETANCHEITE RESERVOIR	92 327,91
70 FC 13 024	LE ROBERT	DEC 2 RNVLT CANALISATIONS CENTRE BOURG	292 897,68
70 FC 14 018	LE ROBERT	REPRISE CHEMIN ACCES	14 855,18
70 FC 13 036	RIVIERE PILOTE	REPRISE DE RESEAUX	270 069,52
70 FC 14 011	RIVIERE PILOTE	REPRISE DE RESEAUX	108 820,75
70 FC 13 037	RIVIERE SALEE	REPRISE DE RESEAUX	264 734,08
70 FC 13 038	SAINT ESPRIT	REPRISE DE RESEAUX	180 483,38
70 FC 14 002	SAINT ESPRIT	REPRISE DE RESEAUX	9 977,70
70 FD 14 002	SAINT ESPRIT	RACCORDEMENT DE RESEAUX	12 928,13
70 FC 13 021	SAINT JOSEPH	REPRISE 70 ML DISTRIB PVC 100	20 657,10
70 FC 14 024	SAINT JOSEPH	REPRISE RP	11 873,65
70 FD 14 001	SAINT JOSEPH	RACCORDEMENT DE RESEAUX (5)	13 300,35
70 FC 13 041	SAINTE ANNE	DEVIATION ADDUCTION ET DISTRIBUTION	93 516,72
70 FC 14 012	SAINTE ANNE	DEVOIEMENT CONDUITE TP/VID	46 344,68
70 FC 14 020	SAINTE ANNE	DEV CONDUITE SUR OH	17 204,17
70 FC 13 010	SAINTE LUCE	REPRISE DE RESEAUX	36 562,78
70 FC 14 025	SAINTE LUCE	REPRISE DE RESEAUX	32 011,48
10 EI 007 22 01	SICSM	UTB RIVIERE BLANCHE	132 532,75
70 FC 14 017	SICSM	REALIM ELECTRIQUE RES 8000 M3	17 820,84
70 FC 14 022	SICSM	COUVERTURE GE	8 330,59
70 FC 14 023	SICSM	COUVERTURE GE	5 555,48
70 FM 000	SICSM	REALISATION DE 34 REGARDS DE VISITE POUR RP	111 954,86
70 FM 14 001	SICSM	REALISATION DE 60 REGARDS DE VISITE POUR RP	181 548,42
70 FR 13 002	SICSM	PORTAIL USINE DIRECTOIRE	21 230,85
70 FC 13 034	TROIS ILETS	REPRISE FONTE 300 DEC 2 FINAL	141 489,22
70 FC 14 007	TROIS ILETS	REP DISTRIB RESERV GRAND MAISON	319 788,71
70 FC 14 009	TROIS ILETS	REPRISE FONTE 150	481 261,12
70 FD 14 003	TROIS ILETS	RACCORDEMENT DE RESEAUX	14 070,28
70 FC 13 017	VAUCLIN	DEVOIEMENT CONDUITE	19 619,18
70 FC 14 004	VAUCLIN	DEVOIEMENT CONDUITE TP/VID	13 096,67
70 FR 14 001	VAUCLIN	ETANCHEITE RESERVOIR	64 873,70
70 FC 12 009*	LE LAMENTIN	DEVOIEMENT RESEAU GALLERIA / M. BRICOLAGE / CALIFORNIE	103 825,28 €
Total			4 865 276,16

4.2.3. Travaux réalisés dans le cadre du « Fonds de Renouvellement »

Le programme de renouvellement à la charge du fermier porte sur :

- les équipements électromécaniques, l'hydraulique, vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, comptage et télésurveillance, les enduits et peintures ainsi que les clôtures des usines, stations de pompage, réservoirs ;
- les branchements qui ne sont pas renouvelés à l'occasion d'opérations de remplacement, déplacement, renforcement ou extension du réseau. Il s'agit donc généralement d'opérations ponctuelles de renouvellement total ou partiel de branchements fuyards ou à l'occasion, de travaux particuliers ;
- les mises à niveau de bouches à clé et de tampons hors opérations de voirie. Elles sont généralement dues à des réfections de revêtement routier réalisées sans que le fermier n'en soit préalablement informé ;
- les compteurs de vente d'eau aux abonnés. Le programme sera poursuivi d'année en année afin de respecter les engagements pris par la SME sur l'âge moyen et l'âge maximal du parc de compteurs en fin de contrat.

Les programmes annuels sont établis en fonction des priorités définies.

SUIVI DU FONDS DE RENOUVELLEMENT DEPUIS L'ORIGINE DU CONTRAT

Dotation de base	1 323 110,10
-------------------------	--------------

Exercice 2008	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,1973
Solde précédent	-714 141,14
Dotation	1 572 054,90
Montant disponible	857 913,76
Montant des travaux	1 573 523,58
Solde brut	-715 609,82
EONIA moyen annuel	3,86%
Solde actualisé au 31 décembre	-743 213,93

Exercice 2009	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3246
Solde précédent	-743 213,93
Dotation	1 739 199,80
Montant disponible	995 985,87
Montant des travaux	1 614 141,74
Solde brut	-618 155,87
EONIA moyen annuel	0,71 %
Solde actualisé au 31 décembre	-622 577,18

Exercice 2010	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3120
Solde précédent	-622 577,18
Dotation	1 722 656,00
Montant disponible	1 100 078,82
Montant des travaux	1 777 139,52
Solde brut	- 677 060,70
EONIA moyen annuel	0,4301
Solde actualisé au 31 décembre	-679 972,85

Exercice 2011	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,3522
Solde précédent	-679 972,85
Dotation	1 775 438,60
Montant disponible	1 095 465,75
Montant des travaux	1 876 176,35
Solde brut	-780 710,60
EONIA moyen annuel	0,8694
Solde actualisé au 31 décembre	-787 498,03

Exercice 2012	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4099
Solde précédent	-787 498,03
Dotation	1 851 198,70
Montant disponible	1 063 700,67
Montant des travaux	1 746 663,21
Solde brut	- 682 962,63
EONIA moyen annuel	0,2308
Solde actualisé au 31 décembre	- 684 538,65

Exercice 2013	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4416
Solde précédent	-684 538,65
Dotation	1 892 820,80
Montant disponible	1 208 282,15
Montant des travaux	1 949 902,60
Solde brut	741 620,45
EONIA moyen annuel	0,0890
Solde actualisé au 31 décembre	-742 280,49

Exercice 2014	
Coefficient K connu au 1 ^{er} janvier	1,4371
Solde précédent	- 742 280,49
Dotation	1 886 912,30
Montant disponible	1 144 631,81
Montant des travaux	2 873 374,26
Solde brut	- 1 728 742,45
EONIA moyen annuel	0,094
Solde actualisé au 31 décembre	- 1 730 367,45

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT 2014 PAR TYPE		
COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT
Ensemble SICSM	Patrimoine visible	459 449,24
Ensemble SICSM	Accessoires hydrauliques réseau	829 892,02
Ensemble SICSM	Branchements	893 455,09
Ensemble SICSM	Compteurs	690 577,91
	TOTAL	2 873 374,26 €

Détails

activité	libelle gestion projet	CG	libelle	SISCM AEP
Renouvellement branchement	Renouvellement EP	605130	ACHAT MATERIEL POUR RENOUVEL	-157,59
		605220	SOUS TRAITANCE RENOUVELLEMEN	-483 646,21
		658100	CHARGES DIVERSES DE GESTION	-777,55
		999001	COUT STANDARD PERSONNEL	-148 906,74
		999002	COUT STANDARD VEHICULE	-17 340,13
		999006	COUT STANDARD VETEMENT	-2 477,18
		999007	OD ANALYTIQUE DE STOCK	-239 521,10
	Total Renouvellement EP			-892 826,50
	Trvaux petite opération <5000€	999007	OD ANALYTIQUE DE STOCK	-628,59
	Total Trvaux petite opération <5000€			-628,59
Total Renouvellement branchement				-893 455,09
Renouvellement Compteurs	Renouvellement EP	605220	SOUS TRAITANCE RENOUVELLEMEN	-83 512,78
		999001	COUT STANDARD PERSONNEL	-193 401,72
		999002	COUT STANDARD VEHICULE	-24 260,89
		999006	COUT STANDARD VETEMENT	-3 427,67
		999007	OD ANALYTIQUE DE STOCK	-81 912,17
	Total Renouvellement EP			-386 515,23
	RNVLT Compteurs S.Client	888625	CHARGES CONNEXE	-411,50
		999001	COUT STANDARD PERSONNEL	-38 205,82
		999002	COUT STANDARD VEHICULE	-4 148,26
		999006	COUT STANDARD VETEMENT	-618,35
		999007	OD ANALYTIQUE DE STOCK	-258 931,99
	Total RNVLT Compteurs S.Client			-302 315,92
	13 Comptage Hopital	713300	TRAV/ S COMMAND EN COURS	-1 487,16
	Total 13 Comptage Hopital			-1 487,16
	13 Cptage SDC Résidence Gaiac	605220	SOUS TRAITANCE RENOUVELLEMEN	-259,60
	Total 13 Cptage SDC Résidence Gaiac			-259,60
Total Renouvellement Compteurs				-690 577,91

Renouvellement
des usines

Total 13 Moteur volet loc chauds DIR	-109,85
Total 13 Détecteur de gaz DIRECTOIRE	-462,79
Total 13 Sup agitateur lent AA RIBLA	-925,58
Total Renouvellement EP	-7,48
Total 13 Moteur portail coulis RIBLA	-925,58
Total 13 débitmètre eau lavage cptag	-615,35
Total 13 débitmètre eau lavage RIBLA	-615,35
Total 13 Détecteur de gaz DIRECTOIRE	705,88
Total 13 Détecteur de gaz RIBLA	705,88
Total 13 Sonde voile boue décanteur	-925,58
Total 13 Dir Rembarde Sulf Alumine	-219,70
Total 13 douche sécurité&rinçage RIBLA	352,94
Total 13 Moteur portail coulis RIBLA	705,88
Total 13 Palan élect400VTriph5m levé	-285,80
Total 13 RB Protec moteur saturateur	-109,85
Total 13 Sonde voile boue décanteur	705,88
Total 13 Sup agitateur lent AA RIBLA	705,88
Total 13 Variateur ppe chaud RIBLA	420,08
Total 14 DEVOUTEUR CHAUX UTB RIBLA	-1 787,89
Total 14 équip armoires élect DIRECT	-18 226,33
Total 14 équip armoires élect RIBLA	-5 964,23
Total 14 FLOCCULATEUR MOTO-RED RIBLA	-8 041,73
Total 14 MELANGEUR MOTO-RED RIBLA	-5 745,88
Total 14 Onduleur usine RB	-8 820,52
Total 14 PEINTURE EXT RIBLA 204m2	-12 220,80
Total 14 PPE CHAUX USINE RIV BLANCHE	-3 310,42
Total 14 RIBLA Project & décanteurs	-5 948,10
Total 13 Variateur ppe chaud RIBLA	-925,58
Total 14 FLOCCULATEUR MOTO-RED RIBLA	-750,00
Total 13 Variateur ppe chaud RIBLA	-925,58
Total 14 VANNE REGUL E-B DIRECTOIRE	-3 262,56

	Total Renouvellement EP	-40,15
Total Renouvellement des usines		-76 870,26
Renouvellement Pompage	Total 13 HYDRAULIQ SP COURBARIL RS	-56 477,07
	Total 13 Pompage SP Placide Vclin (2	-1 604,06
	Total 13 Pompe Bossou	-7 215,39
	Total 14 PPAGE BOURG ST ESPRIT	-791,59
	Total 14 PPG MONGERALD ROB ALTIMETR	-4 099,77
	Total 14 PPGE BEAUSEJOUR CLOTURE	-5 898,97
	Total 14 PPGE MNE PAVILLON 1 CLOTURE	-5 000,00
	Total 14 PPGE MORNE FLAMBEAU ROB ALT	-516,18
	Total 14 RES BRG EGLISE HYD CH&VANNE	-3 227,13
	Total 14 RPLCT VANNES RESEAUX ATS	-266,67
	Total 14 SP ANCINEL RN PART POMPE 1	-4 016,25
	Total 14 SP ANCINEL VANNE DEFECT&PPE	-699,25
	Total 14 SP CHALOPIN RPCT PPES DMT	-12 211,69
	Total 14 SP CREVE COEUR CLOTURE	-8 127,01
	Total 14 SP DUNOYER CADETTE CLOTURE	-2 285,85
	Total 14 SP GD BOUCAN REP VIDANGE VC	-51 251,31
	Total 14 SP JOSSEAUD1 ADDUCT°RP	-13 891,71
	Total 14 SP MARE POIRIER CLOTURE	-5 547,63
	Total 14 SP MNE GAMELLE CLOTURE ...	-1 769,98
	Total 14 SP ST VINCENT CAPOT INOX...	-2 834,46
	Total 14 SURP MNE BIGOT HYDRAUL AA	-3 593,92
	Total 14 SURP MNE PRIVAT HYDRAUL DUC	-3 665,89
	Total 14 SURPRESS CX GODET PPE RP	-5 030,43
	Total 14 SURPRESS MNE ROCHES PPE RP	-1 545,63
	Total 14 SURPRESSEUR FD PANIER PPE	-3 159,84
	Total Renouvellement EP	-8,89
	Total 13 HYDRAULIQ SP COURBARIL RS	-16 932,83
	Total 13 Ppg Surpresseur Mne Privat	-2 765,09
	Total 14 SP ANCINEL	-3 452,83

	VANNE DEFECT&PPE	
	Total 14 SP JOSSEAUD1 ADDUCT°RP	-978,93
	Total 14 PPAGE PORTAIL ROCH CARREES	-820,00
	Total 14 SP DUNOYER CADETTE CAPOT	-158,32
	Total	-8 484,85
	Total Renouvellement Pompage	-238 329,42
Renouvellement Réseaux	Total 14 REDUCTEURS PRESS°REG ATS	-1 549,06
	Total 14 ATCN 69 REDUCTEURS PRESS°	-173 294,07
	Total 14 REDUCTEURS PRESS°REG ATS	-99 017,77
	Total 14 RPLCT VANNES RESEAUX ATS	-5 869,92
	Total 14 RPLCT VENTOUSES RESEAUX ATS	-1 728,46
	Total Renouvellement EP	-187 914,30
	Total 14 RPLCT VANNES RESEAUX ATS	-388,85
	Total CPTE ATTENTE RNVLT EP	-3 067,80
	Total Renouvellement EP	-163 258,26
	Total CPTE ATTENTE RNVLT EP	-3 067,80
	Total Renouvellement EP	-163 258,26
	Total 14 ATCN 69 REDUCTEURS PRESS°	-12 356,24
	Total 14 ATCN 69 REDUCTEURS PRESS°	-15 121,23
	Total Renouvellement Réseaux	-829 892,02
Renouvellement Réservoirs	Total 14 RES ANCINEL CAPOT+AUVENT	-2 376,97
	Total 14 RES ANCINEL DMT REP TP	-12 246,54
	Total 14 RES BAC COCO DUCOS CLOTURE	-3 965,00
	Total 14 RES BAC COCO ROBINET FLOTT	-699,25
	Total 14 RES BAIES MULETS ROB ALTIM	-1 675,97
	Total 14 RES BOIS SOLDAT TP PLEIN	-1 928,34
	Total 14 RES BOSSU TP PLEIN FCOIS	-1 541,35
	Total 14 RES BRG EGLISE DMT CLOTURE	-777,92
	Total 14 RES BRG EGLISE HYD CH&VANNE	-42 603,32
	Total 14 RES BRG LACROIX 2 ECHELLES	-791,87
	Total 14 RES DERRIERE BOIS TP PLEIN	-1 661,88
	Total 14 RES	-5 224,89

DESMARINIÈRES TP RS		
Total 14 RES DUNOYER CADETTE CAPOT		-158,32
Total 14 RES GALLOCHAT TP T-I		-897,58
Total 14 RES JAMBETTE ETANG		-891,47
Total 14 RES LAUGIER CAPO/ECHÉL/PORT		-3 293,63
Total 14 RES MONTGERALD CAPOT MARIN		-7 786,79
Total 14 RES MONTGERALD HYDRO CAV		-349,63
Total 14 RES MORNE CONGO CLOTURE		-4 239,70
Total 14 RES MORNE FIGUE CLOTURE		-2 512,67
Total 14 RES PELLETTIER TP PLEIN		-2 150,41
Total 14 RES PORTAIL MNE FIGUE ROB		-2 325,85
Total 14 RES ST VINCENT CAPOT+REGARD		-2 206,32
Total 14 RES BAC COCO ROBINET FLOTT		-1 827,46
Total		-4 142,00
Total Renouvellement Réservoirs		-108 275,13
RNVLT équipement en ligne	Total 13 Chlorat B.Coco Chlore+Sonde	-2 068,70
	Total 13 Chlorat Fleury Chlore+Sonde	-2 068,71
	Total 13 Analys Chlore Desmarinières	-4 013,01
	Total 13 Analys Chlore Dostaly	-4 013,01
	Total 14 DEBITMETRE ADD COSMY TNT	-7 816,26
	Total 14 Vanne régul de BARBE	-15 994,74
Total RNVLT équipement en ligne		-35 974,43
Total		-2 873 374,26

4.2.4. Ressources utilisées et conditions d'attribution des travaux

Les travaux réalisés dans le cadre du Fonds de travaux et du fonds de renouvellement ont nécessité l'utilisation des ressources internes de la SME ainsi que l'accès à la sous-traitance.

Les principales entreprises locales sous-traitantes sollicitées en 2013 sont :

- ERIDAN
- ZOZIME
- SOGEA
- EIFFAGE TP
- ANTRA
- SOSERV

Les opérations confiées à ces entreprises ont fait l'objet de consultations systématiques préalables avant attribution des travaux.

Dans le cadre du Fonds de travaux, un marché de travaux est signé avec l'entreprise attributaire de chaque opération.

Les entreprises consultées sont celles habituellement candidates et retenues lors des appels d'offre du SICSM.

4.3. Bilan des volumes et rendement de réseau

INDICATEURS (m ³)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Volume consommé par les abonnés	12 796 758	12 688 153	12 355 095	12 393 218	11 896 149	12 196 642
jour moyen annuel	35 059	34 762	33 850	33 955	33 089	33 414
Garantie fuite					181 556	169 009
Volume de service*	115 466	152 864	134 360	129 407	118 906	126 514
jour moyen annuel	316	418	368	354	325	346
Volume autorisé sans comptage*			137 611	137 611	137 611	137 856
jour moyen annuel			377	377	377	378
Volume événement exceptionnel*			139 500	143 880	148 260	217 640
jour moyen annuel			382	394	406	596
Volume total consommé	12 912 224	12 841 017	12 766 566	12 804 116	12 487 482	12 847 661
jour moyen annuel	35 375	35 180	34 881	35 079	34 198	35199
Volume exporté	1 584 932	1 119 530	1 233 898	943 222	985 170	467 837
jour moyen annuel	4 342	3 067	3 380	2 584	2 699	1 281
Volume produit SICSM	15 429 483	15 286 457	15 816 233	15 913 565	16 177 298	15 064 728
Jour moyen annuel	42 272	41 880	43 332	43 599	44 321	41 273
Volume importé	3 582 625	2 786 834	2 774 410	3 061 593	2 185 812	3 186 690
Jour moyen annuel	9 815	7 635	7 601	8 388	5 988	8731
Volume mis en distribution pour le SICSM	19 012 108	16 953 761	17 356 745	18 031 936	17 377 939	17 783 581
Jour moyen annuel	52 087	46 448	47 552	49 403	47 610	48 722
Volume de pertes	4 638 954	4 112 744	4 590 179	5 227 820	4 895 457	4 935 920
jour moyen annuel	12 709	11 267	12 575	14 322	13 412	13 523
Rendement du réseau selon la formule contractuelle	75,6%	77,2 %	74,8%	72,4%	73,3%	73,0%

Linéaire de canalisations (km)						
conduites de réseau	2 019	2 033	2 062	2 073	2 113	2 133
branchements	628	638	645	654	660	666
total	2 647	2 671	2 707	2 727	2 773	2 799
Indice de conso. en m³/jour/km	13,3	13,1	12,9	12,8	12,3	12,6
Indice de pertes en m³/jour/km	4,8	4,2	4,6	5,25	4,83	4,83
Nombre de fuites sur réseau	565	525	600	559	471	538
Nombre de fuites sur branchements et compteurs	2 337	2 357	2 676	2 405	2 479	2 226
Nombre branchements	78 971	79 850	80 701	81 796	82 496	83 328
Nombre de fuites au km de réseau	0,28	0,26	0,24	0,27	0,22	0,25
Nombre de fuites par 100 branchements	2,9	2,9	2,6	2,9	3,0	2,6

Formule contractuelle du calcul du Rendement de réseau :

$$\frac{\text{volume total consommé} + \text{volume exporté}}{\text{volume produit} + \text{volume importé}}$$

* Les volumes d'eau de service, de volume autorisé sans comptage et les volumes liés à des événements exceptionnels ont été mesurés ou évalués selon le décret du 2 Mai 2007 paru au Journal Officiel de la République n° 104 du 4 mai 2007.

4.4. Limites des installations et problèmes rencontrés

Voici la liste des points d'amélioration et de renforcement de réseau recensés par la SME.

La SME est à la disposition du SICSM pour préciser la nature des travaux à réaliser, leurs priorités et étudier avec son maître d'œuvre la programmation des travaux.

COMMUNE	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX	PROGRAMMATION
DIAMANT	Anse Cafard	Adduction réservoir Anse Cafard 2700 ml PEHD 160	Prévu au programme de travaux SICSM
MARIN	La Duprey	2000 ml PEHD 225 + 55 BRA	Prévu au programme de travaux SICSM
MARIN	Cap Marin	2900 ml PEHD 160 mm et 125 mm (possibilité de plusieurs tranches)	Prévu au programme de travaux SICSM
VAUCLIN	Ravine Plate à Placide	4000 ml PEHD 160 mm et 650 ml PEHD 200 mm	Prévu au programme de travaux SICSM
VAUCLIN	Beaujolois	2300 ml de refoulement PEHD 125mm	
SAINTE LUCE	Corps de Garde à Bellevue Ladour	1800 ml de refoulement PEHD 125 mm	
LAMENTIN	Rivière Caleçon	Remplacement Canalisation 90 en PHD 110 + Branchement	Prévu au programme de travaux SICSM
LAMENTIN	Morne Pitault Bellevue	Remplacement canalisation 110 PVC par PEHD 110 + Branchement	Prévu au programme de travaux SICSM
LAMENTIN	Roche Carrée Savane Dédé	Remplacement réseau PVC 125/63 par PEHD 125/63 + Branchement	Prévu au programme de travaux SICSM
LAMENTIN	Bochette Sarrault	Déplacement canalisation Fonte 125 mm	Prévu au programme de travaux SICSM

4.5. Document unique

4.5.1.1. Rappel réglementaire

Depuis le 05 novembre 2001, le Code du travail (Art. R 4121-1) impose à l'employeur de recenser les risques présents dans son entreprise, d'évaluer leur gravité, leur probabilité de survenue et consigner ces informations dans le document unique.

Le document unique, terminé à la SME au 31 décembre 2008, est revu chaque année, comme le prévoit la réglementation. Sa dernière date de révision est le 31 Aout 2014 et, il est actuellement en cours de révision pour l'année 2015.

Depuis le décret 2008-1347 de décembre 2008, l'employeur doit tenir ce document à disposition des travailleurs... Le document unique est donc accessible à tous sur notre réseau informatique et transmis aux collectivités, une fois la mise à jour effectuée.

4.5.1.2. La démarche d'évaluation des risques

L'inventaire des risques est réalisé, depuis l'année 2014, par activité. Ainsi, tous les postes, qu'ils soient techniques et administratifs, ont été passés en revue.

Le canevas actuellement utilisé est celui de la Lyonnaise des Eaux et non plus celui de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique.

Pour le réseau d'eau potable, les réservoirs, les stations de pompage et les usines de production d'eau potable, les activités SME qui y seront analysées sont les suivantes :

- Activité administrative
- Activité magasin
- Relation client par téléphone et à l'accueil
- Relève de compteur
- Déplacement pour une intervention ou un trajet
- Visite de terrain ou de chantiers
- Contrôle de travaux réseaux
- Nettoyage d'un ouvrage de stockage Eau Potable
- Exploitation d'une usine d'eau potable
- Intervention sur un réseau de canalisation et d'équipements hydrauliques
- Réalisation de travaux neufs réseaux

Le document unique est complété toute l'année :

1) suite aux visites :

- des responsables de services sur le terrain, une fois par mois (VSS : Visites Santé et Sécurité),
- du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),
- de la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS),
- de l'inspection du travail,

- de la médecine du travail,
 - du préventeur hygiène, sécurité et conditions de travail.
- 2) suite aux nouveaux textes réglementaires,
 - 3) suite aux sensibilisations, formations et QHS (Quart d'heure sécurité): durant lesquelles remontent des remarques d'agents et d'intervenants extérieurs,
 - 4) suite aux évolutions du génie civil et apparitions éventuelles de nouveaux risques,
 - 5) suite aux réunions du CHSCT,
 - 6) suite aux contrôles de chantiers et descentes dans les postes,
 - 7) suite aux audits sécurité internes et externes (GDF Suez et Lyonnaise des Eaux). Une équipe d'auditeurs internes SME a été formée en fin d'année 2012,
 - 8) suite aux accidents du travail.

En annexe le document unique SICSM. Le canevas utilisé est celui de la Lyonnaise des Eaux.

LES ABONNES

4.6. Evolution par commune

4.6.1. Evolution du nombre d'abonnés

Répartition du nombre d'abonnés au service de l'eau potable par commune.

COMMUNE	Log. Insee 1999	2010	2011	2012	2013	2014	Ecart 2014/2013	
							Nb	%
Agence Centre Nord								
LAMENTIN	13450	17 220	17 938	17 693	17 815	18 118	303	1,70%
SAINT-JOSEPH	5940	6 233	6 506	6 532	6 580	6 594	14	0,21%
FRANCOIS	7 196	7 492	7 610	7 648	7 700	7 803	103	1,34%
ROBERT (*)	6 823	7 407	7 616	7 665	7 798	7 855	57	0,73%
TRINITE	5 210	5 380	5 602	5 469	5 545	5 577	32	0,58%
Total	38 619	43 732	45 272	45 007	45 438	45 947	509	1,12%
Agence Sud								
ANSE-D'ARLET	1 605	1 839	1 924	1 972	1 973	1 995	22	1,12%
DIAMANT	1 852	2 826	2 962	2 919	2 948	3 022	74	2,51%
TROIS-ILETS	2 559	3 440	3 613	3 686	3 691	3 795	104	2,82%
RIVIERE-SALEE	4 843	5 873	6 050	6 028	6 056	6 094	38	0,63%
DUCOS	5 579	7 166	7 422	7 491	7 619	7 673	54	0,71%
SAINT-ESPRIT	3 112	3 767	3 922	3 993	4 104	4 132	28	0,68%
MARIN	2 925	4 045	4 207	4 121	4 144	4 126	-18	-0,43%
RIVIERE-PILOTE	5 058	5 488	5 644	5 624	5 666	5 704	38	0,67%
SAINTE-LUCE	3 546	4 807	5 082	4 970	5 120	5 192	72	1,41%
SAINTE-ANNE	2 252	2 685	2 720	2 741	2 764	2 795	31	1,12%
VAUCLIN	4 197	4 532	4 690	4 747	4 745	4 842	97	2,04%
Total	37 528	46 468	48 236	48 292	48 830	49 370	540	1,11%
TOTAL	76 147	90 200	93 508	93 299	94 268	95 317	1 049	1,11%

* : Robert = INSEE moins estimation population Vert-Pré

Les abonnés des quartiers des communes suivantes appartenant au Syndicat, ne font pas partie du service affermé :

- Robert : Vert-Pré,
- Trinité : Descossières, Bellevue, Maximin.

4.6.2. Evolution des volumes consommés

Répartition par commune des volumes consommés ramenés à 365 jours (m³)

COMMUNES	2013	2014	Jour moyen		Var 14/13
			2013	2014	
DIAMANT	391 372	416 138	1 072	1 140	6,35%
DUCOS	929 184	941 888	2 546	2 581	1,36%
FRANCOIS	1 030 793	1 097 741	2 824	3 008	6,50%
LAMENTIN	3 012 080	2 981 953	8 252	8 170	-1,00%
LES ANSES D'ARLET	239 085	247 190	655	677	3,39%
LES TROIS-ILETS	557 806	657 711	1 528	1 802	17,93%
MARIN	449 734	468 609	1 232	1 284	4,21%
RIVIERE-PILOTE	556 796	571 668	1 525	1 566	2,70%
RIVIERE-SALEE	602 785	654 188	1 651	1 792	8,56%
ROBERT	1 016 433	982 222	2 785	2 691	-3,37%
SAINTE-ANNE	398 655	393 355	1 092	1 078	-1,31%
SAINTE-LUCE	623 892	767 498	1 709	2 103	23,04%
SAINT-ESPRIT	384 606	420 856	1 054	1 153	9,40%
SAINT-JOSEPH	720 921	630 619	1 975	1 728	-12,52%
TRINITE	667 505	626 323	1 829	1 716	-6,18%
VAUCLIN	496 057	507 512	1 359	1 390	2,31%
TOTAL SICSM	12 077 705	12 365 471	33 090	33 878	2,38%

4.7 Les gros consommateurs

103 établissements dont la consommation est supérieure à 6000 m³/an sont recensés en 2014 comme gros consommateurs.

Ils représentent :

- un volume consommé annuel total de 2 121 708 m³,
- une consommation journalière moyenne de 5 812 m³/j.

Ils sont classés selon le type d'activité :

- Domestiques,
- Collectivités,
- Etablissements industriels,

4.7.1 Domestiques

PDI	DENOMINATION	COMMUNE	DN COMPT.	Volume consommé 2014 (m3)	m ³ /j
32782	ASL VALMAYORE 1	Lamentin	30	16 803	46
34992	ASS.SYNDICALE VALMAYORE N 2	Lamentin	80	17 975	49
3495	SDC RESIDENCE ULTRA MARINE	Diamant	60	11 139	31
134389A	TOUSSAY Herve	Vauclin	30	8 426	23
77218	HAMEAU DE BEAUREGARD	Sainte Anne	40	8 940	24
18864	VILLAGES VACANCES FAMILL	François	30	18 365	50
66820	ASS COPROP TERRASSES CARAVEL	Trinité	60	6 652	18
61987	ASS SYNDICALE LIBRE BETANIA	Robert	60	12 817	35
32780	SDC VALINARIS	Lamentin	60	29 314	80
31100	ASS SYNDIC COPROPRIETAIRES	Lamentin	60	10 390	28
133911F	ASL EMERAUDE CARAIBE	Robert	80	22 402	61
Total activité « Lotissements, immeubles collectifs »				163 223	445

4.7.2 Collectivités

PDI	DENOMINATION	COMMUNE	DN COMPT.	Volume consommé 2014 (m3)	m ³ /j
134770P	CONSEIL REGIONAL	Lamentin	60	15 616	43
5265	CENTRE PENITENTIAIRE	Ducos	80	143 148	392
5266	CENTRE PENITENTIAIRE	Ducos	60	6 157	17
13922	VILLE DU FRANCOIS	François	40	7 513	21
16675	MAISON DE RETRAITE LES GLI	François	60	7 466	20
82894	HOPITAL DU SAINT-ESPRIT	Saint Esprit	60	7 600	21
18865	VILLE DU FRANCOIS	François	100	13 305	36
78423	VILLE DE SAINTE ANNE	Sainte Anne	30	6 151	17
21777	S.D.I.S	Lamentin	30	7 699	21
21785	MAISON DE RETRAITE	Lamentin	100	7 553	21
72069	FOND CAISSE EPARGNE SOLIDARI	Trinité	60	6 821	19
71244	GENDARMERIE NATIONALE	Trinité	60	10 246	28
70743	HOPITAL DE TRINITE	Trinité	100	17 369	48
69265	LYCEE DE TRINITE	Trinité	100	8 370	23
23066	SAMAC	Lamentin	60	18 189	50
23072	SAMAC	Lamentin	60	6 843	19
65490	COLLEGE DE PONTALERY A CI	Robert	80	17 257	47
42384	HOPITAL DU MARIN	Marin	60	8 165	22
39152	ADAPEI MARTINIQUE	Lamentin	60	11 595	32
38021	L E G T A ENSEIGNEMENT	Lamentin	80	13 490	37
23618	GENDARMERIE NATIONALE	Lamentin	80	8 795	24
24036	CENTRE HOSPITALIER	Lamentin	80	16 941	46
37865	SYND INTER HOSPITALIER M	Lamentin	100	46 071	126
37088	CIRAD-FLHOR MARTINIQUE	Lamentin	30	7 397	20
25601	R S M A	Lamentin	80	29 343	80
31267	LYCEE ACAJOU 2	Lamentin	100	11 845	32
135579U	SEMSAMAR	Ducos	30	13 085	36
95717	SIMAR	Saint Joseph	40	16 996	47
93614	OZANAM	Vauclin	100	30 554	84
87465	SIMAR	Sainte Luce	60	25 008	69
28185	SMHLM	Lamentin	80	15 837	43
27567	HLM OZANAM	Lamentin	80	40 019	110
20819	SIMAR	François	80	15 323	42
41334	SIMAR	Marin	100	14 109	39
32133	H.L.M. OZANAM	Lamentin	30	12 201	33
60437	VILLE DU ROBERT	Robert	40	6 872	19
25184	VILLE DU LAMENTIN	Lamentin	15	6 161	17
Total activité « Collectivités »				657 110	1 801

4.7.3 Etablissements industriels

PDI	DENOMINATION	COMMUNE	DN COMPT.	Volume consommé 2014 (m3)	m³/j
130373K	MARTINIQUE AVICULTURE	Saint Joseph	40	9 409	26
66227	SOCIETE YAOURT DANONE	Robert	60	24 569	67
42389	ANTILLAISE EXPLOITATION	Marin	60	10 318	28
37047	BRASSERIE LORRAINE SA	Lamentin	80	23 159	63
5651	SOGEF SARL	Ducos	60	11 594	32
138694E	SCCV POINTE FAULA	Vauclin	80	18 540	51
12427	BETONORD SARL	Ducos	40	11 266	31
37046	BRASSERIE LORRAINE SA	Lamentin	100	28 162	77
33682	SOCODIS S A	Lamentin	100	38 982	107
33569	LOCAVET SARL	Lamentin	80	27 654	76
33077	SA R A	Lamentin	80	318 953	874
30672	PROCHIMIE	Lamentin	60	12 511	34
27140	LA CENTRALE DES BETONS	Lamentin	60	10 135	28
25526	SAPEB SARL	Lamentin	30	17 983	49
19943	ABATTOIR BO KAI	François	80	18 182	50
96709	EIFPAGE ENERGIE MARTINIQUE	Saint Joseph	15	14 498	40
75618	S.G.H.T.I SARL	Les Trois Ilets	60	50 373	138
70330	SEH LA GOELETTE	Trinité	60	8 543	23
17368	MARTINIQUE AVICULTURE	François	20	8 845	24
2717	ETABLISSEMENTS MARINOTEL	Diamant	40	16 163	44
4793	DIAMANT BEACH CLUB	Diamant	40	15 815	43
84304	PIERRE ET VACANCES	Sainte Luce	60	40 087	110
84292	VILLAGE PLEIN SUD	Sainte Luce	30	6 414	18
84276	HOTEL AMYRIS	Sainte Luce	60	10 831	30
12621	LYCEE CENTRE SUD	Ducos	60	6 815	19
13490	HOTEL CAP EST LAGOON RESORT	François	60	19 700	54
84271	HOTEL LES AMANDIERS	Sainte Luce	60	10 404	29
79786	SMVV (STE QMAISE DE VVF)	Sainte Anne	60	59 464	163
20807	C E S M EX SIVOM SUD	François	60	16 120	44
76272	HOTEL CALALOU	Les Trois Ilets	60	11 374	31
75863	HOTEL BAKOUA	Les Trois Ilets	60	16 300	45
75585	S A I P B	Les Trois Ilets	60	8 397	23
75477	SOCACO HOTEL BAMBOU	Les Trois Ilets	40	21 857	60
61949	RESIDENCES DU MONT-VERT	Robert	100	8 831	24
65490	SIMP	Robert	80	17 257	47
62948	NOUVELLE YAOURT LITTEE	Robert	100	62 369	171
21339	DES COURSES MADININA	Lamentin	60	6 020	16
39564	LITTEE JEAN-LOUIS	Lamentin	40	7 348	20
37045	FIGUERES SERVICES	Lamentin	30	8 805	24
35415	PETIT BOURG CANNELLE	Lamentin	80	11 269	31
33395	MULTIGROS S A	Lamentin	60	7 459	20
24801	ACTIVE	Lamentin	40	6 723	18
23294	SOCIETE ANTILLES GLACES	Lamentin	60	42 991	118
23253	NOUVELLE E M B G	Lamentin	100	115 621	317
23205	MARTINIQUE CATERING SARL	Lamentin	40	10 288	28
23203	AEROPORT AUTOMOBILE SERV	Lamentin	40	9 282	25
22136	G I E CENTRE PLACE ARMES	Lamentin	80	8 217	23
22141	S.M.P.A GERANT HUBERT AUBERY	Lamentin	40	6 259	17

22142	SMPA	Lamentin	30	7 808	21
22152	COMIA	Lamentin	40	8 907	24
22157	SEMAM ABATTOIRS MARTINIQUE	Lamentin	100	17 698	48
23061	SOMAREC	Lamentin	40	6 182	17
23192	CRYSTAL SARL	Lamentin	40	8 624	24
Total activité « Industriels »				1 301 375	3 564

4.7. Volumes facturés

4.7.1. Evolution des facturations par types d'activités

Consommations facturées en 2014 réparties par types d'activités

INDICATEURS	2010	2011	2012	2013	2014	VARIATION	
						1 an	3 ans
Consommations domestiques							
Abonnés < à 6000 m³/an	10 948 535	10 420 235	10 596 094	10 265 491	9 228 849	-1,0%	-11,4%
Gros consommateurs (domestiques)*	149 795	121 268	102 074	86 043	163 223	89,7%	34,6%
Total consommations domestiques	11 098 330	10 541 503	10 698 168	10 351 534	9 392 072	-9,2%	-10,9%
Consommations autres activités > 6000 m³/an							
Logements / Collectivités*	622 020	803 957	880 244	858 417	657 110	-23,4%	-18,2%
Etablissement industriels*	967 773	1 009 635	867 755	667 003	1 301 375	95,1%	28,9%
Total autres activités	1 589 793	1 813 592	1 747 999	1 525 420	1 958 485	22,1%	7,9%
Total consommations > à 6000 m³/an	1 739 588	1 934 860	1 850 073	1 611 463	2 121 708	31,6%	9,6%
Toutes consommations							
Total toutes consommations	12 688 123	12 355 095	12 446 167	11 876 954	11 350 557	-4,4%	-8,1%

Nota : les volumes facturés figurant dans ce tableau ne sont pas ramenés à 365 jours.

* La répartition des gros consommateurs a été modifiée à partir de 2011 ce qui explique des variations par type de gros consommateurs importantes. En conséquence, les données antérieures ne peuvent être comparées aux années précédentes.

4.7.2. Evolution des consommations unitaires

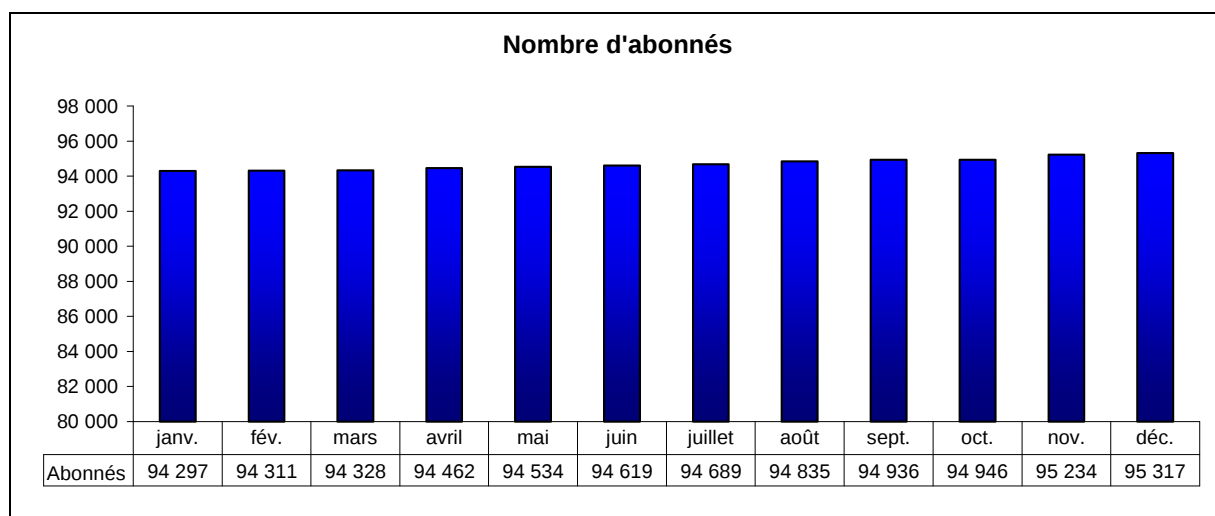
Nombre d'abonnés et consommations unitaires par types d'activités

CONSUMMATIONS UNITAIRES	2010	2011	2012	2013	2014	VARIATION	
						1 an	3 ans
Consommations domestiques							
Nombre d'abonnés < à 6000 m³/an	89 682	93 397	93 202	94 183	95 216	1,1%	1,9%
vol./abonné m³/an	122	111	114	109	96,9	-11,1%	-12,7%
Gros consommateurs domestiques	16	12	10	8	11	37,5%	-8,3%
vol./abonné m³/an	9 362	10 105	10 207	10 755	14 838	37,9%	46,8%
Nombre total d'abonnés	89 698	93 409	93 212	94 191	95 227	1,1%	1,9%
vol./abonné m³/an	124	112	115	110	98	-10,3%	-11,9%
Consommations autres activités > 6000 m3/an							
Ets industriels : nombre d'abonnés*	63	47	52	36	53	47,2%	12,7%
vol./abonné m³/an	9 044	21 481	16 688	18 528	24 554	32,5%	14,3%
Collectivités : nombre d'abonnés*	9	53	35	41	48	17,0%	-9,4%
vol./abonné m³/an	12 551	15 169	25 150	20 937	13 689	-34,6%	,%
Nombre total d'abonnés	116	112	87	77	101	31,1%	-9,8%
vol./abonné m³/an	14 257	17 218	20 092	19 811	19 390	-2,1%	12,6%
Consommation unitaire : moyenne générale							
Nombre d'abonnés	89 921	93 508	93 299	94 268	95 317	1,1%	1,93%
Volume/abonné/m³/an	142	132	133	126	119	-5,5%	-9,8%

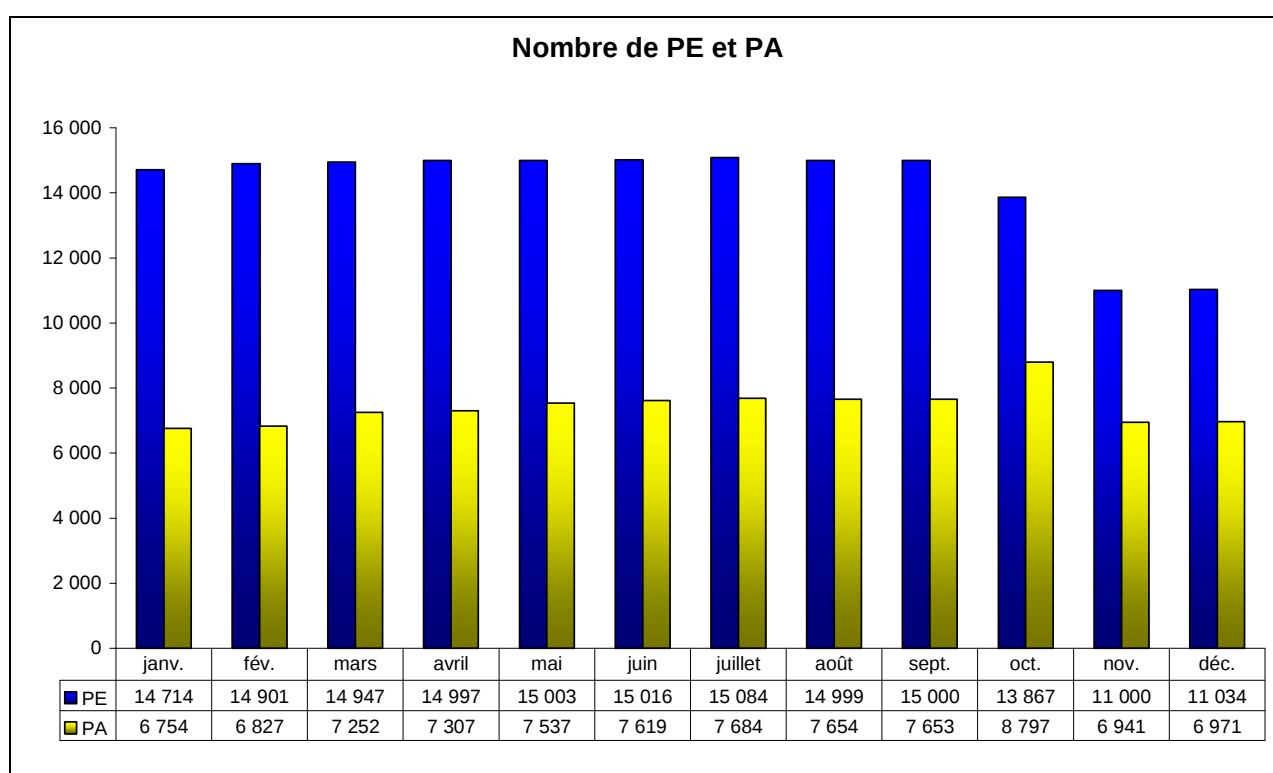
* La répartition des gros consommateurs a été modifiée à partir de 2011 ce qui explique des variations par type de gros consommateurs importantes. En conséquence, les données antérieures ne peuvent être comparées aux années précédentes.

4.7.3. Principaux indicateurs relatifs à la gestion des abonnés

Evolution du nombre d'abonnés au service d'eau potable au cours de l'année 2014.

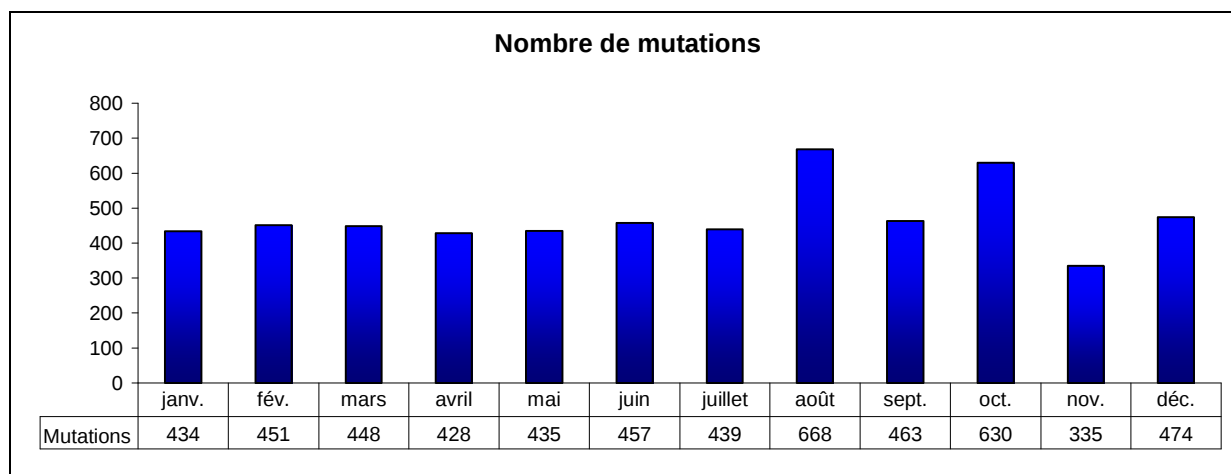


Evolution du nombre d'abonnés en prélèvement automatique (PA) et en prélèvement échelonné (PE) au cours de l'année 2014.



4.7.4. Evolution du nombre de mutation et de réclamation

Evolution du nombre de mutations au cours de l'année 2014.



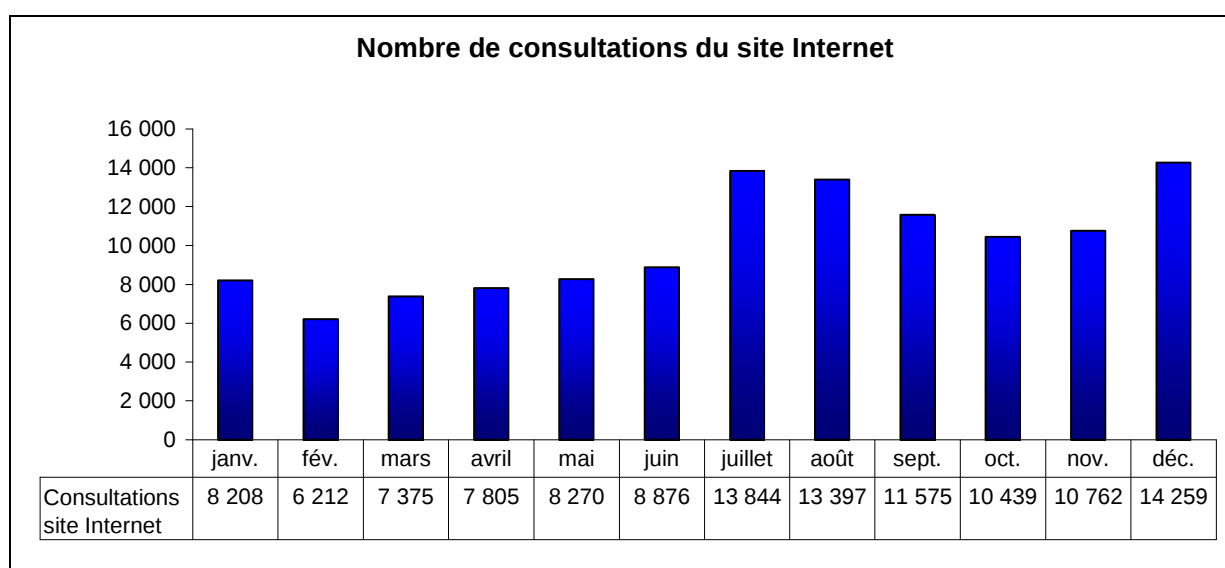
Réclamations clients 2014

Nombre total de courrier reçu : 2363

Nombre de réclamation : 169

Soit un taux de réclamation de 7,15 / 1000 abonnés. La diminution du taux de réclamation s'explique notamment par une meilleure prise en compte des demandes clients.

4.7.5. Evolution du nombre de consultations du site internet



QUALITE DE L'EAU

Les normes de qualité des eaux s'appuient sur le décret du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation.

Le décret est applicable à toutes les eaux qui sont destinées à la boisson, à la cuisson, à la préparation d'aliments ou à d'autres usages domestiques.

Les eaux destinées à la consommation humaine doivent :

- ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé,
- être conformes aux limites de qualités définies,
- satisfaire à des références de qualité, qui sont des paramètres indicateurs du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau potable.

Les limites et références doivent être respectées au point de consommation courante (robinet du consommateur).

La température limite de 25°C ne s'applique pas dans les départements d'Outre-Mer.

4.8. Eaux Brutes (captages en rivières)

Des prélèvements réguliers ont été effectués par l'Agence Régionale de Santé de Martinique sur les eaux brutes alimentant les deux usines du SICSM :

La SME est en attente des bulletins d'analyses retenus par l'ARS pour l'année 2014.

- 12 prélèvements ont été réalisés en 2014 pour la Rivière Blanche,
- 6 prélèvements ont été réalisés en 2014 pour la rivière Lézarde

Ce sont plus de 300 paramètres qui sont systématiquement analysés ou recherchés dans les eaux brutes, notamment les produits phytosanitaires et la radioactivité, conformément aux dispositions réglementaires

Dans tous les cas, l'eau brute utilisée pour la production d'eau potable est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés

4.9. Eaux traitées (en sortie d'usines)

4.9.1. Analyses bactériologiques

RIVIERE BLANCHE Analyses bactériologiques – Année 2014					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités ou dépassements	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	24	0	100
Coliformes totaux		0	24	0	100
Entérocoques	0		24	0	100
Escherichia Coli	0		24	0	100
Germes totaux à 22°C			24	0	100
Germes totaux à 36°C			24	0	100

DIRECTOIRE Analyses bactériologiques – Année 2014					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités ou dépassements	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	12	0	100
Coliformes totaux		0	12	0	100
Entérocoques	0		12	0	100
Escherichia Coli	0		12	0	100
Germes totaux à 22°C			12	0	100
Germes totaux à 36°C			12	0	100

4.9.2. Analyses physico-chimiques

Résultats des analyses officielles 2014 :

RIVIERE BLANCHE Analyses physico-chimiques - Année 2014							
	Unité	Limite	Référence	Nombre d'analyses	Valeurs moyennes	Non conformités ou dépassements	% de conformité
Température	°C		25	24	24,4	0	
Chlore libre	mg/l			24	6,65	0	
Chlore total	mg/l			24	0,71	0	
pH	U pH		6,5 à 9	24	7,03	0	
Turbidité néphélométrique	NFU	0,5		24	0,19	0	100 %
Chlorures	mg/l		250	24	9,07	0	
Sulfates	mg/l		250	24	8,72	0	
Nitrates	mg/l	50		24	0,30	0	100 %
Carbone organique total	mg/l		2	24	0,90	0	
Titre alcalimétrique	°F			24	4,07	0	
Titre hydrotimétrique	°F			24	4,18	0	
Aluminium total	mg/l		200	5	0,66	0	
Fer total	µg/l		200	5	<20	0	

DIRECTOIRE
Analyses physico-chimiques - Année 2014

	Unité	Limite	Référence	Nombre d'analyses	Valeurs moyennes	Non conformités ou dépassements	% de conformité
Température	°C		25	12	25,4	0	
Chlore libre	mg/l			12	0,5	0	
Chlore total	mg/l			12	0,55	0	
pH	U pH		6,5 à 9	12	6,8	0	
Turbidité néphélométrique	NFU	0,5		12	0,25	0	100 %
Chlorures	mg/l		250	12	9,7	0	
Sulfates	mg/l		250	12	9,8	0	
Nitrates	mg/l	50		12	0,17	0	100 %
Carbone organique total	mg/l		2	12	0,30	0	
Titre alcalimétrique	°F			12	1,6	0	
Titre hydrotimétrique	°F			12	2,12	0	
Aluminium total	mg/l		200	3	0,09	0	
Fer total	µg/l		200	3	0	0	

4.10. Eaux distribuées (réseau de distribution)

Les points de prélèvements définis par l'Agence Régionale de Santé sont répartis sur l'ensemble du réseau de distribution du SICSM. Ils sont répertoriés par Unité de Distribution en fonction des origines de l'eau. La ARS réalise également des prélèvements en des points mobiles.

Le nombre de prélèvements réalisés par point au cours de l'année est décrit dans le tableau ci-après :

UDI	Commune	Quartier	Point	Nombre
CENTRE	Lamentin	Acajou	Galleria	9
		Gondeau	Crèche	9
		Bourg	Marché aux légumes	10
		Roche Carré	Rés Roche Carré	10
			Point Mobile	1
	Saint Joseph	Bourg	Centre social	9
		Séailles	Réservoir	9
			Point Mobile	2
				59

SUD CARAIBE	Anse d'Arlets	Bourg	Mairie	5
		Petite Anse	Snack	4
	Diamant	Bourg	Mairie	5
		La Cherry	Hôtel Mercure	5
	Ducos	Bourg	Mairie	8
		Morne Vert	Snack Les Amandiers	9
			Point mobile	1
	Rivière Pilote	Hauteurs	C/O Mme AGARAT	10
	Rivière Salée	Bourg	Mairie	9
		Petit-Bourg	C/O Régis BEAUBRUN	0
		Petit-Bourg	SME	9
			Point Mobile	1
	Saint-Esprit	Bourg	Mairie	8
	Sainte-Luce	Bourg	Mairie	4
		Quartier Bellay	Epicerie Alice	4
	Trois-Ilets	Bourg	Centre Administratif	8
		Pointe du Bout	Local Taxi - Office Tourisme	9
			Point Mobile	2
				101

UDI	Commune	Quartier	Point	Nombre
TRINITE POINTE SAVANE	Robert	Pointe Savane	Crèche	14
	Trinité	Bourg	Mairie	14
		Pointe Savane	Pointe Mobile	3
		Tartane	Résidence Océane	13
ROBERT AUGRAIN	Lamentin	Pelletier	Ecole Primaire	3
	Robert	Augrain	C/O Mme ROVELA	4
		Bourg	Mairie	4
			Point Mobile	0
SUD ATLANTIQUE	François	Bourg	Toilettes publiques	12
		Chopotte	CFPA	11
		Morne Pitault	Rés Morne Pitault	8
			Point Mobile	1
	Marin	Bourg	Mairie	6
		Duprey	Chez Mme Martial	6
			Point Mobile	1
	Rivière-Pilote	Bourg	Mairie	12
		Josseaud	Centre Culturel	14
	Sainte-Anne	Bourg	Mairie	6
		Barrière Lacroix	Services Techniques	6
	Vauclin	Bourg	Point Mobile	1
			CCAS	4
		Baie des Mulets	Supérette Flamboyant	6
				94

4.10.1. Analyses bactériologiques

Résultats des analyses officielles 2014 :

RESEAU DE DISTRIBUTION SICSM Analyses bactériologiques - Année 2014					
	Limite	Référence	Nbre d'analyses	Non conformités	% de conformité
Bactéries sulfito-réductrices		0	310	0	100 %
Coliformes totaux		0	310	0	100 %
Entérocoques	0		310	0	100 %
Escherichia Coli	0		310	1	99,6 %
Germes totaux à 22°C			310	0	100 %
Germes totaux à 25°C			310	0	100 %

4.10.2. Analyses physico-chimiques

Résultats des analyses officielles 2014 :

	Centre	Sud Caraïbes	Trinité Pointe Savane	Robert Augrain	Sud Atlantique	Total distribution SICSM
Nombre d'analyses	39	129	44	13	87	312
NC bactériologiques	0	1	0	0	0	1
Dépassements de turbidité (1 NFU)	1	0	2	0	0	3
Dépassement en aluminium (200 µg/l)	2	4	0	0	0	6

En plus des analyses officielles, la SME réalise un autocontrôle hebdomadaire du chlore libre en 38 points du réseau de distribution du SICSM, étendu en 2008 aux nouveaux points de prélèvements du SICSM et aux quatre points de rechloration du réseau.

Au total, ce sont 2 148 autocontrôles qui ont été réalisés en 2014.

7. ANNEXES*

- FICHE-TYPE DES RESERVOIRS
- FICHE-TYPE DES STATIONS DE POMPAGE
- LISTE DES RISQUES PROFESSIONNELS
- DOCUMENT UNIQUE SICSM/ SME